

DOCUMENT RESUME

ED 436 970

FL 026 094

TITLE Tu peux compter sur moi: Guide a l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son education en francais langue premiere (You Can Count on Me: Guide for Parents for Accompanying Their Child in French as a First Language Education).

INSTITUTION Federation des parents francophones de l'Alberta, Edmonton (Canada).; Alberta Dept. of Education, Edmonton.

ISBN ISBN-0-7785-0339-9

PUB DATE 1998-00-00

NOTE 233p.

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC10 Plus Postage.

DESCRIPTORS Bilingualism; Cultural Education; *Cultural Maintenance; Elementary Secondary Education; Foreign Countries; *French; *French Canadians; *Language Maintenance; Language of Instruction; Native Language Instruction; *Parent Participation; Parent School Relationship; Parent Teacher Cooperation

IDENTIFIERS *Alberta; Francophone Education (Canada)

ABSTRACT

This guidebook is intended for parents of French-speaking students in Alberta. It describes French-as-a-first-language education in Alberta and provides information to help parents, in collaboration with school personnel and the wider francophone community in Alberta, to preserve and develop their children's identity as speakers of French and as members of the French Canadian culture. The guide includes the following sections: (1) French education in Alberta; (2) On the road to French-as-a-first-language school; (3) The first partner in French-as-a-first-language education--the role of the parent; (4) Books, studying, and homework; (5) Language, identity, and culture in the home; (6) Home/school communication; (7) Adolescence--a stage of life; (8) Testimonies from former students and parents; (9) Data bank of resources; and (10) Bibliographic references and glossary. (KFT)

**ENTIRE DOCUMENT:
POOR PRINT QUALITY**

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

ED 436 970

Tu peux compter sur moi

Guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français langue première

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

- This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
- Minor changes have been made to improve reproduction quality.
- Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Christina Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

F7026094

Tu peux compter sur moi

Guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant
dans son éducation en français langue première

ALBERTA EDUCATION LIBRARY
4th FLOOR
11160 JASPER AVENUE
EDMONTON, ALBERTA T5K 0L2

FEB 20 1999



Fédération des parents
francophones de l'Alberta

FPFA

Alberta
EDUCATION

Direction de l'éducation française

BEST COPY AVAILABLE

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Tu peux compter sur moi : guide à l'intention du parent pour
l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français
langue première.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta et la Fédération des parents
francophones de l'Alberta ont collaboré à la parution de ce guide.
ISBN 0-7785-0339-9

I. Français (Langue) -- Étude et enseignement -- Alberta.
I. Alberta. Alberta Education. Direction de l'éducation française.
II. Fédération des parents francophones de l'Alberta. III. Titre.

PC2068.C2.A333 1998

440.707123

La forme féminine et masculine est
alternée d'un chapitre à l'autre du guide.

Imprimeur : K. J. Millar Productions
Distribution : Fédération des parents francophones de l'Alberta

Copyright © 1998, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre
de l'Éducation. Alberta Education, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper,
Edmonton, Alberta, T5K 0L2.

Avis est donné par la présente que le détenteur du droit d'auteur autorise la reproduction
partielle du présent document à des fins éducatives et sans but lucratif.

MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Chers parents,

L'épanouissement du jeune francophone en Alberta repose sur la complémentarité entre la famille, l'école française de langue première et la communauté francophone. Au cœur de cette complémentarité, il y a la famille qui est à la fois le point de départ et le point du retour constant dans la vie du jeune. C'est en famille qu'il acquiert et qu'il développe les attitudes de base à l'égard de la langue, de la culture, de la communauté, de l'école et de l'éducation en général.

En même temps que le jeune participe et s'intègre à l'école, à la communauté et à la société, c'est dans la famille que s'enracine la valeur de la langue et de la culture françaises, que s'harmonise l'identité francophone et qu'est soutenu un goût poussé d'apprendre.

À titre de partenaire en éducation francophone et dans la pleine reconnaissance du rôle premier des parents dans l'éducation des enfants, la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta est heureuse de contribuer, en collaboration avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta, à la publication de ce guide à l'intention des parents, qui s'intitule : *Tu peux compter sur moi*.

La Direction de l'éducation française tient à souligner la généreuse contribution de parents et d'éducateurs dans la conception de ce guide. Le profond respect du jeune, du parent, de la francophonie et de l'éducation française dont ils ont témoigné, a donné à ce guide une qualité particulièrement digne de nous tous.

Nous souhaitons que ce guide vous amène souvent à collaborer et à participer, avec l'école et la communauté, à l'éducation de votre enfant. Votre enfant en récoltera du succès et de la fierté. Puisse votre propre fierté en être enrichie, ainsi que celle de l'école, de la communauté francophone et de toute la société albertaine et canadienne.

Gérard Bissonnette
Directeur
La Direction de l'éducation française
Alberta Education

MOT DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Chers parents, lecteurs et lectrices,

La Fédération des parents francophones de l'Alberta est fière de vous présenter le guide *Tu peux compter sur moi*. Ce guide est un outil, ou un manuel de référence, conçu à l'intention des parents et de toute personne désireuse d'accompagner un enfant ou un jeune dans son éducation en français langue première.

Même s'il est volumineux, n'hésitez surtout pas à le consulter. La table des matières vous donne une idée globale des thèmes traités. On peut se référer facilement au chapitre traitant de l'information recherchée. Par exemple, le chapitre 4, « Les livres, l'étude et les devoirs » offre des pistes et des orientations permettant d'accompagner un enfant ou un jeune à la maison dans l'accomplissement de ses travaux. Autre exemple, le parent ou tout autre type de lecteur peut trouver des pistes lui permettant de découvrir les « Mille et un plaisir en français ». On utilise ce guide selon les besoins.

Ce guide va plus loin que l'accompagnement à la vie scolaire d'un enfant ou d'un jeune. Il fournit des renseignements au sujet des services en français et des références à des ouvrages pertinents. L'adulte sera ainsi plus en mesure d'accompagner un enfant ou un jeune, dès sa naissance, dans ses besoins d'épanouissement sur les plans de la langue, de la culture, de l'identité et du sens de son appartenance à la communauté francophone de l'Alberta.

En étant partenaire dans la parution de ce guide, la Fédération des parents francophones de l'Alberta affirme son mandat de collaboration avec toutes les instances engagées en éducation française langue première.

Sylvie Mercier
Présidente - FPFA

REMERCIEMENTS

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta et la Fédération des parents francophones de l'Alberta remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont collaboré à la parution de ce guide.

Auteurs :

Mariette Rainville

En collaboration :

Dolorèse Nolette
Lucien Larose
Richard Vaillancourt

Gestion du projet :

Yvon Mahé
Conseiller principal
Direction de l'éducation française

Direction du projet :

Mariette Rainville
Directrice générale
Fédération des parents francophones
de l'Alberta

Comité ad hoc du Guide d'accompagnement :

Ouahiba Adjiri
Louise Allard
Marc Belley
Nicole Bugeaud-Croteau
Élaine Collins-Neeland
Simone Désilets
David Fréchette
Suzanne Gareau-Kubicki
Saulnia Lacombe

Rita Lafrance
Yvon Mahé
Monique Maisonneuve
Donald Michaud
Denise Moulun-Pasek
Alain Nogue
Julie Normandin
Colleen Ouellette
Mariette Rainville

Recherche : Mariette Rainville
Marie Tremblay
Richard Vaillancourt

Illustrateur : François Richardier

Comité ad hoc des illustrations : Marcelline Forestier
Hélène Landry
Mariette Rainville
Yvette Tellier

Coordonnatrice de la révision : Jocelyne Bélanger

Révision du style et cohérence : Rachel Lécuyer
Révision linguistique : Annie Robberecht

Mise en page : Charles Adam

Coordonnateur de l'impression : Shane Chen

Soutien administratif : Louise Chady
Yvette Tellier

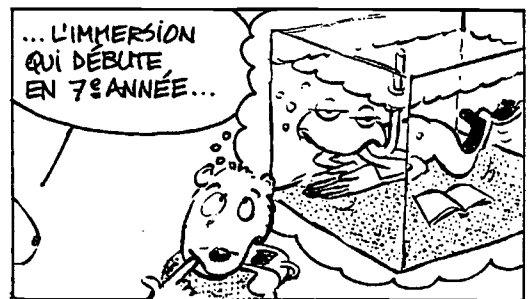
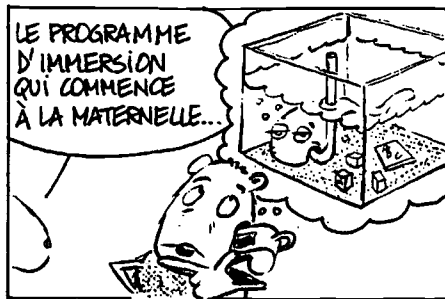
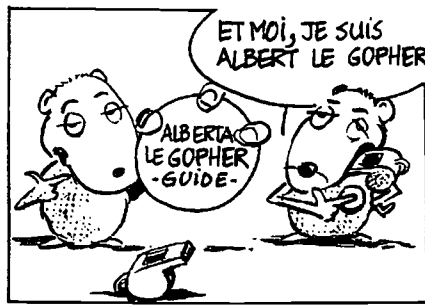
Traitement de texte : Marthe Corbeil
Josée Robichaud

LES COLLABORATEURS

Sincères remerciements aux nombreux collaborateurs et collaboratrices qui ont bien voulu partager leur temps et leur expertise à la rétroaction du contenu de ce guide.

Claire Ancil
Pierre Bélanger
Adrien Bouchard
Julie Bouchard
Suzanne Dionne-Coster
Christophe Delahaye
Marcelline Forestier
June Hickey
Hélène Landry
Marie-Claude Laroche

Marcel Lavallée
France Levasseur-Ouimet
Pierrette Messier
Claude Ouimet
Odette Pettem
Nicole Royer
Allain St-Cyr
Michelle Tardif
Marie Tremblay





ET, DANS CE GUIDE, NOUS ALLONS ESSAYER DE RÉPONDRE À DIVERSES QUESTIONS CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE ENFANT.

TABLE DES MATIÈRES

1. L'éducation française en Alberta

1.1 L'école française langue première	1
a) Le rôle et le caractère distinct	1
b) Les buts	2
c) La clientèle	3
d) Les besoins éducatifs de l'enfant	4
e) La programmation scolaire	8
1.2 Les programmes de français langue seconde	12
a) Le programme d'immersion	13
b) Le programme à voies multiples	13
c) Le programme de français de base	13
1.3 L'éducation à distance	14
1.4 L'éducation à domicile	16
1.5 Les origines et l'évolution de l'éducation française langue première	17
a) Cent ans de luttes	17
b) Un profil de la francophonie	20
c) L'appréciation des niveaux de langue, les régionalismes et les divers registres de la communauté	21
1.6 Le système d'éducation francophone	22
a) La Direction de l'éducation française	22
b) Les conseils scolaires	24
c) Les autorités régionales francophones	24

d) Les conseils de coordination francophones	24
e) Portrait de l'éducation française langue première en Alberta	25
1.7 La gestion de l'école par l'école	26
a) Les conseils d'école	27
b) La participation du parent	29

2. En route vers l'école française langue première

La préparation

a) Les premiers pas du parent... vers l'école!	31
b) Le bilinguisme additif et soustractif	34
c) La vitalité culturelle au foyer	39
d) L'estime de soi, ça se bâtit!	47
e) L'importance de l'éducation préscolaire en français	54
f) Les expériences préscolaires en français	59
g) La première expérience de la rentrée scolaire	66

3. Le premier partenaire en éducation française langue première - le rôle du parent

3.1 La relation foyer/école	69
a) L'entrée à la maternelle	69
b) Le passage de la maternelle à la première année	73
c) L'enfant et l'apprentissage de l'anglais	75
d) Les styles d'apprentissage	79
e) L'expérience des classes à niveaux multiples	82
f) Les besoins spéciaux	87

g) Les activités intrascolaires, parascolaires et communautaires	92
h) Le passage de l'élémentaire au secondaire	95
i) Le passage du secondaire premier cycle au deuxième cycle	98
j) L'estime de soi et la réussite scolaire	100
k) La motivation et la réussite scolaire	104
l) L'autonomie et la réussite scolaire	109
m) L'enfant face au stress et la réussite scolaire	111
n) Les examens et les tests	115
 3.2 La participation du parent	 117
a) Une histoire que l'on écrit soi-même	117
b) La sensibilisation aux services en français	121

4. Les livres, l'étude et les devoirs

Comment aider l'enfant?

a) À quoi servent l'étude et les devoirs?	125
b) Le temps requis pour l'étude et les devoirs	125
c) Des idées pour accompagner l'enfant	126
d) Des petits trucs pour faciliter les apprentissages	129
e) La valorisation de l'enfant	130
f) Les outils de travail - le climat et le lieu	132
g) Les outils de travail - les fournitures scolaires	133
h) Les outils de travail - les références	135
i) Les outils de travail - ordinateur / logiciels / Internet	136
j) Les outils de travail - les livres	139
k) Les outils de travail - la bibliothèque	140

5. La langue, l'identité et la culture au foyer

Les mille et un plaisir en français...

a) Le plaisir de lire et d'écrire	141
b) Le parent et l'enfant se racontent	148
c) L'expression artistique	150
d) Les jeux de société / électroniques / informatiques	152
e) La vidéocassette et la télévision	153
f) Les sports	155

6. La communication - foyer/école

Le dialogue

a) Entre parents	157
b) Avec les enseignantes	158
c) Avec la direction de l'école	160
d) La rencontre parent et enseignante	161
e) En cas de différends	163

7. L'adolescence - une étape de la vie

L'adolescent

a) En quête d'expériences et d'identité	168
b) Et la famille	169
c) Et les amis	170
d) Et l'école française langue première	170
e) Le maintien de la motivation	171
f) Le décrochage	172
g) L'aide à l'adolescent	173
h) La planification de l'avenir	174

8. Témoignages d'anciens élèves et de parents

- 8.1 Les études postsecondaires - une fenêtre sur le monde 177
- 8.2 Les vécus de jeunes 179
- 8.3 Les parents nous racontent 184

9. Banque de ressources

Pour aller plus loin...

- a) Les services éducatifs en français en Alberta 189
- b) Les paroisses offrant des services en français en Alberta ... 194
- c) Pistes et ressources d'accompagnement 196
- d) Formation aux parents 201
- e) Évènements culturels francophones en Alberta 203
- f) Les bourses d'études accessibles aux francophones 206

10. Références bibliographiques et glossaire

- 10.1 Les références supplémentaires 207
- 10.2 Les bibliographies de références 208
- 10.3 Le glossaire 213

1. L'éducation française en Alberta

1.1 L'école française langue première

a) Le rôle et le caractère distinct

Pour l'enfant francophone, l'école française langue première *se distingue* parmi les écoles du système d'éducation albertain, comme *l'institution privilégiée* qui assure la transmission de la langue et de la culture de la communauté francophone.

• Que fournit l'école française langue première à notre enfant?

L'école française langue première fournit à l'enfant francophone l'occasion d'acquérir les connaissances et les habiletés requises pour devenir un citoyen autonome, responsable, soucieux des autres et capable de contribuer au bien-être de l'ensemble de la société et au renouvellement et à l'épanouissement de la communauté francophone.

Cette expérience se vit dans un environnement qui conduit l'enfant à s'intégrer à la culture francophone de l'Alberta, du Canada et du monde. Elle se fait au moyen de *vécus et d'engagements culturels* qui nourrissent la langue et la culture françaises, l'identité et le sens d'appartenance à la communauté francophone. Ceci veut dire que l'école française langue première vise à accompagner et à valoriser l'enfant, *là où il se situe*, dans son besoin *d'apprendre, de maintenir et de maîtriser* la langue française, de développer son identité francophone et de s'intégrer à la communauté francophone.





b) Les buts

• Quels sont les buts de l'école française langue première?

BUT N° 1 — L'enfant s'identifie et s'intègre à la culture de la communauté francophone régionale, nationale et internationale.

En :

- maîtrisant le français comme langue première, en éveillant et en renforçant son sentiment d'appartenance à la communauté francophone du milieu immédiat, du Canada et du monde;
- développant une connaissance approfondie de l'histoire francophone de l'Alberta, du peuple canadien-français et de la francophonie mondiale;
- appréciant la nature multiethnique et interculturelle de la communauté francophone.

BUT N° 2 — L'enfant acquiert les connaissances intellectuelles et développe les habiletés prescrites dans le Programme d'études du ministère de l'Éducation de l'Alberta. En :

- développant son plein potentiel;
- recevant une formation scolaire de qualité;
- développant des habiletés de discernement réaliste.

BUT N° 3 — L'enfant acquiert une connaissance approfondie de l'anglais. En :

- maîtrisant l'anglais pour bénéficier du bilinguisme additif (consulter le chapitre 2, section b) « Le bilinguisme additif et soustractif », aux pages 34-38);
- appréciant la culture anglaise du milieu immédiat, ainsi que celles du Canada et du monde;
- prenant pleinement sa place dans la vie canadienne.

BUT N° 4 — L'enfant, le foyer et la communauté retrouvent, dans l'école française langue première, un foyer de langue et de culture françaises. En :

- encourageant sa créativité afin qu'il puisse contribuer à l'épanouissement de sa culture;
- établissant des partenariats avec la communauté francophone pour renforcer les liens complémentaires qui existent entre l'école, la famille et la communauté et en assurant l'authenticité de l'éducation française langue première;
- valorisant les différents niveaux et registres linguistiques, ainsi que les variétés culturelles qui composent la communauté francophone.

c) La clientèle

Les personnes visées par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* représentent la clientèle des écoles françaises langue première en Alberta. Les parties (1) et (2) de l'article 23 de la Charte définissent les citoyens canadiens ayant droit à l'instruction dans la langue de la minorité aux niveaux primaire et secondaire. Selon l'article 23, les citoyens canadiens qui sont admissibles à l'éducation française langue première sont les suivants :

Critères de l'article 23

1. Tous les enfants d'un parent dont la première langue apprise et encore comprise est le français.
2. Tous les enfants d'un parent qui a reçu l'enseignement primaire ou secondaire en français au Canada.
3. Tous les enfants dont un frère ou une sœur reçoit ou a reçu l'enseignement primaire ou secondaire en français au Canada.

• Voici plus de détails sur l'admissibilité :

- *La première catégorie d'élèves* qui ont le droit à l'instruction en français en Alberta, sont tous les enfants d'un citoyen canadien dont la langue première apprise et encore comprise est le français.

- **La deuxième catégorie d'élèves** visés par la Charte sont les enfants de citoyens canadiens qui, sans qu'ils soient francophones d'origine, ont reçu l'enseignement primaire ou secondaire dans la langue française. Ce deuxième groupe d'ayants droit respecte la décision des parents qui choisissent d'offrir à leurs enfants les mêmes occasions d'apprendre le français et de s'intégrer à la culture francophone qu'ils ont eux-mêmes connue.
- **La troisième catégorie d'élèves** protégés par la Charte sont les frères et les sœurs d'enfants d'une même famille dont l'un ou l'autre reçoit son éducation au Canada en français. Cette protection vient du désir de respecter l'unité familiale, en offrant à tous les enfants l'occasion de s'éduquer de la même manière qu'un autre membre de sa famille. Ici on pense aux familles reconstituées ou aux familles qui auraient pu vivre dans un pays étranger où la langue d'enseignement était le français.

d) Les besoins éducatifs de l'enfant

Pour se réaliser pleinement, l'enfant francophone qui évolue dans le milieu¹ francophone albertain doit atteindre un niveau de compétence linguistique et identitaire élevé afin de pouvoir :

1. accéder au bilinguisme additif et au développement de l'ensemble de toutes les connaissances requises qui assurent le rendement scolaire;
2. rehausser son estime de soi en tant que francophone;
3. se construire une identité culturelle² positive;
4. accéder aux littératies³ essentielles au développement des connaissances linguistiques et culturelles de la communauté francophone.

Il est important de comprendre **la nature de ces besoins** et de dispenser à l'enfant inscrit à l'école française langue première, une éducation adaptée à ses besoins.

¹ Le mot **milieu** est utilisé dans ce guide pour nommer la communauté francophone vivant en situation linguistique minoritaire.

² **Identité culturelle** : À la naissance, on entre dans une culture particulière et on appartient ainsi à une communauté de personnes qui parlent une langue particulière, habitent un territoire particulier, participent à une mémoire collective et pratiquent les mêmes coutumes.

³ La **littératie** englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie qui nous entourent. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone et de la société en général.

Pour le parent qui accompagne l'enfant en éducation française langue première, la compréhension de la nature des besoins est très importante. Dans un milieu où l'enfant est exposé à plus d'une langue et d'une culture, le fait d'accéder au bilinguisme additif est un atout de taille. Le fait aussi de comprendre les particularités de notre culture permet à l'enfant de développer une identité culturelle forte et positive. Enfin, le fait d'accéder aux diverses formes de littératies amène le parent et l'enfant à façonner des habitudes, des pratiques et des façons d'agir et de penser qui contribuent à la pleine réalisation de soi.

Tout ceci est réalisable en se donnant les conditions et les moyens. À l'école française langue première, pour combler les besoins éducatifs de l'enfant, *le foyer et l'école travaillent conjointement* à fournir à l'enfant ces conditions et ces moyens qui le conduisent vers son actualisation⁴ ou la pleine réalisation de soi.

Pour aider le parent dans l'accompagnement scolaire de l'enfant, plusieurs sections du guide décrivent de façon plus spécifique ces quatre besoins et offrent au parent des pistes permettant d'aider l'enfant. Aussi, tout au long de cette lecture, lorsqu'on parlera des besoins de l'enfant dans le milieu francophone, c'est à ces quatre besoins que l'on fait référence.



⁴ **Actualisation** : Dans la littérature de la petite enfance, cette expression pourrait être remplacée par l'épanouissement de l'enfant ou le développement global de l'enfant. S'actualiser, c'est développer son plein potentiel.



- Pour le besoin numéro 1 : le bilinguisme additif, consulter le chapitre 2, section b) « Le bilinguisme additif et soustractif », aux pages 34-38.
- Pour le besoin numéro 2 : l'identité culturelle, consulter le chapitre 2, section a) « Les premiers pas du parent... vers l'école », aux pages 31-33 et la section c) « La vitalité culturelle au foyer », aux pages 39-46.
- Pour le besoin numéro 3 : l'estime de soi, consulter le chapitre 2, section d) « L'estime de soi, ça se bâtit! », aux pages 47-53.
- Pour le besoin numéro 4 : les littératies multiples, consulter le chapitre 2, section e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58.

La pédagogie actualisante du milieu scolaire et les besoins de l'enfant

La pédagogie actualisante signifie un enseignement orienté en fonction des besoins de l'enfant et qui le conduit vers la pleine réalisation de soi. *L'enfant devrait pouvoir :*

1. *connaître* le respect et l'acceptation de la langue familiale et la langue de son milieu;
2. *utiliser et maîtriser* le français langue première à un niveau de compétence élevé;
3. *sentir* que la langue française est valorisée au foyer, à l'école, dans la communauté et qu'on le valorise, *là où il se situe* dans son besoin *d'apprendre*, de *maintenir* et de *maîtriser* la langue française;
4. *vivre et apprécier* le français comme sa culture, sa façon d'être et son habitude de vie;
5. *avoir accès* à une communauté francophone, recevoir l'appui de cette communauté et avoir l'occasion d'y contribuer;
6. *construire* diverses formes de littératies;
7. *connaître* un rendement scolaire lui permettant d'accéder aux institutions postsecondaires et au marché du travail;
8. *maîtriser* l'anglais à un niveau de compétence élevé;
9. *avoir accès* à un programme scolaire orienté vers l'intégration culturelle;
10. *être accompagné* par des enseignants bien informés de ses besoins éducatifs propres aux particularités de son milieu;
11. *être accueilli* dans une école où les gestionnaires sont sensibilisés à ses besoins et convaincus du rôle clé que jouent les parents, l'école et la communauté dans son éducation française langue première.





e) La programmation scolaire

Pour le parent qui choisit l'école française langue première, le but de l'école n'est pas seulement de développer chez l'enfant les connaissances et les habiletés requises par le ministère de l'Éducation. Il la choisit pour que l'enfant puisse apprendre, maintenir et maîtriser la langue française, s'identifier à la culture francophone et s'intégrer à la communauté francophone. C'est ce qui distingue l'école française langue première parmi toutes les formes d'éducation en français en Alberta et qui en fait une école d'excellence pour l'enfant francophone.

En vue de répondre à ces exigences et aux besoins d'apprentissage des élèves, l'école française langue première offre une programmation scolaire adaptée aux besoins diversifiés de ses élèves et aux réalités de notre milieu où la langue anglaise prédomine.

• Les composantes de la programmation scolaire

Quelles sont les composantes de la programmation scolaire? Voici un tableau qui explique trois (3) composantes de la programmation. Ce tableau sert à préciser les objectifs et les résultats visés par l'école, le personnel qu'on y retrouve et les moyens d'enseignement et d'apprentissage que l'école dispense pour répondre aux besoins éducatifs et culturels de l'enfant francophone.

LES COMPOSANTES DE LA PROGRAMMATION SCOLAIRE

	Programme d'enseignement	Services de soutien	Activités intrascolaires et parascolaires
Buts	Sert à atteindre les objectifs et les résultats d'apprentissage du Programme d'études et de la programmation scolaire	Assistent dans l'atteinte des objectifs et des résultats du Programme d'études et de la programmation scolaire	Servent à mieux atteindre les objectifs et les résultats attendus d'une école française langue première
Le personnel	Personnel scolaire certifié (professionnels de l'éducation) Direction d'école et enseignants	Personnel spécialisé Spécialistes en psychoéducation, secrétaires, chauffeurs d'autobus, concierges, infirmières, coordonnateurs culturels, etc.	Personnel scolaire et communautaire Parents, professionnels de l'éducation, personnel de soutien, élèves, personnes intéressées de la communauté, bénévoles, etc.
Moyens d'enseignement et d'apprentissage	Programmes d'études, documents interministériels, matériel pédagogique, manuels, livres, films, vidéos, cassettes, ordinateurs, logiciels, la recherche, l'actualisation linguistique et culturelle, etc.	Services spécialisés en santé et bien-être, services d'orientation, services personnels aux élèves, classes d'accueil, intégration communautaire et culturelle, accompagnement du foyer, etc.	Activités culturelles éducatives, linguistiques, sportives, commerciales, sociales, spirituelles, etc.

- **L'école française langue première se distingue dans sa programmation**

Plusieurs éléments contenus dans la programmation scolaire donnent à l'école française langue première son caractère distinct. Par exemple, dans les moyens d'enseignement et d'apprentissage, les services de soutien, les activités intrascolaires⁵ et parascolaires⁶ et le personnel, l'école se donne des ressources matérielles et humaines souvent différentes de celles d'une autre école.

- **Le personnel scolaire** : Il peut inclure, à titre d'exemple, en plus du personnel certifié, un coordonnateur culturel ou un animateur culturel. Dans le **personnel communautaire**, on fait appel à des gens d'affaires, à des personnes qui œuvrent dans la communauté francophone et aux parents francophones bien sûr, par leur engagement au foyer et à l'école.

⁵ Intrascolaire signifie à l'intérieur de l'école et pendant les heures de cours.

⁶ Parascolaire signifie à l'extérieur des heures de cours de l'école, mais dans le cadre de l'école.



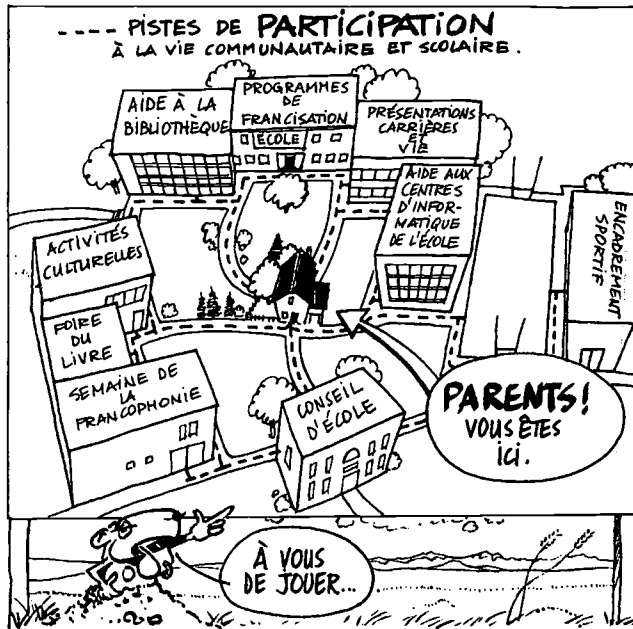
- **Les moyens d'enseignement et d'apprentissage** : Divers programmes de francisation⁷, les classes d'accueil, les mécanismes d'intégration culturelle et communautaire sont conçus pour répondre aux besoins des élèves.
- **Les activités intrascolaires et parascolaires** : L'école propose de plus des activités organisées conjointement par la communauté francophone et par l'école afin de stimuler, revitaliser et affirmer la culture et le fait français. Pour l'épanouissement de la communauté, les familles et l'école se situent en son centre et vice versa.

Pour le parent qui désire participer à la vie scolaire de l'enfant, le tableau « Les composantes de la programmation scolaire », à la page 9, offre d'innombrables pistes :

- accompagner l'enfant dans un programme de francisation;
- faire des présentations dans le cours « Carrière et vie » ou autres;
- participer aux activités de la Semaine de la francophonie;
- participer à l'organisation de foires commerciales;
- participer en famille à des activités culturelles communautaires;
- travailler à la bibliothèque de l'école;
- participer à des services de tutorat;
- participer à divers clubs (art dramatique, sciences, mathématiques, devoirs, etc.);
- mettre à profit ses connaissances en informatique⁸;
- suivre l'enfant dans la programmation scolaire;
- croître avec l'enfant dans le développement de sa langue, de son identité et de sa culture;
- siéger au conseil d'école de l'école de l'enfant, etc.

⁷ La francisation est le processus visant l'acquisition et l'apprentissage du français par les élèves qui le parlent peu ou pas lors de leur entrée à l'école. Généralement, la francisation s'appliquerait aussi à toutes les situations où l'on fait des efforts pour améliorer ses habiletés langagières, reconnaître ses anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle.

⁸ Informatique signifie : des informations associées à l'ordinateur, à l'aide de programmes appelés des logiciels.



Important à savoir

Pour répondre aux besoins d'apprentissage de tous les élèves, le conseil d'école et le personnel de l'école française langue première ont avantage à s'assurer que la planification, l'adaptation, la mise en œuvre et l'évaluation d'une programmation scolaire tiennent compte des facteurs suivants :

- la nature et les besoins particuliers des élèves,
- la nature et les besoins d'une société en constante évolution,
- la nature des connaissances que l'élève doit acquérir dans chaque matière,
- le milieu social et culturel particulier à l'école,
- la nature de la vitalité et des besoins de la communauté francophone.

Compte tenu des ressources humaines et matérielles dont disposent l'école et la communauté, un examen des facteurs ci-dessus permet de procéder à une planification détaillée des divers éléments de la programmation scolaire.

• **Au secondaire, de nouveaux modules d'enseignement**

Dans les moyens d'enseignement cités dans le tableau, se trouvent les Programmes d'études préparés par le Ministère. En septembre 1997, de nouveaux modules d'enseignement se sont ajoutés à la programmation scolaire pour les élèves du niveau secondaire. Ce sont les É.P.T.

Le sigle É.P.T. veut dire : *Études professionnelles et technologiques*. Les Études professionnelles et technologiques remplacent les programmes des arts industriels, des arts ménagers et des sciences commerciales du ministère de l'Éducation. Ce nouveau programme est destiné aux élèves du niveau secondaire 1^{er} et 2^e cycles (de la 7^e à la 12^e année). À l'heure actuelle, le programme des Études professionnelles et technologiques regroupe 650 modules, répartis dans 22 domaines d'étude.



Pour en savoir plus...

- Pour plus de renseignements sur la programmation scolaire, consulter les manuels d'information publiés par le ministère de l'Éducation. Ils donnent un aperçu des cours obligatoires et facultatifs offerts aux élèves de la 1^{re} à la 9^e année :
 - *Ce que mon enfant apprend à l'école - 1^{re} année*
 - *Ce que mon enfant apprend à l'école - 2^e année* et ainsi de suite, jusqu'à la 9^e année.
- Pour plus de renseignements sur les É.P.T., communiquer avec l'école ou visiter sur Internet, la page d'accueil du ministère de l'Éducation traitant de tous les modules des É.P.T. L'adresse est : <http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/>

1.2 Les programmes de français langue seconde

L'école française langue première n'est pas, bien sûr, la seule institution à offrir l'enseignement en français en Alberta. D'autres écoles le font aussi, mais dans une nature et avec des rôles différents. Il est important de connaître ces différences lorsque vient le temps de choisir l'école pour l'enfant.



a) Le programme d'immersion

Le programme d'immersion est conçu pour les élèves *visant l'acquisition de la langue française en tant que langue seconde*. Variant d'une école à l'autre, l'enseignement peut se donner complètement ou partiellement en français. Un programme d'immersion à l'élémentaire, de la première à la sixième année, peut constituer jusqu'à 75 % du temps d'enseignement en français. Au secondaire, le français est la langue d'enseignement pour environ de 40 % à 75 % de la journée.

Le but du programme d'immersion est de développer une très bonne compétence en français, ainsi qu'une compréhension et une appréciation de la culture francophone.

b) Le programme à voies multiples

Le programme à voies multiples est offert dans les écoles de la majorité anglophone aux élèves visés par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. (Voir dans ce chapitre, la section c) « La clientèle », aux pages 3-4.) Certaines de ces écoles sont à deux voies et même à trois voies. Parfois, on peut retrouver à l'intérieur d'une même institution, un programme anglophone, un programme d'immersion française et un programme francophone.

Dans cette institution où la langue anglaise prédomine, il est difficile pour l'enfant francophone de construire son identité francophone et son sens d'appartenance à la communauté francophone et d'acquérir un haut niveau de français en tant que langue première.

c) Le programme de français de base

Le programme de français de base, connu en anglais sous le nom de « core or basic French », est un programme conçu *pour les institutions anglophones*. Dans ces écoles, le français est enseigné à raison d'un cours par jour, ou de plusieurs cours par semaine. L'enseignement du français commence normalement en quatrième ou en septième année et permet à l'élève d'atteindre une compétence de base en français parlé.

1.3 L'éducation à distance

L'éducation à distance est un moyen privilégié qui permet d'offrir une programmation plus riche et diversifiée aux élèves des écoles ne pouvant fournir toute la gamme de cours du niveau secondaire. Pour ce genre d'éducation, l'élève doit être responsable de son apprentissage sans l'accompagnement physique et continu d'un enseignant.

Présentement en Alberta, en éducation à distance, *il existe quelques cours en français*. Cependant, *d'autres cours seront élaborés et offerts dans l'avenir*. L'information présentée ci-dessous donne *un aperçu du fonctionnement de l'éducation à distance*, mais *ne correspond pas nécessairement à ce qui est disponible* en éducation française langue première en province.

Important à savoir

En Alberta, un élève peut profiter de l'éducation à distance de différentes façons :

1. Des cours sont offerts par Alberta Distance Learning Centre à Barrhead (ADLC). L'élève est encadré par l'équipe de l'ADLC et tout le travail se fait à partir des modules écrits. L'élève doit lire les informations et effectuer les travaux. Il est souvent seul à réaliser ce cours, mais il peut communiquer avec son tuteur par téléphone (ceci est l'équivalent des cours par correspondance qui existaient dans le passé).
2. L'éducation à distance interactive synchronisée. Pendant le cours, l'élève entend l'enseignant par l'entremise d'une ligne téléphonique et reçoit les informations par ordinateur. Il se retrouve habituellement avec un petit groupe d'élèves. Il est accompagné d'une aide pédagogique. D'autres élèves, dans d'autres localités, reçoivent l'enseignement en même temps.
3. Plusieurs élèves, dans une même salle de classe et sous la responsabilité d'un seul enseignant, suivent plusieurs différents cours de façon autonome. Ils peuvent faire appel à l'enseignant, au besoin.

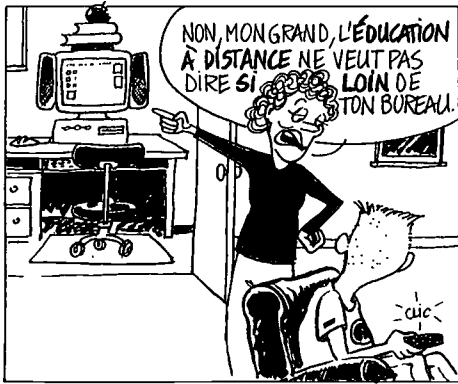
Pour toutes formes d'éducation à distance, l'élève reçoit le soutien technique, pédagogique et administratif qui lui permet de réussir.

• L'éducation à distance nécessite certaines qualités fondamentales

- La discipline et la patience : des délais techniques sont inévitables ainsi que des délais de correction.
- La motivation et la concentration : il faut se motiver soi-même et pouvoir capter tout ce qui se passe à l'écran et à l'audioconférence⁹.
- La persévérance : il faut chercher à répondre aux questions et surmonter les difficultés éventuelles.

• Pistes d'accompagnement pour le parent

- Encourager l'autonomie chez le jeune.
- S'assurer que le jeune apprenne à gérer son temps.
- S'assurer d'avoir des attentes réalistes.
- Connaître les différents intervenants dans l'équipe de soutien pour le cours offert. Il est important de connaître le nom de l'enseignant, de savoir qui est l'aide pédagogique, le cas échéant, qui assure le support technique en cas de problèmes.
- Explorer les difficultés éprouvées par le jeune et dialoguer avec lui pour l'aider à trouver des solutions aux vrais problèmes.



⁹ Audioconférence signifie : une réunion organisée entre des participants éloignés, par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication, en utilisant le téléphone et la télécopie.



Pour en savoir plus...

- Communiquer avec la direction de l'école (voir les coordonnées au chapitre 9, « Banque de ressources »).
- Communiquer avec le RESCOL, un réseau d'éducation à distance pancanadien.
- Communiquer avec la direction générale du conseil scolaire de la région (voir les coordonnées au chapitre 9, « Banque de ressources »).
- Consulter le site Internet du Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) au <http://www.refad.ca>
- Communiquer avec la Direction de l'éducation française, Alberta Education, au 427-2940, en demandant la personne responsable de l'enseignement à distance.

1.4 L'éducation à domicile

L'éducation à domicile est une formule que certains parents choisissent pour leur enfant. Dans cette forme d'éducation, le parent agit comme personne responsable de l'encadrement éducatif de l'enfant.

Pour le parent qui désire se prévaloir du service, l'enfant doit être inscrit à un conseil scolaire. Le conseil scolaire a la responsabilité de fournir les ressources afin d'assurer le bon fonctionnement de l'éducation à domicile. Il a aussi la responsabilité d'offrir les services d'encadrement et d'évaluation au parent et à l'élève qui choisissent de s'inscrire à l'enseignement à domicile.



Pour en savoir plus...

- Communiquer avec la Direction de l'éducation française, Alberta Education, ou avec le conseil scolaire de la région. Les coordonnées sont présentées au chapitre 9, « Banque de ressources ».
- La Alberta Home and School Councils Association peut être aussi une source de renseignements (en anglais). Cet organisme regroupe les parents de la province qui font de l'enseignement à domicile.
- S'il n'existe aucune institution française langue première dans leur région, les parents peuvent se regrouper pour en faire la demande.

Communiquer avec la FPFA ou encore, avec le conseil scolaire de la région. C'est ainsi que les écoles se mettent sur pied : par le désir des parents.

1.5 Les origines et l'évolution de l'éducation française langue première

a) Cent ans de luttes



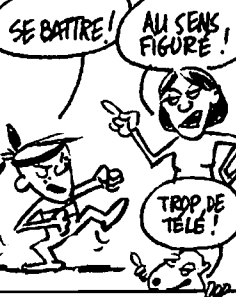
ET AINSI, AU LIEU D'AVOIR DES ÉCOLES FRANÇAISES, LES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA SE RETROUVENT AVEC DES ÉCOLES DITES « BILINGUES »...



CEPENDANT... SELON L'ARTICLE 23 DE LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982, LE DROIT À L'INSTRUCTION EN FRANÇAIS EST GARANTI LÀ OÙ LE NOMBRE D'ÉLÈVES LE JUSTIFIE...



MAIS... SANS UNE LOI SCOLAIRE ALBERTAINE QUI GUIDE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 23, LES PARENTS DOIVENT SE BATTRE POUR L'EXIGER...



FINALEMENT, EN 1984, NOS DEUX PREMIÈRES ÉCOLES FRANÇAISES VOIENT LE JOUR.



ET, EN 1987, SUITE À LA CAUSE MAHÉ CONTRE LE GOUVERNEMENT ALBERTAIN, LA COUR D'APPEL DÉCLARE QUE LES FRANCOPHONES ONT LE DROIT DE GÉRER EUX-MÊMES LEURS ÉCOLES...



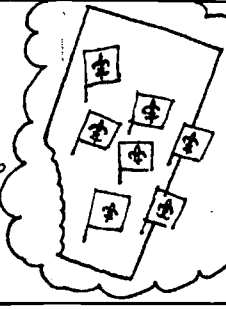
POURTANT, À EDMONTON, ON JUGE QU'IL N'Y A PAS ASSEZ D'ÉLÈVES POUR QU'UN SYSTÈME SCOLAIRE FRANCOPHONE PUISSE EXISTER...



RENDU EN 1989, LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE DE L'ALBERTA NE MENTIONNE TOUJOURS PAS LES DROITS DES FRANCOPHONES DE GÉRER LEURS ÉCOLES FRANÇAISES.



ENTRE 1989 ET 1994, CEPENDANT, PLUSIEURS ÉCOLES FRANÇAISES SONT CRÉÉES ET SEPT RÉGIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES SONT FINALEMENT ÉTABLIES!



EN 1998, ON COMPTE 18 ÉCOLES FRANÇAISES LANGUE PREMIÈRE EN ALBERTA...



'T'AS PAS PEUR QU'IL DEVIENNE UN PEU MILITANT, TON PETIT ?

BIEN... IL EN A FALLU DES MILITANTS ! ET IL EN FAUDRA ENCORE.



À SUIVRE

1

L'éducation française en Alberta

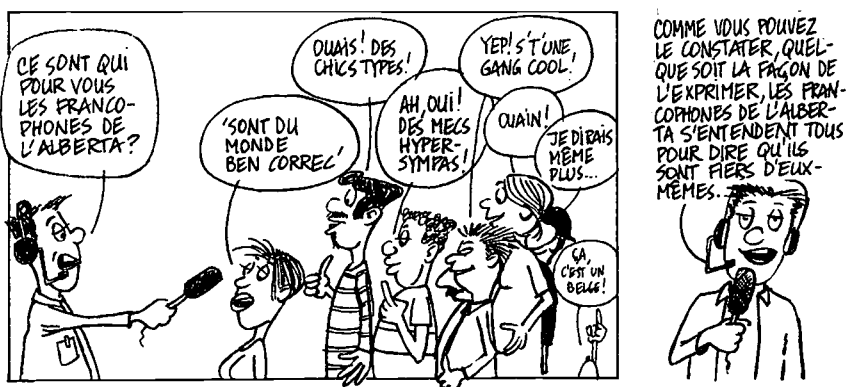


b) Un profil de la francophonie



c) L'appréciation des niveaux de langue, les régionalismes et les divers registres de la communauté

Il y a différentes façons de parler **LE FRANÇAIS**. Dans la communauté, on retrouve plusieurs niveaux de langue française représentatifs des gens provenant d'ici, de tous les coins du pays et de francophonies mondiales. Le fait de comprendre ces divers niveaux et registres de langue permet d'accepter et de respecter les différences culturelles et linguistiques présentes dans la communauté.



La fierté de notre langue

La langue que l'on parle est associée à la communauté d'où l'on vient et au milieu où l'on vit. Peu importe l'origine, chaque langue et culture possède son histoire. En ce sens, chaque langue a ses propres nuances : ses accents, ses jargons, ses expressions. Ce sont les teintes de notre langue.

Dans le milieu francophone albertain, il est important d'être *fier de parler le français* et cela, peu importe la façon dont on le parle. Pour l'adulte ou pour l'enfant francophone, il est important qu'il se sente valorisé, *là où il se situe*, et que la valorisation de la langue soit nourrie autour de lui au moyen de vécus et d'expériences en français. Se donner toutes sortes d'occasions pour le parler est *une source par excellence* de valorisation et d'apprentissage de la langue.



Pour en savoir plus...

Pour plus de renseignements sur le fait français en Alberta, les ressources suivantes sont recommandées :

- La carte historique **Les Français y étaient...**, publiée par la Société historique et généalogique de Smoky River et visiter le site : <http://www.telusplanet.net/public/genea/fa>
- Le livre historique **La communauté franco-albertaine**, publié par l'Association canadienne-française de l'Alberta.
- Communiquer avec les Archives provinciales de l'Alberta et demander l'archiviste francophone, au (403) 427-1750.
- Visiter les sites Internet de la francophonie albertaine (voir les coordonnées au chapitre 9, « Banque de ressources »).
- Communiquer avec l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta, au (403) 465-2306.

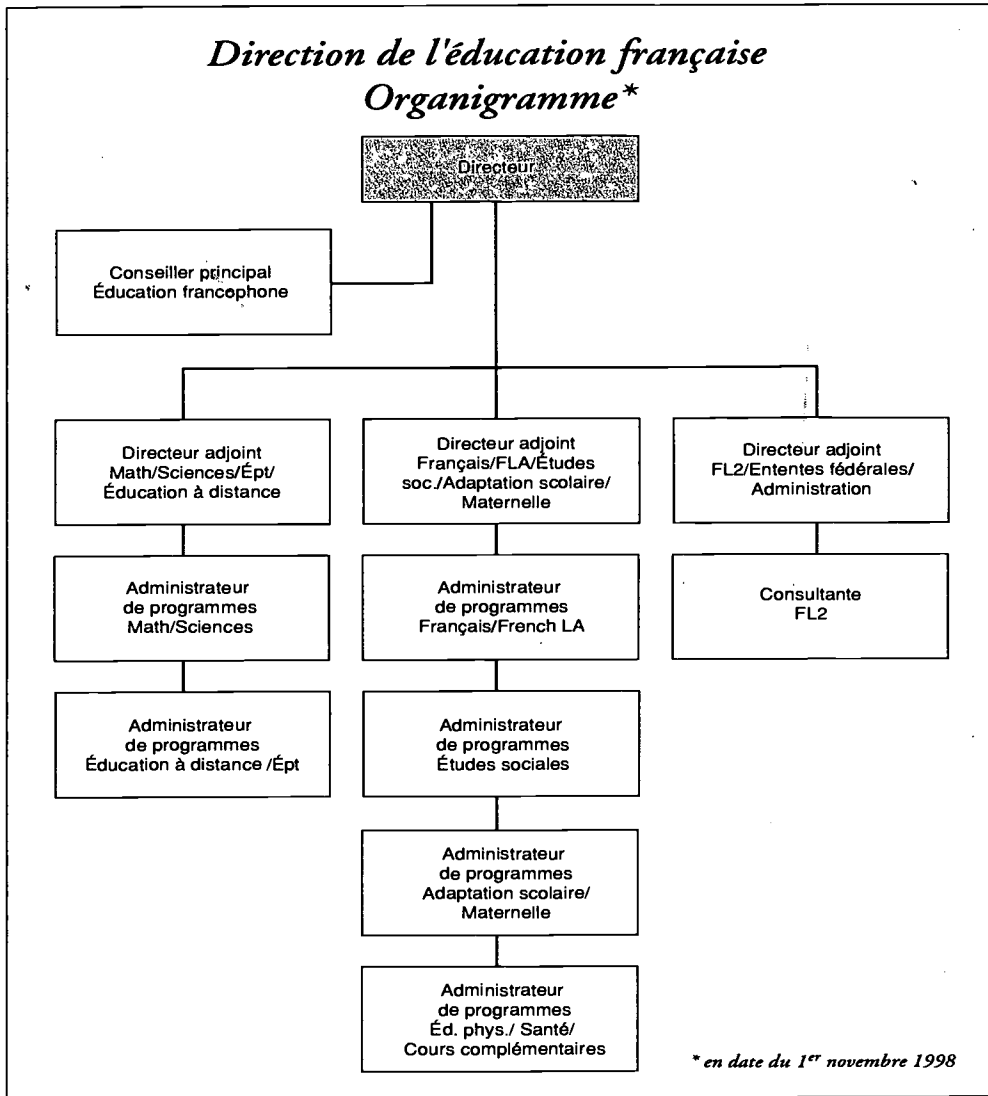
1.6 Le système d'éducation francophone

a) La Direction de l'éducation française

La Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation fait partie de l'unité administrative « Student Programs and Evaluation Division » (Division de programmation et d'évaluation). Cette direction assume son mandat conformément à la loi scolaire de l'Alberta, à la *Charte canadienne des droits et libertés* et en réponse aux besoins spécifiques des clientèles du français langue première et langue seconde.



Direction de l'éducation française Organigramme*



b) Les conseils scolaires

Dans la gestion du système scolaire albertain, il y a trois types de conseils scolaires :

- le conseil scolaire public;
- le conseil scolaire séparé;
- l'autorité régionale francophone.

La grande majorité des écoles françaises langue première sont gérées par des autorités régionales. Il y a aussi des écoles françaises langue première gérées soit par des conseils scolaires publics anglophones, soit par des conseils scolaires séparés anglophones.

c) Les autorités régionales francophones

L'autorité régionale francophone détient les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités qu'un conseil scolaire public ou séparé. Son mandat est de gérer les écoles françaises langue première situées dans sa circonscription scolaire ou mises sous sa tutelle. En Alberta, dans la gestion des écoles françaises langue première, il existe trois autorités régionales : les régions Nord-Ouest, Centre-Est et Centre-Nord.

d) Les conseils de coordination francophones

Un conseil de coordination n'a pas les pouvoirs d'un conseil scolaire ou d'une autorité régionale. Là où il n'y a pas d'autorité régionale francophone, son mandat est de promouvoir et de faciliter l'enseignement en français pour les enfants des parents francophones qui habitent dans sa région, auprès des conseils scolaires publics, séparés ou francophones.

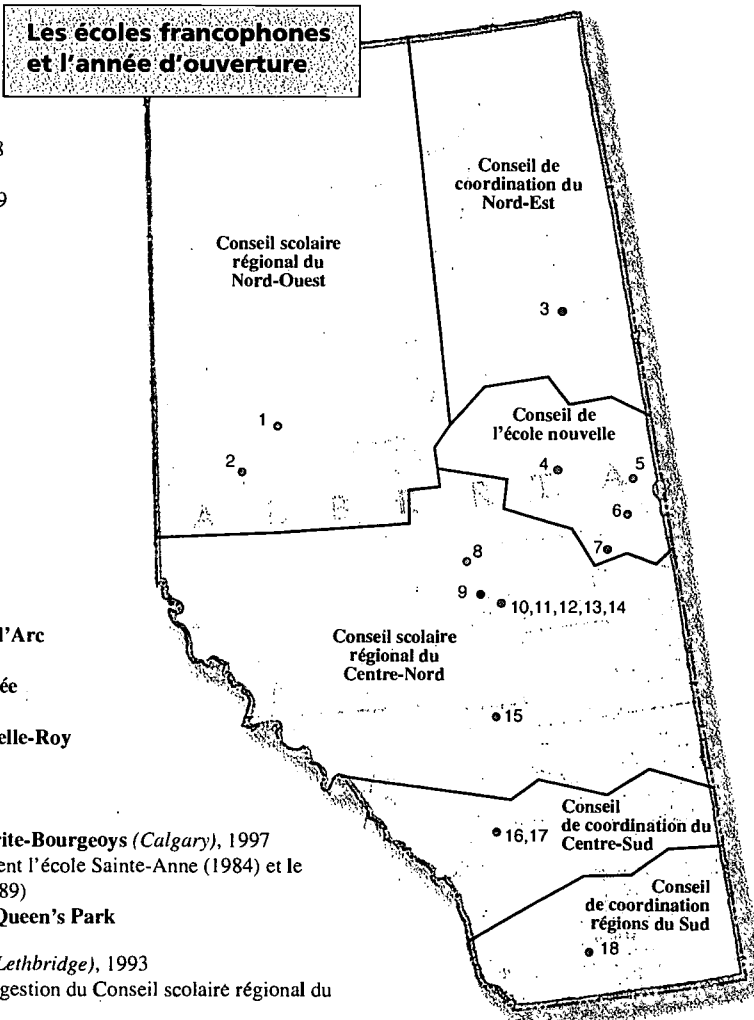
En Alberta, il existe trois conseils de coordination francophones : les régions du Nord-Est, du Centre-Sud et du Sud. La clientèle de la région du Sud est présentement desservie par l'autorité régionale du Centre-Nord.

e) Portrait de l'éducation française langue première en Alberta

Voici la carte de l'Alberta montrant les régions desservies par les autorités régionales et les conseils de coordination francophones, ainsi que les écoles françaises langue première et leur année d'ouverture.

LÉGENDE :

1. École Héritage (Falher), 1988
 2. École francophone de Grande Prairie (Grande Prairie), 1998
 3. École Boréal (Fort McMurray), 1989
 4. École Beauséjour (Plamondon), 1992
 5. École Voyageur (Medley), 1991
 6. École des Beaux-Lacs (Bonnyville), 1994
 7. École du Sommet (Saint-Paul), 1990
 8. École Citadelle (Legal), 1990
 9. École La Mission (Saint-Albert), 1995
 10. École Notre-Dame (Edmonton), 1989
 11. École Père-Lacombe (Edmonton), 1992
 12. École Sainte-Jeanne-d'Arc (Edmonton), 1991
 13. École Maurice-Lavallée (Edmonton), 1984
 14. École publique Gabrielle-Roy (Edmonton), 1997
 15. École La Prairie (Red Deer), 1996
 16. École Sainte-Marguerite-Bourgeoys (Calgary), 1997
 17. École francophone à Queen's Park (Calgary), 1997
 18. École La Vérendrye (Lethbridge), 1993
- *cette école est sous la gestion du Conseil scolaire régional du Centre-Nord



L'éducation française en Alberta

Veillez noter qu'au moment d'aller sous presse, les modèles de gestion en éducation française langue première sont en voie de révision et de restructuration par le ministère de l'Éducation.



Pour en savoir plus...

- Le chapitre 9, « Banque de ressources », donne les coordonnées complètes des écoles françaises langue première, des autorités régionales et des conseils de coordination francophones.
- Pour plus de renseignements sur la gestion scolaire francophone et le système d'éducation albertain, demander les publications suivantes :
 - Alberta, School Business Administration Services, Alberta Education. **Guide de mise en œuvre de la gestion scolaire francophone.** Edmonton, mars 1994, 27 p. Publié en anglais sous le titre : **Francophone Governance Implementation Handbook.**
 - La Fédération des parents francophones de l'Alberta et autres. **Le programme de formation pour comité de parents et conseils d'école. Module I : Le système scolaire,** novembre 1996.
 - S'adresser au ministère de l'Éducation pour obtenir les récentes publications sur les modèles de gestion actuelle et la liste des écoles françaises.
 - Pour connaître les rôles et les fonctions d'une autorité régionale, consulter le **Guide de mise en œuvre de la gestion scolaire francophone,** disponible aussi auprès du ministère de l'Éducation.

1.7 La gestion de l'école par l'école

Dans le système d'éducation albertain, la gestion de l'école par l'école vise à :

- décentraliser la prise de décisions, en engageant la direction d'école et la communauté éducative dans une démarche commune par rapport aux décisions qui concernent l'école et les élèves;
- remettre le processus de prise de décisions au niveau de compétence qui est le plus rapproché des élèves.

Dans le milieu francophone albertain, cette démarche permet à l'école de :

- déterminer les besoins éducatifs, linguistiques et culturels des élèves et de la communauté;
- gérer les ressources disponibles de façon à répondre efficacement à ces besoins.

a) Les conseils d'école

L'école française langue première est au cœur de la communauté et, depuis son existence, elle a hérité d'une riche tradition d'engagement et de participation des parents et de la communauté francophone.

Pour la communauté éducative, le conseil d'école enrichit et contribue à la poursuite de l'excellence de l'éducation visée par l'école. Tel a été le désir du ministre de l'Éducation lorsqu'il a constitué, en 1994, le conseil d'école au sein de toutes les écoles albertaines.

• La raison d'être du conseil d'école

Il permet :

- de décentraliser la prise de décisions, en engageant toute la composante foyer/école/communauté dans une démarche commune qui se rapproche le plus près possible des élèves;
- de faire appel à tous les niveaux de compétence de la communauté qui sont les plus près des élèves;
- d'enrichir l'école de ressources humaines supplémentaires, en engageant *tous les partenaires en éducation* dans l'apprentissage des élèves.



• Le conseil d'école rassemble les partenaires en éducation

Le conseil d'école regroupe *obligatoirement* les parents, la direction d'école, les enseignants, les élèves et la communauté culturelle et des affaires.

Le conseil d'école *a pour but* d'établir un partenariat pour bâtir des visions de ce que l'école peut être et pour effectuer la planification stratégique qui permettra de réaliser ces visions.

Dans le milieu francophone, on regroupe toujours les éléments du partenariat scolaire selon trois composantes, nommées à parts entières, en tant que porteuses d'un poids égal et entier dans la balance de la langue, de l'identité et de la culture en milieu minoritaire. Ces composantes sont *le foyer, l'école et la communauté*.

Ces éléments du partenariat scolaire sont aussi ceux qui sont essentiels à la composition du conseil d'école parce que la famille, l'école et la communauté sont les principales influences complémentaires dans la vie de l'enfant sur les plans de :

- l'acquisition de la langue;
- l'intégration de la culture et l'intégration à la communauté;
- la construction de l'identité;
- la réussite en apprentissage scolaire.

Dans l'illustration ci-dessous, ces trois partenaires de base en éducation francophone qui constituent le conseil d'école sont présentes. On remarque que la famille et l'école, issues de la communauté et en concertation avec elle, s'allient pour *faciliter l'éducation de l'enfant*.





• Le rôle et les fonctions du conseil d'école

Le conseil d'école a *un rôle consultatif*. Ses fonctions sont :

- d'améliorer et d'enrichir l'apprentissage des élèves;
- de promouvoir le bien-être et l'efficacité des intervenants de la communauté éducative afin de maximiser l'apprentissage et la réussite des élèves;
- de représenter l'ensemble de la communauté éducative et *majoritairement* les parents;
- d'assurer la meilleure orientation de l'école pour favoriser l'intégration de la culture, de la langue et de l'identité francophone à l'école, au foyer et dans la communauté.

b) La participation du parent

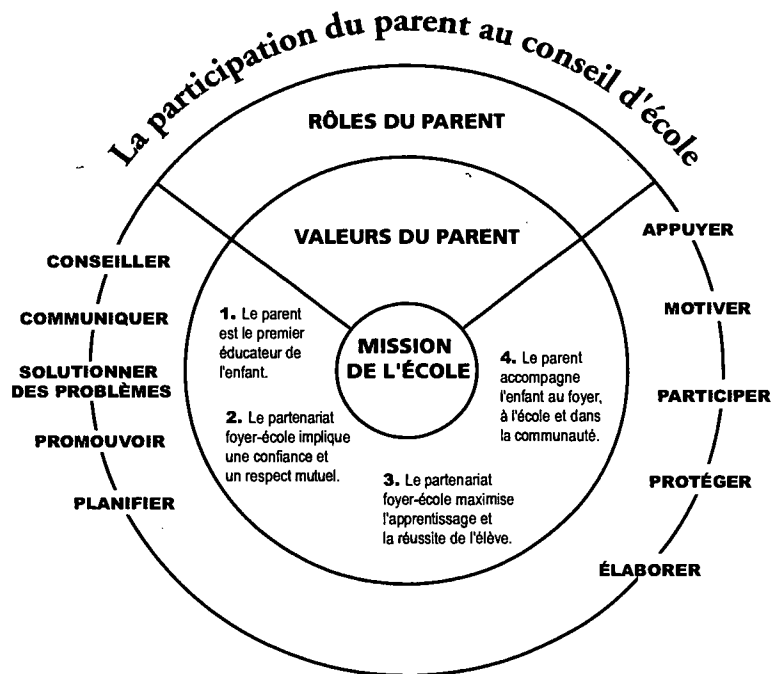
Dans la vie scolaire de l'enfant, lorsque l'on parle du rôle du parent comme premier éducateur de l'enfant, toutes les recherches indiquent que la réussite et l'épanouissement de l'enfant sont associés à deux mots clés :

la participation et l'engagement du parent.

La participation et l'engagement du parent — les bienfaits pour l'enfant

Généralement :

1. l'enfant développe une attitude plus positive envers l'école et atteint une plus grande motivation scolaire, par conséquent les résultats s'améliorent;
2. l'enfant se responsabilise davantage dans sa vie scolaire;
3. l'enfant se sent encouragé et stimulé à poursuivre ses études secondaires jusqu'au bout;
4. l'enfant comprend que ses parents croient à la qualité de l'enseignement qu'il reçoit;
5. l'enfant est rassuré de savoir que le parent travaille à son épanouissement, en fonction de ses besoins éducatifs et de ses talents;
6. l'enfant comprend qu'il est aimé et qu'il est accompagné dans ses apprentissages de la vie;
7. l'école s'assure du succès des programmes scolaires, de son efficacité et de la qualité de l'éducation qu'elle dispense.



Pour en savoir plus...

- Communiquer avec la direction d'école, ou avec un membre du conseil d'école.
- Communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), car les conseils d'école peuvent avoir recours à eux dans un rôle d'appui.
- Demander les publications suivantes :
 - La Fédération des parents francophones de l'Alberta et autres. **Le programme de formation pour comité de parents et conseils d'école. Module III : Les conseils d'école**, novembre 1996.
 - Alberta, Alberta Education. **Manuel des ressources des conseils d'école**. Edmonton, 1996. Publié en anglais sous le titre : **School Council Resource Manual**.
 - Alberta, Alberta Education. **Guide relatif aux conseils d'école. Pour une participation active de la communauté scolaire**. Edmonton, 1995. Publié en anglais sous le titre : **School Council Handbook**.

2. En route vers l'école française langue première

La préparation

a) Les premiers pas du parent... vers l'école!

Le parent est la première éducatrice de l'enfant. Dans ce rôle, la responsabilité du parent consiste à combler les besoins de l'enfant sur tous les plans. Afin d'accompagner l'enfant dans ses besoins, le parent est invitée à consulter les sections suivantes du présent chapitre :

- c) « La vitalité culturelle au foyer », aux pages 39-46
- d) « L'estime de soi, ça se bâtit! », aux pages 47-53
- e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58
- g) « La première expérience de la rentrée scolaire », aux pages 66-68.

• Le parent est un modèle

Dans le milieu où la langue anglaise prédomine, la responsabilité du parent francophone comporte quelques particularités. Cela sous-entend *être un modèle* dans ses convictions et dans son engagement face à :

- la langue et la culture;
- l'identité et le sens d'appartenance;
- la participation à la communauté francophone;
- la vie quotidienne en français.

Ces éléments sont indissociables dans l'épanouissement de l'enfant francophone pour qu'elle devienne une citoyenne forte et authentique dans sa culture française. Tous les moyens sont bons pour *nourrir son foyer de vécus en français*.

2

En route vers l'école française langue première

Lorsqu'on inscrit l'enfant à l'école, la responsabilité d'éducatrice chez le parent demeure la même. Elle inclut la responsabilité *d'accompagner l'enfant* pendant toute sa vie scolaire, aussi bien dans sa vie personnelle que sociale et communautaire. Le parent devient en quelque sorte *la complice de l'école*. Conjointement, l'école et le parent travaillent avec l'enfant pour qu'elle développe toutes les compétences nécessaires à son plein épanouissement. Cela ne veut pas dire, gérer la salle de classe, mais *travailler au côté de l'enseignante*, au même titre qu'elle, *comme intervenante*, mais à un niveau différent.

La responsabilité du parent

Lorsque vient le temps de *choisir l'école pour l'enfant*, cette question est, d'abord et avant tout, reliée *aux priorités du parent* dans ses aspirations pour l'enfant. Par exemple, parfois, ce choix est motivé par la qualité d'un programme scolaire, ou la distance entre le domicile et l'école.

Pour le parent qui désire transmettre la langue, l'identité et la culture françaises à l'enfant, l'école française langue première prévaut sur toutes les autres institutions. Elle la choisit en étant consciente que si l'école ne peut offrir, par exemple, un programme d'études en histoire ou en musique, elle encouragera l'enfant à développer ses talents et ses goûts particuliers avec d'autres moyens et ressources disponibles dans la communauté. Elle comprend également que le sens d'appartenance à la communauté francophone est prioritaire pour bâtir l'estime de soi francophone de l'enfant et que l'école française y contribue largement, en accord avec le foyer et la communauté francophone. Enfin, elle accepte que ce choix comporte quelques exigences dans sa participation et son engagement à la vie scolaire de l'enfant, mais qu'elle le fait pour le plus grand bien-être de l'enfant.

Cependant, il est important de retenir que si l'on choisit l'école française langue première, *l'école ne peut assumer à elle seule*, la responsabilité entière de développer la langue, l'identité et la culture françaises chez l'enfant. La mission et le rôle de l'école sont de renforcer chez l'enfant, la langue et la culture françaises que le parent a choisi de lui transmettre. L'école devient *le prolongement du foyer* et elle est, par excellence, une institution qui permet à l'enfant de *s'épanouir comme francophone dans la communauté*.

Peut-être y a-t-il deux cultures dans le foyer? Est-il possible de respecter ces deux cultures, tout en choisissant l'école française? **La réponse est oui.** Pour cela, il est nécessaire de définir, dans le respect de chacun, le rôle du conjoint et de la conjointe dans l'accompagnement scolaire et de prendre conscience des conséquences de ce choix dans le fonctionnement de la famille.

Ceci veut dire que l'école française langue première vise à accompagner et à valoriser l'enfant, *là où elle se situe*, dans son besoin **d'apprendre, de maintenir, de maîtriser** la langue française, de développer son identité francophone et de s'intégrer à la communauté francophone.

Dans certains foyers, on constate que *l'enfant est au niveau de débutante en français*. Par conséquent, *peut-elle être heureuse et apprendre à l'école française?* **Le fait est qu'il n'est jamais trop tard.** Les institutions françaises langue première sont là pour ça. Elles affirment et soutiennent le choix des parents et elles facilitent l'intégration ou la réintégration à la communauté francophone. Elles prévoient des programmes de francisation¹ par le biais de classes d'accueil ou autres mécanismes d'intégration culturelle et d'apprentissage de la langue française pour accompagner l'enfant et ses parents.

Tout est possible. **Le succès est relié à l'environnement et à l'accompagnement offerts en français** au foyer, à l'école et dans la communauté francophone.



Pour en savoir plus...

- Pour les besoins en francisation de l'enfant, demander auprès du conseil scolaire, de l'école et de la FPFA :
 - le modèle de francisation « Paul et Suzanne »;
 - le centre de ressources préscolaires (voir aussi chapitre 9, « Banque de ressources »).

¹ La francisation est le processus visant l'acquisition et l'apprentissage sur les plans de la langue, de la culture et de l'identité françaises pour les élèves qui le parlent peu ou pas lors de leur entrée à l'école. Généralement, la francisation s'appliquerait aussi à toutes les situations où l'on fait des efforts pour améliorer ses habiletés langagières, reconnaître ses anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle.

b) Le bilinguisme additif et soustractif

Étant donné que la langue anglaise prédomine dans notre milieu immédiat, plusieurs parents se préoccupent du fait que l'enfant doit bien connaître et même maîtriser l'anglais. Une des questions qui est souvent posée est celle-ci :

« ...si j'inscris mon enfant à l'école française langue première, est-ce qu'elle sera quand même bilingue... »?

Oui, à l'école française langue première, l'enfant francophone apprend à maîtriser l'anglais à un niveau de compétence très élevé. Il est possible d'apprendre l'anglais, sans perdre la maîtrise du français. En Alberta, comme on dit : « *le français ça s'apprend et l'anglais ça s'attrape* » et cela, à cause de la force de la culture du milieu anglophone. Pour plus de détails sur l'apprentissage de l'anglais, consulter le chapitre 3, section c) « L'enfant et l'apprentissage de l'anglais », aux pages 75-79.

Cependant, pour apprendre et maintenir une compétence élevée en français en tant que langue première en Alberta, l'enfant francophone a besoin de développer la langue française dans un foyer, dans une école et dans des milieux où *la langue, l'identité, la culture françaises et la communauté francophone* sont valorisées et valorisantes, sans équivoque.

Selon Lambert (1975), il peut y avoir deux types de bilinguisme, soit *le bilinguisme additif et le bilinguisme soustractif*. Cette distinction est importante, car elle permet de mieux comprendre comment se développe le bilinguisme chez l'enfant francophone vivant en milieu où la langue française est dominée par la langue anglaise.

Que signifie le bilinguisme soustractif?

Le *bilinguisme soustractif* est un type de bilinguisme résultant en un affaiblissement de la langue maternelle de la personne. Le résultat est que la langue seconde entre en compétition avec la langue maternelle. Ce type de bilinguisme est commun à la personne dont la langue maternelle *n'est pas la langue dominante* du milieu (foyer, école, communauté) dans lequel elle vit.

• **Deux énoncés sont associés au résultat du bilinguisme soustractif :**

- l'enfant francophone qui vit dans un milieu où la langue anglaise prédomine, risque d'affaiblir sa compétence en langue française et son identité française;
- l'enfant vit aussi dans un milieu où elle risque de perdre des compétences en français au fur et à mesure qu'elle apprend l'anglais.

La cause a été identifiée. C'est que le milieu² dans lequel vit l'enfant francophone, ne valorise pas sa langue, et que l'enfant ne se sent pas valorisée sur les plans de l'identité et de la culture françaises.

Que signifie le bilinguisme additif?

Le bilinguisme additif est un type de bilinguisme qui ne provoque aucune perte dans la langue maternelle de l'individu. La compétence est égale dans les deux langues parlées. Ce type de bilinguisme est commun à l'individu dont la langue maternelle est la langue dominante du milieu (foyer, école, communauté) dans lequel elle vit.

Les réalités des foyers de la communauté francophone

Le fait de se demander si l'enfant sera bilingue n'est pas, en somme, la seule préoccupation du parent francophone. En fait, d'autres réalités font partie du vécu de plusieurs parents.

Il y a plusieurs foyers où les parents proviennent de deux origines culturelles linguistiques. On appelle ces foyers, des foyers exogames ou interculturels. Ces foyers se composent d'un parent francophone et d'un parent d'une autre langue d'origine comme, par exemple, l'anglais.

² Le mot milieu est utilisé, dans ce guide, pour nommer la communauté francophone vivant en situation linguistique minoritaire.

Dans ces foyers, le parent francophone s'interroge : « *Est-ce que mon enfant pourra non seulement maintenir son français, mais aussi, bien l'apprendre et le maîtriser?* »
Oui, en se donnant une base solide au foyer qui peut se définir comme suit :

- en développant une grande complicité entre les conjoints et un respect mutuel des deux cultures;
- en ayant une compréhension approfondie et réaliste de conditions qui assurent le développement et le maintien du français et du bilinguisme additif;
- en choisissant l'école française langue première, les parents prendront conscience des conséquences de ce choix et de l'appui qu'ils doivent apporter en français au niveau du fonctionnement de la famille.

Pour d'autres parents francophones, le vécu se situe à un autre niveau. Étant nées en milieu où la langue anglaise prédomine, là où il y avait relativement absence d'institutions en français langue première, plusieurs parents francophones n'ont pas eu accès à une instruction dans leur langue maternelle. Les parents s'inquiètent et se demandent « *Est-ce que la qualité de notre français est assez bonne pour aider l'enfant à cheminer et à croître au niveau de sa langue et de son identité francophones?* »
Bien sûr que oui et cela, peu importe où l'on se situe dans ses besoins d'apprendre, de maintenir et de maîtriser la langue et la culture françaises.

Peu importe la réalité du foyer, il faut se rappeler que *tous les foyers francophones vivent une réalité similaire*. Ils sont immergés, en tout temps, dans une société où la langue anglaise prédomine.

TU PENSES QUE NOT' FRANÇAIS Y EST ASSEZ BON POUR COMME Y DISENT « AIDER NOS ENFANTS À CHEMINER ET À CROÎTRE AU NIVEAU DE LEUR LANGUE... » ?



BEN SÛR QUE OUI ! ICI, AUJOURD'HUI, ON A BIEN PLUS LA CHANCE DE PARLER ET D'ENTENDRE LE FRANÇAIS. MÊME, QUE TÒI TU T'AMÉLIORES... QUAND TU FAIS UN EFFORT !

L'enfant francophone et le bilinguisme additif

En général, le parent francophone se pose trois questions :

- Comment développer et maintenir une haute compétence en français chez l'enfant?
- Quel type de bilinguisme l'enfant peut-il atteindre?
- Existe-t-il des moyens d'assurer que l'enfant accèdera au bilinguisme additif?

Peu importe la réalité où se situe le parent francophone dans son foyer, il est possible que l'enfant accède à un bilinguisme additif, en autant qu'elle soit entourée et engagée directement dans une proportion suffisante de contacts linguistiques et que le développement du français soit soutenu de façon continue et particulière.

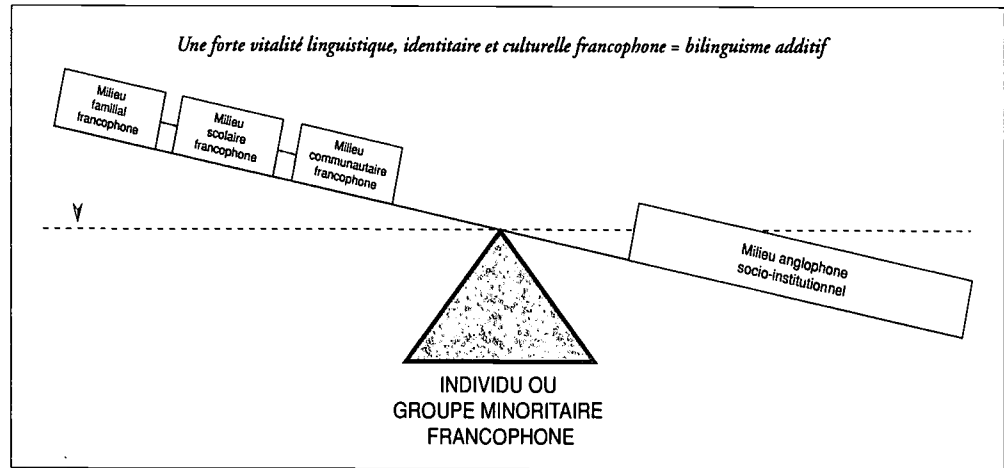
COMMENT FAIRE? En donnant le soutien à la langue française, soutien qui doit provenir, *d'abord et avant tout*, du milieu familial, *mais aussi* des milieux scolaire et communautaire.

La famille, l'école et la communauté peuvent alors *conjointement devenir un balancier compensateur* qui équilibre la dominance de la langue anglaise véhiculée par le milieu socio-institutionnel qui l'entoure.

Autrement dit, plus les trois milieux seront efficaces, constants et complémentaires dans le soutien du développement de la langue et de l'identité additive, et plus la vitalité linguistique, identitaire et culturelle française chez ces enfants sera grande. Cette notion de vitalité du français est expliquée plus en détail dans ce chapitre, à la section c) « La vitalité culturelle au foyer », aux pages 39-46.

Maintenant, examinons comment la vitalité linguistique, identitaire et culturelle francophone provenant de la famille, de l'école française langue première et de la communauté francophone peut contrebalancer la dominance de la langue et du milieu anglais. L'illustration de la page suivante est une adaptation du balancier compensateur de la vitalité ethnolinguistique³ de Landry (1984).

³ Ethnolinguistique signifie : étude du langage des peuples en tant qu'expression de leur culture et de leur milieu social.



Source : R. Landry et R. Allard. « L'école canadienne-française : facteur indispensable à l'unité nationale », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, vol. XVI, N° 3, décembre 1988.

L'individu ou le groupe minoritaire francophone est illustré par le triangle qui soutient la balance. La flèche pointant vers le bas indique l'intensité de l'effet de la vitalité linguistique et culturelle des milieux familial, scolaire et communautaire francophones, qui contrebalance ou équilibre le poids et la force du milieu socio-institutionnel où la langue anglaise prédomine dans le milieu.

Pour renforcer la réponse à la question :

« Est-ce que l'enfant francophone peut devenir bilingue? »

Les recherches de Landry et Allard (1988) démontrent ce qui suit :

- l'enfant d'une minorité linguistique qui est instruite dans une école française langue première est généralement mieux préparée à apprendre la langue seconde, l'anglais, en plus, l'enfant maintient plus adéquatement le français comme langue première.

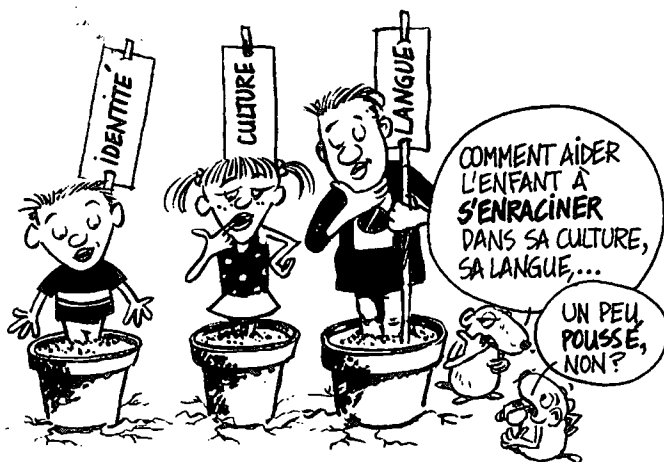


Pour en savoir plus...

- Pour les foyers exogames ou interculturels, demander le dépliant bilingue : **Le français chez nous, des idées pratiques pour la promotion du français dans les familles bilingues.** Le dépliant est disponible auprès de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et dans chacune des écoles françaises.

c) La vitalité culturelle au foyer

Comment le parent francophone *peut-elle aider l'enfant* à vivre en français et à grandir comme francophone? Plus précisément, comment peut-on aider l'enfant à s'enraciner dans son identité, dans sa culture, dans sa langue et dans son appartenance à la communauté francophone?



La responsabilité du parent dans l'éducation de l'enfant, c'est de transmettre ses savoirs à l'enfant. Pour le faire, il faut être claire avec soi-même et authentique dans ses convictions, dans la transmission du :

- savoir;
- savoir-faire;
- savoir-être;
- savoir-vivre-ensemble.

LE SAVOIR : Un des plus beaux savoirs que le parent peut transmettre à l'enfant, c'est la connaissance et la conscience intime de son histoire personnelle. L'histoire de son enfance, l'histoire de ses parents, l'histoire de ses grands-parents et de ses ancêtres, l'histoire de sa communauté, celle où elle est née et celle où elle vit maintenant. Pour cela, il faut la connaître comme adulte et être bien avec elle.

LE SAVOIR-FAIRE : Le savoir-faire veut dire, rendre visibles pour l'enfant les valeurs souhaitables lui permettant d'évoluer dans la vie. Concrètement, on apprend à l'enfant à parler, on lui apprend à se laver, à manger seule. On lui apprend les notions du bien et du mal, des façons de se comporter et enfin, tout ce qui a été transmis d'une génération à l'autre et qui peut maintenant lui être transmis.

N'est-ce pas important de transmettre ces savoirs-faire qui guident toute une vie? N'est-ce pas important comme parent de modeler aussi, pour l'enfant, ce que l'on vit et ressent lorsque l'on parle de fierté, d'identité et d'engagement?

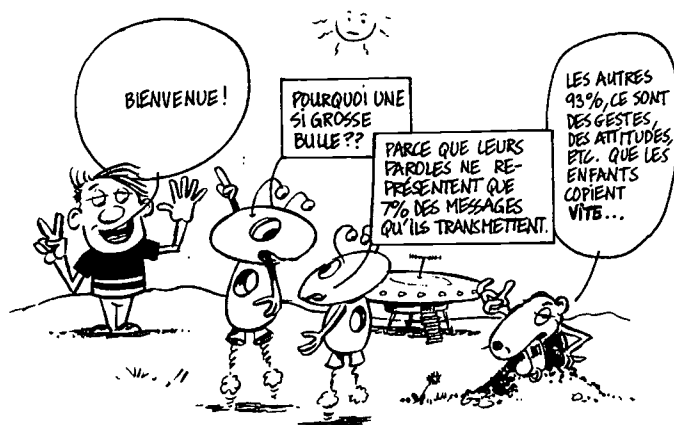
LE SAVOIR-ÊTRE : Le savoir-être touche profondément l'identité. Qui suis-je? Qui suis-je comme francophone? Là aussi, il faut être claire et authentique avec soi-même. L'enfant détecte très vite autour d'elle les petites et les grandes anomalies⁴ de la vie et les contradictions dans le vécu du parent. Par exemple, l'enfant se demande pourquoi son parent francophone désire qu'elle aille à l'école française langue première et qu'en même temps, elle lui parle en anglais à la maison. L'enfant a de la difficulté à comprendre ce savoir-être de parler français qui s'applique pour elle seulement à l'école, et non à la maison en compagnie de sa famille et de ses amis.

LE SAVOIR-VIVRE-ENSEMBLE : Dans la communauté francophone, ce savoir-vivre-ensemble apparaît comme une des valeurs essentielles à développer. Par exemple, dans la réalité de l'école française, l'enfant passe sa vie scolaire avec pratiquement les mêmes enfants, de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. Pour beaucoup d'enfants, l'école française représente des petits nombres, car c'est la réalité du milieu. Dans ce cas, pour le savoir-vivre-ensemble, il est nécessaire que l'adulte et l'enfant francophones acceptent cette réalité et nourrissent le sentiment de solidarité qui les unit. Il est très important que les membres de la communauté francophone apprennent à vivre ensemble, tout en se respectant et en se soutenant mutuellement au niveau de la langue, l'identité, la culture et l'appartenance à la communauté francophone.

⁴ Anomalie signifie, dans ce contexte, écart par rapport à une norme, à un modèle.

Le savoir-vivre-ensemble comme francophone commence d'abord dans la famille, pour se poursuivre à l'école et ensuite dans la communauté. C'est inévitable, le savoir-vivre-ensemble colore et nourrit la vie du quotidien et la valorisation de la langue, de l'identité, de la culture françaises et de la communauté francophone. Pour développer le savoir-vivre-ensemble comme francophone, il est nécessaire pour toute personne de se donner des références culturelles et des habitudes de vie en français.

Au niveau de la vitalité culturelle ou lorsqu'on parle de l'identité, de la langue, de la culture françaises et de l'appartenance à la communauté francophone, *l'engagement propre du parent parle plus fort que toutes ses paroles*. Les recherches mentionnent que dans les messages transmis aux autres, et cela s'applique aussi à l'enfant, le parent n'utilise que 7% de paroles et les 93% qui restent, c'est sa vie qui parle, ses gestes, ses actions.



- Autrement dit, il est important que le parent francophone comprenne sa propre identité :
- de quoi est faite son identité française?
- comment se sent-elle face à la langue française?
- comment la nourrit-elle?
- qu'est-ce qu'elle devient?

- Il est important qu'elle puisse situer sa culture française dans un environnement anglophone et nord-américain comme celui dans lequel elle se trouve :
 - quelle est sa propre culture?
 - comment peut-elle la définir?
- Il est important, comme francophone, qu'elle soit située dans l'appartenance à la communauté dans laquelle elle vit :
 - comment peut-elle traduire son sens d'appartenance à la communauté francophone de sa ville, de son village, de sa province et de son pays?
 - comment est-ce qu'elle y contribue?
- **Comment se porte la vitalité culturelle au foyer?**

À l'aide du jeu-questionnaire qui suit, le parent pourra évaluer ses habitudes de vie en français et comment elles sont présentes dans son foyer au quotidien. Le questionnaire intitulé, **Mes références culturelles et mes habitudes de vie**, est un outil de réflexion et de prise de conscience.



Mes références culturelles et mes habitudes de vie

(généralement en)
français ou anglais

Répondre honnêtement à chacune de ces questions.

1. Lorsque j'ouvre la radio à la maison, mon premier choix est un poste		
2. Lorsque j'écoute de la musique, mon premier choix est		
3. Lorsque je regarde la télévision, ma première sélection est un poste		
4. Lorsque je loue des vidéocassettes, je les prends		
5. Lorsque j'organise des activités, mon matériel de référence est surtout		
6. Lorsque je prie ou médite ou réfléchis, je le fais spontanément		
7. Lorsqu'un ou une francophone me parle en anglais, je lui réponds		
8. Lorsque je me présente à une personne anglophone, je prononce mon nom avec un son		
9. Lorsque je m'abonne à une revue, je cherche une revue		
10. Lorsque je m'engage dans des activités communautaires, je participe, d'abord, aux activités		
11. Lorsque je donne mon numéro de téléphone à une personne parlant français, la façon qui m'est la plus familière est		
12. Lorsque je parle d'un médicament sans ordonnance, j'utilise le nom (ex. : Tilénol)		
13. Lorsque j'écris un chèque, je le fais		
14. Lorsque je veux payer en argent comptant au magasin, je compte		
15. Lorsque je téléphone à une compagnie aérienne, je le fais		

2

En route vers l'école française langue première

(généralement en)
français ou anglais

2

En route vers l'école française langue première

16. Lorsque je parle de musique, je dis qu'il y a plus de rythme ou que la musique est meilleure		
17. Je préfère regarder un film		
18. Lorsque je raconte à une autre personne une discussion qui s'est déroulée en anglais, je rapporte les paroles dites		
19. Lorsque je parle d'organismes gouvernementaux, je cite leur nom		
20. Lorsque j'appelle par exemple chez Sears, je demande d'avoir les services		
21. Lorsque je rédige mon rapport d'impôt, j'utilise le formulaire		
22. Lorsque j'envoie des cartes de Noël et de souhaits à des personnes parlant français, je choisis des cartes		
23. Le message enregistré sur ma boîte vocale (répondeur automatique) est		
24. Lorsque je fais un « party » chez moi, la musique choisie est surtout		
25. Lorsque je sors avec des amis parlant français, les discussions se passent surtout		
26. Lorsque je fais faire mes chèques, l'information imprimée est		
27. Lorsque je lis pour me divertir, je choisis surtout des livres		
28. Quand je vais à une joute sportive de mon enfant, je l'encourage		
29. Lorsque je choisis l'endroit où je veux aller en vacances, je choisis un milieu		
30. Quand je lis les étiquettes des produits alimentaires, je lis la version		

(généralement en)
français ou anglais

31. Quand je prépare la liste d'épicerie, j'écris ce dont j'ai besoin		
32. Lorsque j'ai le choix, je choisis un commerce qui m'offre des services		
33. Dans un groupe où il y a des francophones et des anglophones, je parle aux francophones		
34. Quand j'achète un nouvel appareil, je lis les instructions		
35. Lorsque je vis une situation remplie d'émotions, j'exprime mes émotions		
36. Lorsque je me fâche, les mots qui viennent en premier (jurons) sont		
37. Au niveau des comédiens et des comédiennes, je connais plus ceux et celles des séries et des films		
38. Lorsque je fais du bénévolat, je le fais surtout auprès d'organismes		
39. Mon calendrier à la maison est		
40. Lorsque j'écoute une chanson, je comprends mieux les paroles		
41. Si j'écoute une émission sportive à la télévision, je l'écoute		
42. Lorsqu'une personne ne comprend pas ce que je lui dis, je le répète		
43. Quand je parle des différentes associations sportives, j'utilise le sigle (Hockey : LNH en français ou NHL en anglais)		
44. Ma collection de disques ou de cassettes est (surtout)		
45. Lorsque je vais à une réunion ou autre rencontre dite bilingue, je pose mes questions ou je répons		

2

En route vers l'école française langue première

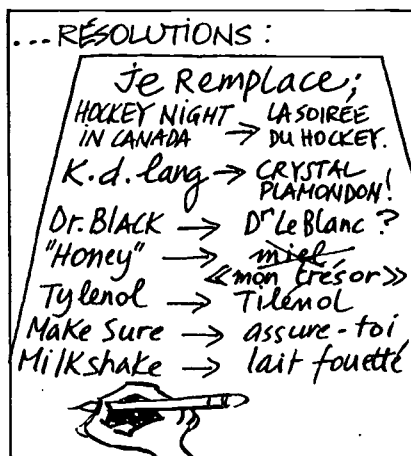
(généralement en)
français ou anglais

46. Lorsque j'adresse une lettre, j'inscris M./Mme, M./Mrs./Ms.		
47. Lorsque je m'adresse aux gens, je leur dis Bonjour! Allô! Hi! Hello!		
48. Pour mon adresse de retour, j'écris (adapter à votre adresse) C. P. 001, 3 ^e Rue; Box 001, 3 rd St.		
49. Si j'ai un surnom ou un diminutif de mon nom, il est		
50. Lorsque je répons au téléphone, je dis Bonjour! Allô! Hi! Hello!		

En conclusion...

À chacun maintenant de **revoir** ou de **mettre en valeur**, dans son foyer, ses références culturelles et ses habitudes de vie en français. Peu importe où on se situe dans ses habitudes, il n'est **jamais trop tard** pour en prendre conscience et se franciser.

Source : L. Gauvin, R. Ducharme et B. Roy. **Mes références culturelles et mes habitudes de vie**. Gravelbourg (Sask.), Collège Mathieu, mars 1995.
(Adaptation du jeu-questionnaire pour atelier)



d) L'estime de soi, ça se bâtit!

Un des plus beaux cadeaux qu'un parent peut offrir à l'enfant, c'est celui de l'aider à développer une bonne estime de soi. Les auteurs Duclos et Laporte (1995) disent : « L'estime de soi, c'est cette petite flamme qui fait briller le regard lorsqu'on est fier de soi! »



• Ça se bâtit!

Pour que l'enfant arrive à bâtir et sécuriser intérieurement son estime de soi, elle a besoin de règles de conduite. Ces règles doivent être **claires, concrètes, constantes, conséquentes et congruentes**. Elles doivent tenir compte de l'âge et, avant tout, des besoins de l'enfant. Elles doivent aussi être définies dans une relation aimante avec l'enfant, car ceci est la base de toute discipline.

2

En route vers l'école française langue première

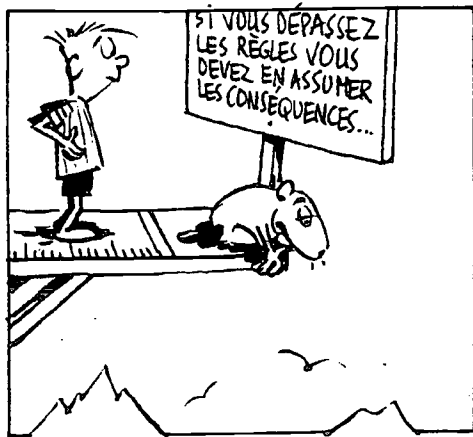
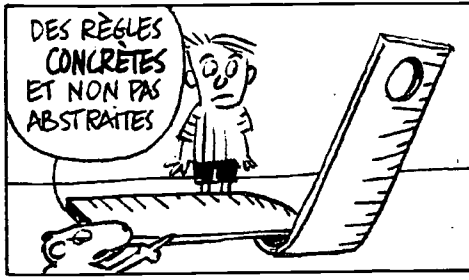
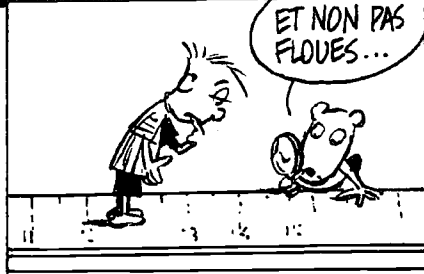
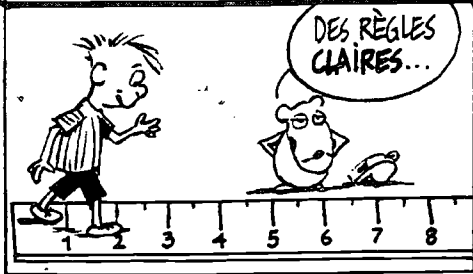
Les règles de conduite

1. Des **règles claires** : préciser les valeurs importantes et y adhérer soi-même.
Exemples : l'honnêteté, le respect des autres, etc.
2. Des **règles concrètes** : en fonction des actions qui mènent à la réalisation.
Exemple : demander à l'enfant de suivre les consignes de l'enseignante.
3. Des **règles constantes** : l'application ne doit pas varier selon les humeurs et les émotions. L'application de ces règles peut être déplacée pour un grand événement, mais elle doit être remise aussitôt en vigueur. Exemple : l'heure du coucher.
4. Des **règles conséquentes** : la conséquence lorsqu'on déroge⁵ aux règles à suivre.
Exemple : si l'enfant est impolie, elle doit s'excuser. Dans les conséquences, il est important d'expliquer à l'enfant, que c'est son comportement qu'on n'aime pas et non sa personne.
5. Des **règles congruentes** : l'adulte est le modèle et elle agit elle-même en fonction des valeurs qu'elle veut transmettre à l'enfant. *Au niveau de la langue, de l'identité et de la culture françaises, ses vécus quotidiens en français contribuent à bâtir l'estime de soi francophone de l'enfant.*

Source : G. Duclos et D. Laporte. *Du côté des enfants*. Volume III. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. (Adaptation des pages 169-171).

⁵ Déroger signifie : ne pas observer ou ne pas appliquer une loi, une règle, une convention.

QUELLES RÈGLES FAIRE SUIVRE AUX ENFANTS ?



• Parler avec l'enfant

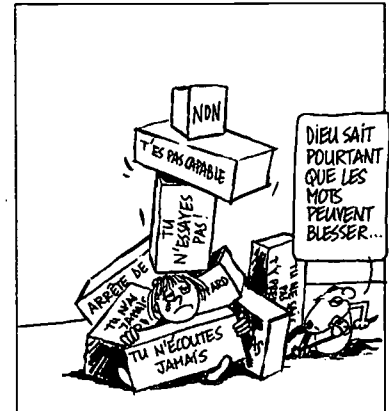
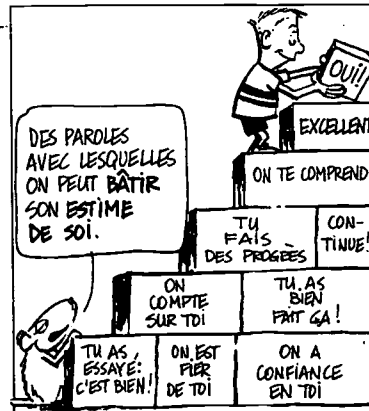
Il est très important à tous les jours de prendre le temps de s'asseoir pour écouter et dialoguer avec l'enfant à tout âge. Écouter, sans juger et sans réprimander. Lorsque l'on parle avec l'enfant, que ce soit pour partager des belles choses, ou pour expliquer la contrariété face à un comportement, **utiliser un langage valorisant**. La portée des mots sert à bâtir et elle peut aussi blesser et même démolir l'estime de soi.

Des mots qui bâtissent

- tu as vraiment fait preuve de maturité!
- tu es une enfant généreuse et aimable, ça me fait grand plaisir!
- ton souci de remettre un projet de qualité me réjouit!
- ton honnêteté me rend heureuse!

Si l'on est contrariée ou fâchée, pour **éviter les mots qui blessent**, il est suggéré d'utiliser le **JE** pour s'exprimer. Par exemple, au lieu de dire:

- tu n'écoutes jamais! **dire plutôt** : j'aimerais que tu m'écoutes quand je parle.
- tu es vraiment paresseuse! **dire plutôt** : je ne comprends pas pourquoi il te faut tant de temps.



Ce qui favorise l'estime de soi pour l'enfant et pour le parent

- *Être présente* de façon aimante auprès de l'enfant;
- *Féliciter* l'enfant, l'encourager;
- *Inviter* l'enfant à prendre des initiatives;
- *Souligner* ses forces, ses réussites et ses bonnes actions;
- *Être une adulte* en qui on peut avoir confiance;
- *Encourager* l'enfant à créer;
- *Rire et parler* avec l'enfant.

Exercice de réflexion pour bâtir l'estime de soi

Reformuler les énoncés suivants en termes positifs.

Au lieu de dire

Faut toujours te répéter la même chose.

Tu as encore oublié.

Enlève-toi de là, tu n'es pas capable.

Laisse-moi faire.

Tu es donc distraite.

Je pourrais dire

Ex. *Que peux-tu faire pour que je n'aie plus à répéter?*

Source : D. Laporte et L. Sévigny. *Comment développer l'estime de soi de nos enfants*.
Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. (Adaptation de la page 47)

- Pour façonner l'identité francophone de toute la famille!

Ériger un coin de la fierté à la maison!

Prendre simplement un espace libre sur un mur, la porte du réfrigérateur, un tableau noir ou un morceau de contre-plaqué.



• Processus :

- Écrire en lettres moulées en français « *MUR DE LA FIERTÉ* » sur une bande de papier et la placer tout en haut, bien en vue.
- Aviser les enfants et tous les membres de la famille que c'est un endroit pour afficher des choses vraiment spéciales, des choses qui font qu'on se sent bien et dont on est fier. Que le parent donne l'exemple en affichant elle-même un objet qu'elle a fait ou quelque chose qui a une signification pour elle. Exemple : une lettre la remerciant de son bénévolat à l'école, ou un projet qu'elle a réalisé à son travail.

- Inviter les enfants à en faire autant. Exemple : y afficher un dessin, une dictée en français, un devoir bien fait, un mot d'amour écrit en français.

Source : Le programme *Écoute ton cœur*, Santé et Bien-Être Canada. (Adaptation)



Pour en savoir plus...

- Voir le chapitre 3, section 3.1 j) « L'estime de soi et la réussite scolaire », aux pages 100-103.
- Duclos, Germain, D. Laporte et J. Ross. **L'estime de soi de nos adolescents. Guide pratique à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 178 p.
- Duclos, Germain et D. Laporte. **Du côté des enfants. Volume II.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine et le magazine Enfants Québec, 1995. 318 p.
- Laporte, Danielle et L. Sévigny. **Comment développer l'estime de soi de nos enfants. Journal de bord à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. 109 p.

Toutes ces publications sont disponibles au Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe de la FPPA (voir chapitre 9, « Banque de ressources »).

e) L'importance de l'éducation préscolaire en français

• La participation du parent

Le parent et la famille donnent la base d'apprentissage à l'enfant. La famille est le milieu propice au développement du plein potentiel de l'enfant. Pour comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant, on invite la lectrice à consulter la section g) « La première expérience de la rentrée scolaire », aux pages 66-68, qui explique les besoins fondamentaux de l'enfant selon Maslow.

Dans le milieu francophone albertain, l'enfant d'âge préscolaire, comme tout individu, *doit être entourée et nourrie de vécu en français afin de construire les littératies⁶ multiples*. La construction des littératies est essentielle pour bâtir l'estime de soi et l'identité culturelle et linguistique de l'enfant. Dans la vie de l'enfant, la construction des littératies *commence dès la naissance et se poursuit au fil des ans*.



⁶ La *littératie* englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie du milieu immédiat. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone.

• L'actualisation de l'enfant d'âge préscolaire et la construction des littératies multiples

Les littératies multiples servent à définir les connaissances, les habiletés et les attitudes propres aux milieux personnel, communautaire et scolaire de l'enfant, de son foyer et de la communauté.

Les littératies multiples amènent l'enfant, non seulement à *défricher les divers langages de la maison, de l'école* (les langues, les mathématiques, les sciences, la musique, etc.) *et de la société*, mais aussi à pouvoir *se servir de ces « langages » dans sa vie*.

Dans un milieu où la langue anglaise prédomine, la construction des littératies chez l'individu de tout âge est extrêmement importante.

• Quelles sont ces littératies multiples?

- la littératie personnelle
- la littératie scolaire
- la littératie communautaire

La littératie personnelle

Pendant toute sa vie, *l'enfant est entourée de mots, de gestes, de sons, d'images, de façons de parler, de lire, etc.* L'enfant est appelée à comprendre « ce monde » que lui offre le parent. La langue et les engagements sont porteurs de sens pour l'enfant et de là, l'importance de choisir, *au plus bas âge*, l'identité culturelle et linguistique que l'on désire transmettre à l'enfant. Cette forme de littératie se nomme *la littératie personnelle* et elle est, en quelque sorte, la porte par laquelle l'enfant entre dans le « monde ». *Cette forme de littératie débute au foyer et se poursuit à l'école et pendant toute la vie de l'enfant.*

La littératie scolaire

La littératie scolaire est celle qui comprend les « *langages* » *des divers domaines d'apprentissage* (le français, les mathématiques, les sciences, etc.) qui seront étudiés tout au long de la vie de l'enfant. Cette forme de littératie

s'ajoute au bagage initial de connaissances, d'habiletés et d'attitudes acquises au foyer.

Par exemple, dans l'éducation préscolaire, *on construit cette littératie avec des livres, des revues, des chansons, des comptines, des concepts et des activités* qui permettent à l'enfant d'explorer, d'imaginer, de rechercher, d'analyser, d'évaluer et de voir des liens entre des décors, des concepts et des images.

La littératie communautaire

La littératie communautaire comprend les *façons de penser, de dire et d'agir de la communauté francophone et de celle du voisinage. Elle élargit la littératie personnelle de l'enfant*. L'éducation préscolaire centre ses activités d'apprentissage sur la communauté francophone et au milieu de celle-ci. Cette littératie permet à l'enfant et à sa famille de s'intégrer à la communauté et vice versa. Pour l'enfant d'âge préscolaire, *cette littératie commence au foyer et se développe avec l'éducation préscolaire et l'école et s'ouvre évidemment sur la communauté*.

• Je peux construire... à chaque jour

Pour l'enfant, la construction des littératies multiples se fait en lui fournissant et en l'entourant de vécus en français à la maison, dans la communauté et par une éducation préscolaire en français à laquelle on peut avoir accès dans la communauté. La description des services préscolaires en français est présentée dans la section f) de ce chapitre, aux pages 59-65.

Plus l'enfant sera entourée dans un monde de ressources et de vécus en français, plus son estime de soi et son identité francophone seront fortes. Pour accompagner l'enfant dans la construction des littératies multiples, lire le chapitre 5, « La langue, l'identité et la culture au foyer », aux pages 141-156.

Tout comme l'école française langue première est l'institution par excellence pour l'enfant francophone d'âge scolaire, l'éducation préscolaire en français assure les mêmes bienfaits chez le jeune enfant. Tout comme l'école, l'éducation préscolaire en français complète le rôle du foyer dans l'actualisation de l'enfant francophone.

• **Il n'est jamais trop tard pour l'enfant!**

Qu'advient-il de l'enfant francophone de trois et quatre ans qui a *besoin d'apprendre le français*? Peut-on l'inscrire à un service d'éducation préscolaire en français? Bien sûr. **Il n'est jamais trop tard!** Les services francophones existants qui offrent l'éducation préscolaire ont des programmes de qualité pour accompagner les jeunes enfants ayant des besoins en **francisation**⁷.

L'éducation préscolaire par le jeu permet *à l'enfant et aux parents parlant peu ou pas le français* de cheminer vers l'intégration culturelle et linguistique de la communauté francophone.

Les services préscolaires francophones de la province possèdent un grand nombre de ressources pédagogiques de qualité. Plusieurs d'entre eux possèdent des mécanismes et des programmes d'accueil, ainsi que du matériel de francisation conçus *pour accueillir l'enfant, là où elle se situe, dans ses besoins identitaire, linguistique et culturel.*

• **Que vit l'enfant en éducation préscolaire?**

- elle bénéficie d'un apprentissage complémentaire à celui du foyer;
- elle bénéficie de contacts avec d'autres enfants de son âge, en présence d'adultes expérimentées et conscientes de ses besoins;
- elle découvre tout un autre monde à l'extérieur de sa famille;
- elle découvre à la fois ses points forts et ses faiblesses;
- elle apprend à négocier, à prendre sa place, à dire ce qu'elle pense, à participer aussi bien qu'à observer, à développer sa confiance en soi par ses relations avec d'autres enfants;
- elle s'actualise par le jeu et par le plaisir éducatif.

⁷ La **francisation** est le processus visant l'acquisition et l'apprentissage du français par les élèves qui le parlent peu ou pas lors de leur entrée à l'école. Généralement, la francisation s'appliquerait aussi à toutes les situations où l'on fait des efforts pour améliorer ses habiletés langagières, reconnaître ses anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle.



Que dit la recherche sur l'éducation préscolaire?

L'analyse des études de Lazar (1978), Weikart (1978) et Dye (1984) démontrent qu'à 19 ans, celles qui ont reçu une éducation préscolaire :

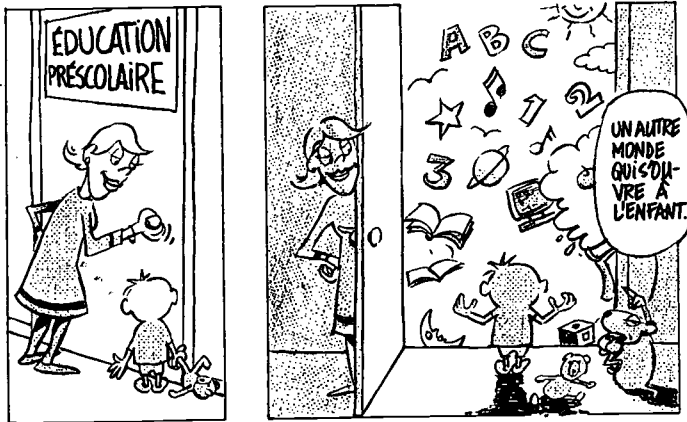
- obtiennent de meilleurs résultats aux tests de rendement;
- sont plus aptes à finir leurs études secondaires;
- se trouvent un emploi plus facilement; et
- sont moins portées à avoir des démêlés⁸ avec la justice.

Les bienfaits de l'éducation préscolaire en français

Elle permet à l'enfant francophone :

- *d'élargir* son univers en français langue première;
- *de rencontrer* des petits amis francophones;
- *d'apprendre* que sa famille n'est pas la seule à parler français;
- *de cultiver* la fierté de sa langue, sa culture, de son identité et son appartenance à la communauté francophone;
- *de jouer, chanter, parler et poser des questions* en français durant les années clés de son développement linguistique et culturel et de son éveil intellectuel et social;
- *de découvrir* un milieu accueillant et chaleureux dans lequel *elle est valorisée* dans sa langue et sa culture françaises;
- *de fournir* à l'enfant qui maîtrise le français, un lien entre le milieu familial et l'école française;
- *d'offrir* à l'enfant qui apprend le français, un moyen par excellence d'acquies les bases langagières et de développer son identité culturelle dès la jeune enfance.

⁸ Démêlés veut dire : conflit né d'une opposition entre deux parties.



f) Les expériences préscolaires en français

• Le rôle du parent

Dans le milieu francophone albertain, il existe de nombreux services préscolaires francophones qui permettent aux enfants d'âge préscolaire de vivre des expériences plaisantes et bénéfiques qui leur procurent *une base pour la vie*. Chaque expérience préscolaire qu'on peut leur offrir, sert à bâtir leur identité culturelle, à enrichir et à maîtriser leur langue et les aide à s'enraciner dans la communauté francophone.

En Alberta, il existe quatre (4) types de services préscolaires francophones à l'intention des enfants de la naissance à cinq ans :

- le centre de ressources;
- le groupe de jeux;
- la prématernelle;
- la garderie.

◦ Le centre de ressources préscolaires

Le centre de ressources est un *lieu privilégié de ressourcement, d'accompagnement et de plaisir en français* pour le parent francophone ayant des enfants de la naissance à cinq ans. On retrouve dans la communauté francophone, un centre provincial de ressources préscolaires situé à Edmonton, le *Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe*, ainsi que les *centres de ressources régionaux* répartis dans le reste de la province.

Comment avoir accès aux ressources?

C'est simple. En devenant membre comme famille, *on peut emprunter ces ressources*. Le statut de membre permet au parent d'accéder aux ressources du centre de la région où elle vit et à toutes les ressources qui se trouvent au centre provincial.

Les types de ressources en français

- livres
- jeux éducatifs
- musique (cassettes et disques compacts)
- vidéocassettes
- marionnettes
- instruments de musique
- logiciels éducatifs
- matériel pédagogique
- livres de référence pour le parent
- magazines pour enfant et parent
- brochures d'information et trousse d'information

Pour l'enfant qui a besoin *d'apprendre, de maintenir et de maîtriser le français*, le centre de ressources est le lieu par excellence où *parent et enfant* vivront de nombreuses heures de plaisir par le jeu. Lors de la visite au centre, *la famille est accueillie* par une personne compétente qui la guide, si elle le désire, dans ses choix et dans ses besoins les plus spécifiques. On y trouve *de tout* pour s'amuser et se divertir en français en famille!



2

En route vers l'école française langue première

• Le groupe de jeux

Le groupe de jeux préscolaire en français est un service pour les parents qui ont des jeunes enfants âgés de la naissance à 5 ans. Le groupe de jeux offre un endroit de rencontre avec d'autres parents et une occasion de jeu pour les enfants.

Les bienfaits pour le parent :

- *il répond à un besoin d'appui* dans les tâches d'éducatrice;
- *il procure un ressourcement* - un encouragement et un partage d'idées;
- *il offre l'occasion de partager* avec d'autres parents les joies et les préoccupations familiales du moment et de créer des liens d'amitié;
- *il offre à l'enfant* la chance de jouer avec d'autres enfants dans un endroit de jeu en français langue première.

• La garderie

Le service de garderie est disponible pour les parents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel. C'est aussi un service *avant et après école* et à l'intention de celles qui désirent que l'enfant ait une occasion de socialiser *en français*.

S'il n'existe pas de service de garderie en français dans votre localité, rechercher les services de garde d'enfants en français dans un foyer. Des amis, des voisins, des grands-parents peuvent être disponibles et heureux d'offrir ce genre de service.

Tout comme la garderie française, une gardienne francophone à la maison aura les mêmes bienfaits pour le jeune enfant francophone sur les plans de la langue, de l'identité et de la culture françaises. Trouver une gardienne francophone peut exiger du temps et du déplacement pour le parent. Le parent a la responsabilité de bien évaluer ce qui est le mieux pour le bien-être de l'enfant francophone.

• La prématernelle

La prématernelle s'adresse aux petits de trois et quatre ans. En général, l'enfant s'y rend pour une demi-journée, deux ou trois fois par semaine. *Ce n'est pas une école, mais plutôt un centre d'apprentissage par le jeu.*

Les enseignantes reconnaissent que l'enfant qui a fréquenté la prématernelle ou la garderie est généralement bien préparée pour son entrée à la maternelle.



2

En route vers l'école française langue première

• Les bienfaits de la prématernelle et de la garderie.

L'enfant :

- se fait des amis avec qui elle apprend à vivre en groupe;
- a accès à une variété de jeux et d'outils d'animation qui s'ajoutent à ceux qu'elle possède à la maison;
- participe à des activités adaptées à son niveau de développement et qui stimulent son intelligence, sa capacité logique, son agilité physique, sa sociabilité⁹, son jugement moral, ou tout le champ de ses émotions;
- constate que le français n'est pas seulement une langue parlée par maman ou grand-papa, mais aussi par d'autres adultes et par ses petits amis;
- rencontre d'autres familles francophones et développe des liens d'amitié;
- se prépare à entrer à la maternelle, puis à l'école française langue première;
- s'actualise sur les plans langagier, identitaire, culturel et communautaire.



Pour en savoir plus...

- Pour trouver les services préscolaires francophones, consulter la carte de la province à la page suivante et le chapitre 9, « Banque de ressources », pour trouver les coordonnées.
- S'il n'existe pas de services préscolaires francophones dans une certaine région et qu'il y a un besoin, il suffit d'appeler la FPFA. Elle aidera à en mettre un sur pied. Pour en connaître davantage sur l'éducation préscolaire en français, demander les feuillets d'information et les guides disponibles auprès de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

⁹ Sociabilité veut dire : aptitude à vivre en société.

Les services préscolaires francophones en Alberta

LÉGENDE :

Garderies :

- Centre d'expérience préscolaire, Edmonton
- Société Pommes de reinette, Calgary

Groupes de jeux :

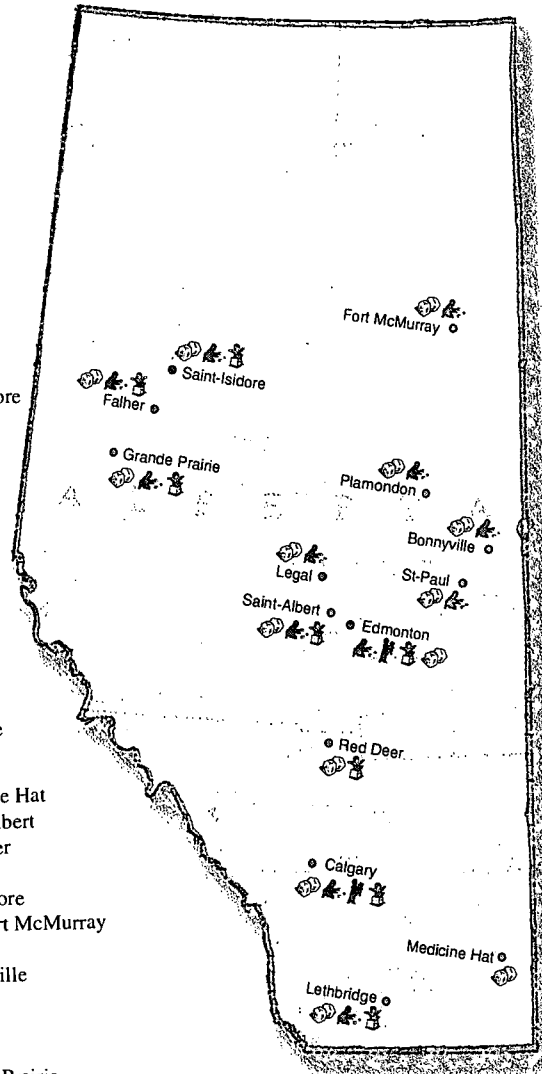
- La Ribambelle, Edmonton
- La Causerie, Saint-Albert
- Copains de jeux, Calgary
- Groupe de jeux, Red Deer
- Groupe de jeux, Grande Prairie
- Jardinière des petites coccinelles, Falher
- Groupe de jeux Boutchoux, Lethbridge
- Jardinière des petits bonheurs, Saint-Isidore

Prématernelles :

- La prématernelle Les petites coccinelles, Falher
- La prématernelle Les petits bonheurs, Saint-Isidore
- La prématernelle Pomme d'Api, Fort McMurray
- Le coin des curieux, Plamondon
- École enfantine de Saint-Paul
- Le coin des lutins, Bonnyville
- La petite école de Legal
- École enfantine d'Edmonton
- Bobino et Bobinette, Edmonton
- Les Petits amis, Edmonton
- La Boîte à surprises, Saint-Albert
- La prématernelle l'Arc-en-ciel, Calgary
- La société prématernelle Capucine, Calgary
- La prématernelle Touche-à-tout, Lethbridge
- La prématernelle francophone de Grande Prairie

Centres de ressources préscolaires :

- Le centre de ressources préscolaires de Medicine Hat
- Le centre de ressources préscolaires de Saint-Albert
- Le centre de ressources préscolaires de Red Deer
- La Joujouthèque des petites coccinelles, Falher
- La Joujouthèque des petits bonheurs, Saint-Isidore
- Le centre de ressources préscolaires Boréal, Fort McMurray
- Centre de ressources, Saint-Paul
- Le centre de ressources préscolaires de Bonnyville
- Le coin des curieux, Plamondon
- Le centre de ressources de Lethbridge
- Le centre de ressources familiales de Calgary
- Le centre de ressources préscolaires de Grande Prairie
- Le centre de ressources de Legal
- Le centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe, Edmonton (centre provincial)



2

En route vers l'école française langue première

g) La première expérience de la rentrée scolaire

- **L'enfant est-elle prête?**

Pour la grande majorité des enfants, la rentrée scolaire se situe à l'âge de 5 ans et on s'interroge si celle-ci est prête pour l'école. En fait, l'enfant est prête pour l'école lorsqu'elle a atteint la maturité nécessaire, c'est-à-dire lorsqu'elle a atteint, dans sa personnalité, le développement qui la rend apte à entrer à l'école. Le fait qu'une enfant soit prête pour rentrer à l'école *n'a rien à voir avec son intelligence.*

- **Les besoins reliés au développement de la personnalité**

Maslow (1972) croit que le but ultime de la vie est l'actualisation de soi qui signifie précisément, le plein épanouissement de l'être. *L'enfant, comme tout être humain d'ailleurs, chemine vers son actualisation lorsqu'elle a la possibilité de combler ses besoins fondamentaux selon un certain ordre de priorité.*

Maslow décrit ces besoins fondamentaux comme les besoins de la personnalité de l'individu. Pour décrire ces besoins et l'ordre prioritaire qu'ils occupent dans le développement de la personnalité, il donne l'image d'une pyramide que voici.

La pyramide des besoins selon Maslow



Source : R. Cloutier et A. Renaud. *Psychologie de l'enfant*. Boucherville (Québec), Gaëtan Morin éditeur Ltée, 1990.

L'ensemble de la pyramide représente la personnalité de l'individu ou la personnalité de l'enfant. En reprenant la pyramide de bas en haut, il est possible d'examiner et de comprendre les responsabilités du parent dans l'éducation de l'enfant.

Pour être prête et disposée à apprendre, il est nécessaire, *pour tout être humain*, que les *besoins essentiels* qui apparaissent *au bas* de la pyramide *soient comblés* (faim, soif, chaleur, sommeil). À titre d'exemple, une enfant mal nourrie et souffrant de manque de sommeil ne peut pas bien apprendre.

Dans sa croissance et dans son équilibre, *l'enfant, tout comme l'adulte, a besoin de sécurité* autour d'elle et dans son milieu. Pour *combler le besoin de sécurité*, l'enfant a besoin *de se sentir accueillie, d'être reconnue, de s'affirmer, de développer son autonomie et d'être elle-même*. Chaque enfant est unique. À la rentrée scolaire, l'école représente un nouveau milieu pour l'enfant. Si le *besoin de sécurité de l'enfant est comblé* dès la petite enfance, elle peut ainsi *découvrir de nouveaux lieux et s'adapter*. Le besoin de sécurité est intimement lié à l'estime de soi. Une personne qui n'a pas confiance en elle possède une estime de soi très faible et très fragile.

L'amour et l'amitié sont aussi indispensables à l'enfant et à l'individu. Plus elle vit dans l'amour, l'affection, la tendresse, le soutien, l'orientation et la fidélité, plus elle peut s'actualiser au foyer, à l'école et dans la communauté.

L'estime de soi est aussi un besoin fondamental et surtout dans un milieu où la langue anglaise prédomine, car c'est là qu'entre en jeu l'identité francophone. L'influence de ce milieu met à l'épreuve l'estime de soi. C'est pourquoi *il est si important comme francophone de s'affirmer* dans son quotidien, au moyen de *vécus culturels en français*.

Si *l'estime de soi francophone de l'enfant* est cultivée à son *plus bas âge*, la dimension de la *langue*, de la *culture*, de *l'identité* et du *sens d'appartenance* à la communauté francophone sera forte et authentique chez l'enfant.

2

En route vers l'école française langue première

L'estime de soi francophone de l'enfant se bâtit à partir des diverses formes de littératie¹⁰. Elles sont expliquées dans la section e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58.

En conclusion, plus les besoins de l'enfant ou de tout être humain sont comblés, selon l'ordre des priorités, plus on se dirige vers la pointe de la pyramide, *vers l'actualisation de soi*. Cela signifie la pleine réalisation de la personnalité et, pour la francophone, le plein épanouissement sur les plans de la langue, de l'identité et de la culture françaises.

Le succès de la rentrée scolaire, du bien-être et du bonheur de l'enfant dans un environnement en français langue première, *est associé à l'engagement et à l'accompagnement* qui est offert à l'enfant au foyer, à l'école et dans la communauté francophone. Il est grandement souhaitable, pour le bien-être de l'enfant, que l'accompagnement scolaire du parent *se poursuive* de la maternelle jusqu'à la 12^e année.

Pour le parent qui inscrit son enfant au programme de la maternelle en français, le chapitre 3 du guide l'aidera à préparer la rentrée scolaire en beauté!

¹⁰La **littératie** englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie qui nous entourent. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone.

3. Le premier partenaire en éducation française langue première — le rôle du parent

3.1 La relation foyer/école

a) L'entrée à la maternelle

• La clientèle et le programme

Bien que le programme de la maternelle ne soit pas obligatoire en Alberta, la maternelle demeure une éducation par excellence que le parent recherche pour l'enfant. La maternelle s'adresse à l'enfant de cinq ans et l'âge exact d'admissibilité peut varier selon les conseils scolaires. Certains conseils requièrent que l'enfant ait atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre, tandis que d'autres spécifient avant le 1^{er} mars ou à une autre date.

Dans le milieu francophone albertain, les enfants de la maternelle proviennent de milieux où les valeurs, la culture, la langue et l'engagement au fait français peuvent varier grandement d'une famille à l'autre. Pour certains enfants :

- la première langue apprise et valorisée au foyer est le français; pour d'autres,
- la langue et la culture françaises au foyer ont besoin d'être apprises et valorisées à différents niveaux.

Le type de programme à la maternelle

À l'école française langue première, certains conseils scolaires offrent la maternelle à temps partiel et d'autres conseils offrent deux options : la maternelle *à temps plein et à temps partiel*.

Il est important de noter que la maternelle à temps plein peut signifier de très grands avantages pour l'enfant. *Pour faire le bon choix*, communiquer avec le conseil scolaire afin de discuter du meilleur type de programme pour l'enfant et des besoins de sa famille. (Voir les coordonnées des conseils scolaires au chapitre 9 « Banque de ressources ».)

• La programmation de la maternelle

À la maternelle en français, la programmation privilégie les apprentissages à travers le jeu. La pédagogie favorise l'actualisation¹, la connaissance de soi et des autres, de la société et de l'environnement matériel et naturel. La classe de la maternelle est souvent aménagée en centres d'activités offrant à l'enfant la possibilité d'explorer et de découvrir activement le monde qui l'entoure.

Le programme de la maternelle en milieu francophone *met l'accent* sur les besoins de l'enfant de cinq (5) ans et sur les besoins particuliers de la famille et de la communauté. Pour l'enfant, la vie en français à la maternelle respecte son rythme d'apprentissage et se teinte des couleurs de la francophonie.

Pour comprendre davantage les besoins de l'enfant à la maternelle qui sont présentés ci-dessous, il est recommandé de lire au chapitre 2, la section g), « La première expérience de la rentrée scolaire », qui explique les besoins fondamentaux de l'enfant selon Maslow. La liste des besoins ci-dessous correspond à ces besoins fondamentaux.

¹ **Actualisation** : Dans la littérature de la petite enfance, cette expression pourrait être remplacée par l'épanouissement de l'enfant ou le développement global de l'enfant. S'actualiser, c'est développer son plein potentiel.

• **L'enfant de la maternelle a besoin :**

- d'être aimé, de se sentir accepté et de vivre dans un environnement sécurisant;
- de vivre des expériences de succès et de se sentir compétent dans ce qu'il accomplit;
- de pouvoir s'exprimer et de se sentir compris, quelle que soit sa maîtrise de la langue;
- de développer, de maintenir et d'enrichir ses compétences linguistiques en français, en vivant des expériences langagières et culturelles qui soient adaptées à son niveau, variées et stimulantes;
- d'être soutenu et valorisé sur les plans identitaire, culturel et dans son appartenance à la communauté francophone;
- de développer des habiletés sociales telles qu'adopter des comportements acceptables, communiquer clairement ses idées, ses sentiments et ses besoins, résoudre des problèmes, apprendre à partager et apprendre à respecter les autres;
- de vivre des interactions multiples avec ses camarades et avec les adultes qui l'entourent et l'accompagnent;
- de grandir dans un climat de confiance où règnent la stabilité, la gaieté, le calme, la sérénité et l'ordre et où l'enfant peut prendre des risques comme, par exemple, essayer de nouvelles activités;
- de vivre un lien entre le foyer et l'école et entre l'école et le foyer;
- d'apprendre à manipuler, à explorer, à chercher, à expérimenter, à découvrir, à créer, à inventer et à construire par le jeu, et d'apprendre à jouer en français;
- de vivre des expériences culturelles enrichissantes et positives par rapport à la francophonie;
- d'apprendre à devenir autonome et à prendre ses responsabilités;
- de participer à des programmes structurés et variés qui s'adressent à chacun des aspects de son développement;
- de développer et d'améliorer ses capacités d'écoute.

3

Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

Accompagner l'enfant à la maternelle

Une caractéristique importante du programme de la maternelle, c'est la participation active du parent en tant que partenaire.

De nombreuses études démontrent que le succès des interventions auprès de l'enfant est plus grand lorsqu'il y a une responsabilité partagée entre les adultes qui l'entourent. Les recherches (Henderson 1987) démontrent que la participation des parents contribue à l'atteinte de résultats supérieurs, comparativement à d'autres programmes réalisés sans leur complicité.

À ce stade important de la vie de l'enfant, l'accompagnement dans sa vie *en français* au foyer, à l'école et dans la communauté lui permet de cheminer vers l'actualisation de soi comme francophone.

Une des étapes importantes qui contribue à l'actualisation de soi, c'est la construction de littératies² multiples. Pour l'enfant du préscolaire, la maternelle y contribue de façon déterminante.

• Qu'est-ce que les littératies multiples?

Pour le savoir, le lecteur est encouragé à lire, au chapitre 2, la section e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58. Les littératies ont été traitées dans ce thème, *car la petite enfance est le moment privilégié pour construire les littératies multiples chez l'enfant.*

² La littératie englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie qui nous entourent. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone.

b) Le passage de la maternelle à la première année

Le passage de la maternelle à la première année, ou à l'élémentaire, s'inscrit comme une étape importante dans la vie de l'enfant. C'est une expérience nouvelle que l'enfant et le parent peuvent aborder avec des sentiments partagés — *sentiments d'appréhension et d'enthousiasme à la fois*. L'enfant a hâte de lire, d'écrire et de faire des mathématiques comme les grands de l'école et, par ailleurs, le parent se demande si l'enfant aura du mal à couper les liens avec la maternelle.

Au moment de faire le passage de la maternelle à la première année, les enfants ont des besoins en commun. Toutefois, les rythmes d'adaptation varient d'un enfant à l'autre. Cette période d'adaptation peut durer de huit à dix semaines pour bon nombre d'enfants, mais peut-être plus pour d'autres.

Quand l'enfant perçoit que le parent et l'enseignant sont disposés à l'accueillir et sont attentifs à ses besoins, un climat propice à l'ouverture et aux rapports se crée et *l'adaptation se fait plus facilement*.

• Comment faire en sorte que la transition se vive bien?

Comment peut-on donner à l'enfant des moyens de s'adapter aux nouvelles situations d'apprentissage de la première année?

Tout d'abord pour se sécuriser soi-même et pour sécuriser l'enfant, il est important de comprendre que plusieurs apprentissages ont été acquis à la maternelle. Tous ces gens qui entourent l'enfant pendant sa vie à la maternelle agissent afin de le préparer à mieux vivre sa transition.

Il est important de se rappeler que l'enfant *n'est pas seul* pour vivre la transition. Plusieurs partenaires y collaborent.

3

Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

BEST COPY AVAILABLE

89

73

• Rôles du parent :

Pendant la transition, le parent peut accompagner l'enfant dans plusieurs expériences et apprentissages qui favorisent une meilleure transition :

- développer davantage son sens d'autonomie, en lui donnant un peu plus de responsabilités à la maison. Le fait de développer cette habileté à cet âge requiert temps et patience, surtout au début. À titre d'exemple :
 - laisser l'enfant choisir ses propres vêtements, même si l'agencement des couleurs est différent;
 - laisser l'enfant s'habiller lui-même et faire sa toilette lui-même, même si ses cheveux ne sont pas parfaitement coiffés;
 - laisser l'enfant choisir et préparer sa collation et son dîner, tout en lui suggérant des idées santé;
- si l'enfant demeure à proximité de l'école, faire le trajet avec lui avant la rentrée scolaire;
- visiter l'école avec lui avant la rentrée scolaire;
- repérer l'arrêt d'autobus;
- maintenir la valorisation de son français à la maison;
- l'encourager et faire valoir qu'il apprendra à lire et à écrire comme les grands;
- le motiver à l'idée qu'il va retrouver ses amis de la maternelle et aussi se faire de nouveaux amis;
- rencontrer l'enseignant en compagnie de l'enfant;
- participer, au début de la nouvelle année scolaire, à la rencontre « parents et enseignants » afin de connaître le programme de la première année et de faire connaître à l'enseignant la personnalité et les besoins particuliers de l'enfant.

• Rôles de l'école :

Pour favoriser la transition, l'enseignant de la maternelle organise occasionnellement, pendant l'année, des activités de jeux libres et structurés afin de préparer l'enfant. Les activités sont progressivement structurées au cours de l'année, ce qui permet à l'enfant de s'adapter en douceur.

De plus, pour se familiariser avec son nouveau milieu, l'enfant :

- *visite* la salle de classe de la première année;
- *rencontre* des camarades de la première année;
- *participe* à une ou des activités organisées par la première année.

LE SECRET : Maintenir la complicité avec l'enseignant comme partenaire et intervenant auprès de l'enfant.

c) L'enfant et l'apprentissage de l'anglais

◦ Le parent s'interroge

En éducation française langue première, le parent s'interroge beaucoup au sujet de l'anglais. Il se demande si l'enfant peut bien fonctionner en anglais. Il se préoccupe des difficultés qu'il éprouve au début de son apprentissage de l'anglais et de l'interférence possible entre le français et l'anglais. Il veut savoir comment aider l'enfant à mieux fonctionner en anglais, sans mettre en danger le caractère francophone du foyer. Enfin, il veut être assuré que l'enfant puisse bien fonctionner dans ses études postsecondaires en anglais, le cas échéant.

En réponse :

- Dans la plupart des écoles françaises langue première, l'apprentissage formel de l'anglais commence *en troisième année*. Cette décision est fondée sur la notion du bilinguisme additif présentée au chapitre 2, section b) « Le bilinguisme additif et soustractif », aux pages 34-38.

Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

BEST COPY AVAILABLE

- Au niveau de la troisième et la quatrième année, les niveaux de compétence en anglais sont *hétérogènes*³. Les compétences en communication orale (l'écoute et la parole) et en compréhension écrite (l'écriture et la lecture) varient énormément d'un élève à l'autre. Toute compétence langagière en anglais est *valable* et cela, peu importe où *l'enfant se situe*. Au début de l'apprentissage de l'anglais, l'enfant qui possède une faible compétence en anglais a besoin d'être sécurisé et rassuré. Il est important de souligner les *progrès rapides* qu'il peut faire en maintenant une *attitude positive*.
- Lorsqu'ils atteignent le deuxième cycle du secondaire (10-12), la plupart des enfants ont acquis un niveau de compétence en anglais équivalent à leur niveau de compétence en français, et même supérieur chez certains enfants.



³ Hétérogène veut dire, dans ce contexte, des niveaux de compétences diversifiées.

- **Un des objectifs à long terme de l'apprentissage de l'anglais**

En éducation française langue première, on vise à ce que l'élève maîtrise le français et l'anglais pour bénéficier du bilinguisme additif. L'enfant développe et maîtrise des habiletés en français et les transfère à l'apprentissage de l'anglais. Dans un même temps, il développe des compétences en anglais qu'il réinvestit dans son cours de français, et le cycle se poursuit.

- **Les facteurs de réussite de l'apprentissage**

Plusieurs facteurs influencent la réussite de l'apprentissage en anglais :

- avoir une bonne base en français;
- avoir une motivation d'apprendre;
- avoir confiance en soi et en ses capacités de faire des liens avec les connaissances qu'il possède et celles qu'il apprend.

Dans l'accompagnement de l'enfant, le parent peut aider à :

- **encourager** l'enfant à de bonnes habitudes de travail dès la première année;
- dès le plus bas âge, **donner** l'accès à des livres, des revues, des logiciels **en français** et **ajouter** du nouveau matériel en français à mesure que l'enfant progresse dans sa lecture;
- **encourager** l'enfant à **découvrir** de nouvelles expériences, sans s'attendre à tout réussir au premier essai. Cette attitude l'aidera à apprendre l'anglais;
- dès le plus bas âge, **jouer** des jeux de mémoire et des jeux éducatifs avec lui. Il peut ainsi acquérir de la confiance en ses connaissances générales et faire des liens avec ce qu'il sait déjà;
- **offrir** à l'enfant des livres-cassettes en anglais pour favoriser la compréhension et la prononciation de mots et de phrases. Il n'est pas souhaitable que le parent francophone parle anglais à l'enfant dans le but de le faire pratiquer;
- également, **traduire, pour vouloir aider** l'enfant n'est pas recommandé. Ceci peut porter à confusion et ce n'est pas un avantage pour l'enfant;
- dans certains cas, selon le point d'arrivée de l'enfant dans son apprentissage de l'anglais lors de son entrée à l'école, l'enfant **peut nécessiter**, par exemple, au niveau de la troisième, sixième et neuvième, un programme d'anglais langue seconde. Il est suggéré de consulter l'enseignant à ce sujet.

- **En partage, un parent nous confirme...**

« Nous avons inscrit nos enfants à l'école Héritage dès son ouverture en septembre 1988. On se posait souvent des questions si nous avions fait le bon choix, car nous avons beaucoup de préoccupations face à l'apprentissage de l'anglais, considérant que nous vivons dans une province anglophone.

Notre fils, Michel, était en 9^e année... Tout au long de ses études secondaires, nous avons des incertitudes et des peurs et c'était toujours face à la langue anglaise. En 1992, Michel était parmi le premier groupe de finissants à l'école Héritage. Inscrit à « NAIT » dans le domaine de « Business Administration », notre peur nous envahissait encore plus à savoir comment il fonctionnerait dans une institution anglophone après avoir complété toutes ses études en français.

Dès sa rentrée à NAIT, il devait écrire un examen de compétence langagière en anglais. Seul francophone parmi les 42 élèves de sa classe, il a obtenu la plus haute note à l'examen... Après deux années d'études intensives, il a reçu son diplôme de NAIT avec honneur avec une spécialité en comptabilité. Selon moi, c'est le résultat de son bilinguisme additif... »

Gilberte Mackell, Girouxville

En conclusion, la récente recherche de Landry et Allard (1998) menée auprès des étudiants francophones de la Nouvelle-Écosse conclut que :
« plus la compétence langagière en français est élevée, plus les scores de compétence en anglais sont élevés. »

Aussi, les analyses effectuées dans cette même recherche démontrent
« que ce sont les contacts avec les médias francophones qui sont les plus fortement associés avec le désir des élèves d'intégrer la communauté francophone. »

Source : R. Landry et R. Allard. **Langue de la scolarisation et développement bilingue : le cas des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse**
Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton, mars 1998.



Pour en savoir plus...

- Demander à la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation, les documents qui traitent de l'apprentissage de l'anglais dans les écoles françaises.
- Discuter avec l'enseignant du cours d'anglais de l'école.
- Dialoguer avec un autre parent ayant un enfant au secondaire.
- Quénelle, G. et D. Hourquin. **Formes et emplois du verbe anglais**. Collection Bescherelle. Ville La Salle (Québec), Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1987.
- Chapman, Robert L. **Roget's International Thesaurus**. Toronto, Fitzhenry & Whiteside Ltd., 1977.
- Thompson, Della. **The Concise Oxford Dictionary of Current English**. London, Clarendon Press - Oxford, 1995.
- Collin, P. et al. **Harrap's dictionnaire anglais-français**. London, Harrap Limited, 1982.
- Corbeil, Jean-Claude. **Dictionnaire thématique visuel**. Montréal, Éditions Québec/Amérique inc., 1986.
- La recherche Landry et Allard citée ci-haut est disponible à la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

d) Les styles d'apprentissage

Chaque enfant est unique. Par exemple, sur cinq enfants d'une même famille, on peut constater que chacun des enfants a un style d'apprentissage différent. C'est normal, chaque enfant a sa propre façon :

- d'apprendre et
- d'utiliser ses propres méthodes dans les trois (3) étapes du processus d'apprentissage qui sont : l'entrée, le traitement et l'émission de l'information.

3

Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

Le rôle du parent

Dans l'accompagnement de l'enfant, le rôle du parent est d'aider l'enfant à :

- **découvrir** son style d'apprentissage et ses capacités d'apprendre.
- **choisir**, selon son style et ses capacités, des méthodes et des stratégies qui lui conviennent le plus pour lui permettre d'intégrer et de consolider tous les apprentissages qu'il aura à faire dans sa vie.
- **assumer** ses responsabilités scolaires selon son rythme, la complexité de l'apprentissage et selon ses capacités d'apprendre.
- **reconnaître** que pour réaliser ses apprentissages, l'enfant a droit à l'erreur. Par l'erreur, l'enfant apprend à apprendre. Cette découverte lui permet de se donner des moyens, des méthodes pour ne pas les répéter à nouveau.



◦ Que signifie « les capacités d'apprendre »?

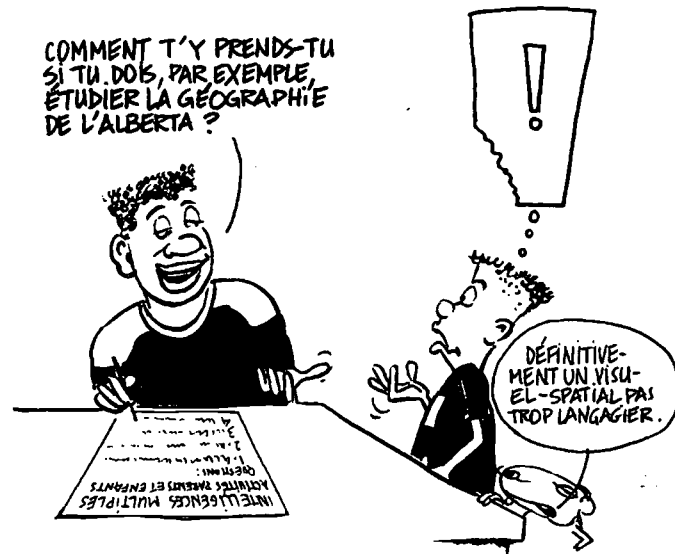
Les recherches du psychologue éducateur Howard Gardner démontrent que l'enfant possède différentes capacités d'apprendre. Il appelle ces capacités, des intelligences et il en nomme huit (8). En général, une personne possède une combinaison de ces intelligences et il est possible de les acquérir par la pratique.

Le tableau suivant présente une brève description de ces huit intelligences. Le lecteur est invité à essayer d'identifier les différents styles d'apprentissage de l'enfant.

Les huit intelligences

1. *L'intelligence logique-mathématique* — Ces enfants reconnaissent et manipulent les relations et les motifs abstraits et scientifiques. Ils aiment les chiffres et la science.
2. *L'intelligence linguistique ou langagière* — Ces enfants ont la facilité de produire le langage. Ils sont sensibles à l'ordre et au rythme des mots et à l'humour qui s'y rattache.
3. *L'intelligence visuelle-spatiale* — Ces enfants possèdent l'habileté de créer des images visuelles-spatiales, mentalement ou concrètement. Ils regardent en premier les graphiques, les images et les illustrations.
4. *L'intelligence corporelle-kinesthésique* — Ces enfants utilisent leur corps pour résoudre des problèmes, pour créer des produits ou transmettre des idées. Ils aiment les travaux manuels.
5. *L'intelligence musicale* — Ces enfants sont sensibles au timbre, au rythme, aux sons d'une mélodie et éprouvent un sentiment fort en écoutant une musique.
6. *L'intelligence interpersonnelle* — Ces enfants démontrent l'habileté de connaître et de comprendre les autres dans leurs motivations, leurs intentions et leurs buts. Ils aiment travailler en groupe et remarquent les besoins et les émotions des autres qui l'entourent. Ils le font d'ailleurs avec succès.

7. *L'intelligence intrapersonnelle* — Ces enfants possèdent une connaissance d'eux-mêmes. Ces enfants ont la capacité de se trouver des manières qui leur permettent d'utiliser leurs forces et ils connaissent aussi leurs faiblesses. Ils comprennent leurs émotions et leurs attentes.
8. *L'intelligence naturaliste* — Ces enfants possèdent l'habileté de voir les motifs, les séries dans le monde naturel comme les plantes, les animaux.



e) L'expérience des classes à niveaux multiples

- L'origine

La classe à niveaux multiples a ses origines dans les écoles de campagne où on regroupait dans une même salle de classe, les élèves de divers niveaux scolaires. Cette pratique d'enseignement est encore très courante dans le système d'éducation actuel. On la retrouve dans un très grand nombre d'écoles,

dans les grandes écoles en milieu urbain et dans les écoles françaises langue première. Plusieurs écoles le font par choix. On pratique cette forme d'enseignement pour certaines raisons :

- raisons administratives, compte tenu des petits nombres d'élèves;
- raisons pédagogiques;
- pratique de l'apprentissage individualisé;
- pratique de l'apprentissage coopératif.

• La clientèle

La clientèle est diversifiée. Elle regroupe des enfants de deux ou plusieurs niveaux scolaires. Dans plusieurs écoles françaises langue première, ces classes sont structurées autant pour les élèves du niveau élémentaire que secondaire.

• Quelques préoccupations des parents

- On croit que l'enseignant ne donne pas la même attention aux deux groupes.
- On croit que l'apprentissage ne se fait pas si l'enseignant n'est pas directement occupé à enseigner à l'enfant.
- On est inquiet relativement aux programmes et au suivi de l'enseignant face au rendement scolaire de l'enfant.
- On croit que l'enfant prendra du retard dans son apprentissage.
- On est inquiet que l'enfant puisse se sentir isolé, etc.

• Un élément important à retenir

Un élément à retenir, c'est la *similarité qui existe entre la classe ordinaire et la classe à niveaux multiples*. Dans les deux types de classes, on retrouve plusieurs niveaux d'apprentissage chez les enfants. Il est important de comprendre que la classe à niveaux multiples respecte le niveau d'apprentissage de l'enfant. Dans une classe à niveaux multiples, de même que dans une classe homogène, on retrouve divers niveaux de compétences chez les enfants et, dans la classe à niveaux multiples, l'enfant apprend aussi à son propre rythme.

3

Le premier patenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

- **Les formes de pédagogie utilisées dans une classe à niveaux multiples**

Pour l'enseignant, l'encadrement de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples se distingue par :

- l'encadrement pédagogique individualisé de l'enfant;
- l'encadrement de l'apprentissage coopératif chez l'enfant;
- la gestion des différences du niveau d'apprentissage de l'enfant;
- la gestion par projets.

Il est important de savoir que, dans l'enseignement d'une classe homogène ou à niveaux multiples, le ministère de l'Éducation accorde à l'enseignant, pour les besoins de l'enfant, une grande flexibilité dans l'organisation des programmes d'études.

- **Les bienfaits de la classe à niveaux multiples sur l'enfant**

Les études et les recherches sont unanimes en ce qui concerne le développement de l'enfant dans une classe à niveaux multiples et ses effets chez l'enfant sont concluants.

Sur le plan social, la classe à niveaux multiples encourage :

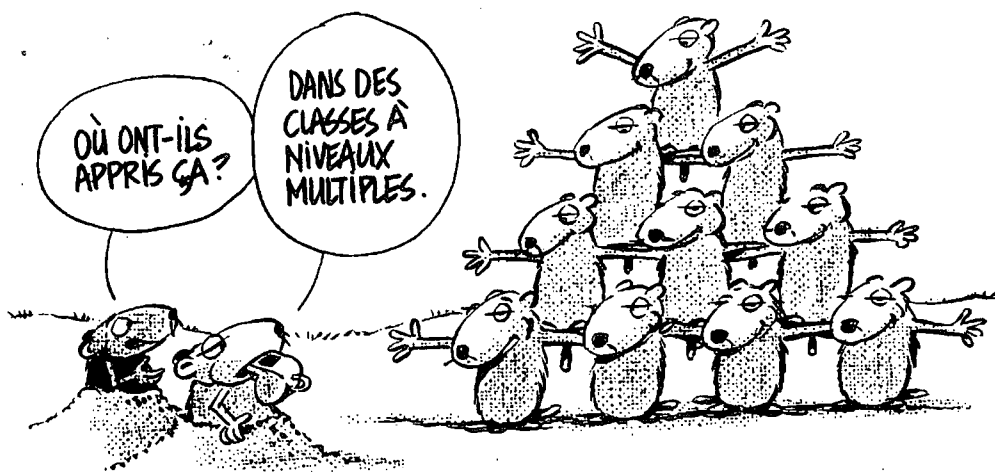
- la socialisation, la valorisation et l'estime de soi;
- l'interaction de l'enfant avec ses pairs et avec d'autres enfants d'âges différents;
- l'esprit de coopération et d'entraide;
- l'acceptation des différences et le respect des autres.

Sur le plan affectif, la classe à niveaux multiples encourage :

- le sentiment de sécurité, car ce milieu ressemble à son milieu familial;
- la confiance en soi et la fierté;
- la motivation scolaire et un plus grand enthousiasme envers l'école;
- l'épanouissement de sa personnalité.

Sur le plan de l'apprentissage, la classe à niveaux multiples encourage :

- le sens de la responsabilité;
- le développement de bonnes habitudes de travail;
- l'autonomie et la débrouillardise;
- l'enrichissement de ses habiletés et de ses talents;
- l'exposition à d'autres apprentissages.



À retenir :

Les recherches canadiennes et américaines sont unanimes. L'enfant dans une classe à niveaux multiples aime plus l'école que l'enfant en classe homogène. La classe à niveaux multiples :

- accentue le caractère unique de chaque enfant;
- permet une grande variété de différences individuelles dans le développement sur le plan social, affectif, physique et mental des élèves;
- permet l'interaction entre les enfants et contribue à accroître le degré de maturité;
- permet d'enrichir un programme quand l'enfant est prêt pour un niveau plus avancé;
- permet à l'enseignant de mieux connaître l'enfant et sa situation familiale. Il peut répondre ainsi plus adéquatement à ses besoins, surtout quand l'enfant passe plus d'un an avec le même enseignant.

Le premier partenariat en éducation française
langue première - le rôle du parent

La clé du succès des classes à niveaux multiples

En conclusion, la clé du succès dans les classes à niveaux multiples est *l'attitude* des parents, des enfants et des enseignants. *Plus l'attitude est positive et plus grands sont les succès de l'enfant.*

Afin d'enrichir les ressources disponibles à l'enseignant, le parent peut participer activement avec l'enseignant. Par exemple :

- faire des lectures en salle de classe;
- aider dans des centres d'activités de la salle de classe;
- compléter par des travaux, des exercices ou des ressources à la maison, etc.;
- soutenir l'enseignant dans ses initiatives, ses efforts et ses projets.

Il est important de se rappeler que : « *souvent ce qui semble être un inconvénient pour le parent, peut signifier un avantage pour l'enfant!* » *Le parent est fortement encouragé à dialoguer avec l'enseignant de l'enfant, à partager avec lui ses préoccupations et ses idées de coopération.* C'est l'enfant qui en sera le grand gagnant!



Pour en savoir plus...

Rechercher les publications suivantes :

- **Les classes multiprogrammes : le mythe et la réalité.** Toronto, Association canadienne d'éducation, 1991.
- **Les Actes du Colloque « Grandir parmi les grands ».** Colloque sur les Petites Écoles et les Classes Multiprogrammes. Québec, les 8, 9 et 10 octobre 1992.
- Ouellet, Lisette. **Quand les enfants s'en mêlent.** Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1996.
- **Teaching Combined Grade Classes : Real Problems and Promising Practices.** Joint study by Virginia Education Association and Appalachia Educational Laboratory, Virginia, 1990. (Étude subventionnée par le Département de l'Éducation de Washington)
- **Review of Literature Regarding Multigrade Classes.** Neapan (Ontario), Carleton Board of Education, April 1990.

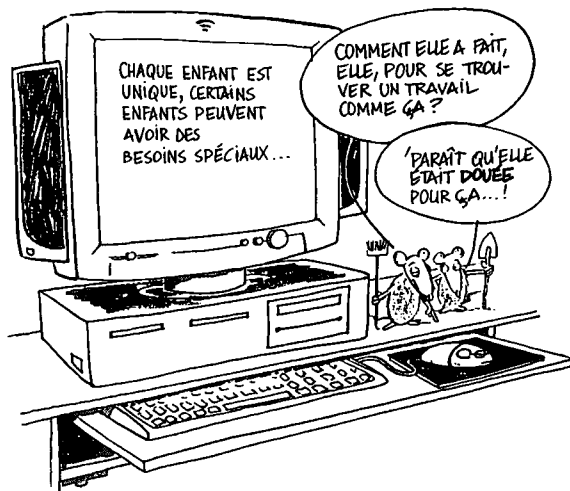
f) Les besoins spéciaux

• Que sont-ils?

Chaque enfant est unique. Dans le contexte scolaire, les élèves ayant des besoins spéciaux peuvent requérir des programmes d'adaptation scolaire, en raison de leurs caractéristiques touchant au comportement, à la communication, à l'intellect, à l'apprentissage et au physique.

Pour répondre à certains de ces besoins spéciaux, il peut être nécessaire de modifier le programme d'études, les stratégies d'enseignement, les installations et l'équipement ordinaires. Également, il peut être nécessaire de recourir à des services spécialisés.

L'enfant ayant des besoins spéciaux, dont le doué et le talentueux, **requiert une programmation adaptée à ses besoins particuliers** afin de pouvoir recevoir la meilleure éducation possible.



• La concertation foyer/école

Pour que l'enfant *reçoive la meilleure éducation possible*, la concertation foyer/école *est essentielle* à son bien-être. Le travail de concertation entre le parent et l'équipe école, dirigé et adapté en fonction des besoins particuliers de l'enfant, permet de mieux cerner les besoins de l'enfant afin de prévenir des difficultés ou pour mieux intervenir.

La concertation foyer/école est primordiale sur les plans *du dépistage des besoins et des interventions* auprès de l'enfant. Chaque intervenant de l'équipe foyer/école a un rôle déterminant dans les besoins éducatifs de l'enfant. Les membres de l'équipe foyer/école peuvent être :

- le parent;
- l'enseignant;
- la direction de l'école;
- le personnel spécialisé de l'école en adaptation scolaire;
- la direction générale du conseil scolaire;
- et/ou le professionnel de la santé de la communauté.

• Les rôles des intervenants auprès de l'enfant

Rôle du parent :

- *prendre le temps de bien connaître l'enfant*. Le parent est bien placé pour *communiquer* aux intervenants de l'école qui œuvrent auprès de l'enfant, *les forces et les intérêts de l'enfant*. Il est important que tous les intervenants *voient l'enfant sur tous les plans de sa personnalité*. Le parent peut être en mesure d'identifier certaines conditions qui conduisent à la réussite scolaire de l'enfant;
- *s'assurer de bien comprendre* la nature des besoins, se renseigner sur le type de besoins et bien connaître sa participation dans les recours apportés à l'enfant;
- peut être celui qui *détecte* les difficultés et les besoins particuliers de l'enfant. Si le parent croit avoir détecté des besoins spéciaux, *il est important de le signaler à l'enseignant de l'enfant et de collaborer à la mise en œuvre des mesures appropriées*;

- il est suggéré également de **rechercher** un second avis auprès d'un spécialiste et/ou d'un médecin;
- **collaborer étroitement** lors de l'élaboration d'un plan d'intervention. Il est important **de bien se renseigner** sur les **droits de l'enfant** et sur les stratégies d'intervention possibles. Il est important aussi de **comprendre** les stratégies qui seront développées et **d'appuyer, au foyer**, le progrès de l'enfant en renforçant la stratégie adoptée par l'école;
- selon les stratégies d'intervention choisies, **communiquer** régulièrement avec le personnel spécialisé et l'enseignant. Il est important de suivre tout simplement les progrès de l'enfant et que le parent communique ses observations personnelles;
- **s'assurer**, avec l'aide du personnel spécialisé, que l'enfant reçoit les meilleurs services possibles au niveau du dépistage, de l'intervention et de l'évaluation de ses progrès.

Rôle de l'école :

L'école a accès à des ressources spécialisées pour aider l'enfant qui a des besoins spéciaux. Elle est responsable :

- **de coordonner** la mise sur pied d'une équipe pour l'élaboration, la mise en œuvre et la révision d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention personnalisé adapté aux besoins particuliers de l'enfant.

Rôle du conseil scolaire :

Le conseil scolaire a un rôle important à jouer dans les programmes des enfants ayant des besoins spéciaux :

- **identifier** les besoins des écoles;
- **informer** les intervenants des ressources disponibles;
- **élaborer** les politiques et préciser l'encadrement des programmes;
- **établir** un budget et **allouer** les ressources nécessaires à l'adaptation scolaire.



Le plan d'intervention personnalisé (Le PIP)

Le plan d'intervention personnalisé « le PIP » identifie et précise :

- les stratégies spécifiques d'enseignement ainsi que l'encadrement non pédagogique;
- les buts à long terme et les objectifs à court terme;
- les méthodes d'évaluation et l'information diagnostique sur lesquelles s'appuie le plan;
- les dates de révision;
- les plans de placement pour les élèves qui reçoivent leur enseignement à l'extérieur de la salle de classe ordinaire;
- les plans de placement visant la réinsertion dans la classe régulière des élèves qui en avaient été retirés.

Pour que l'enfant retire les plus grands bienfaits de l'intervention, une collaboration entière est requise entre les intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant. *La collaboration du parent, jointe à celles des intervenants scolaires et communautaires, est la clé des progrès, des succès et du bonheur de l'enfant.*

A retenir :

1. L'article 3 de la loi scolaire albertaine précise que *tout enfant d'âge scolaire a droit à un programme scolaire*. L'enfant ayant des besoins spéciaux a le droit de suivre un programme scolaire adapté à ses besoins, à son âge et à son niveau de rendement scolaire.
2. Selon l'article 28 de la loi scolaire albertaine, *un conseil scolaire doit assurer l'éducation des élèves qui relèvent de sa juridiction, incluant ceux ayant des besoins spéciaux.*
3. Selon l'article 29 de la loi scolaire albertaine, *un conseil scolaire doit déterminer si un élève a besoin de suivre un programme en adaptation scolaire.*

• Existe-t-il des services d'appui en FRANÇAIS?

Oui, dans les milieux scolaires et communautaires de la province, on retrouve :

- des spécialistes en adaptation scolaire,
- des infirmières et des médecins,

- des orienteurs,
- des orthophonistes,
- des psychiatres et des psychologues,
- des spécialistes en lecture,
- des travailleurs sociaux,
- d'autres parents qui vivent une situation semblable.

Pour obtenir des services en français, communiquer avec :

- la direction de l'école et les enseignants,
- le conseil scolaire,
- le conseil d'école de l'école,
- la Fédération des parents francophones de l'Alberta,
- la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation,
- le Réseau Francalta de l'Association canadienne-française de l'Alberta, en parcourant le site du « secteur de la santé et des affaires sociales » (liste d'intervenants francophones). L'adresse du site est : <http://www.francalta.ab.ca/acfa/santé/default.htn>.

Si le parent n'a pas accès à des services spécialisés en français dans sa région, il peut peut-être utiliser certains services en anglais.



Pour en savoir plus...

- Obtenir la série de 15 dépliants « **Série Sensibilisation** » de la Direction de l'Éducation française du ministère de l'Éducation, (403) 427-2940.
- Commander un exemplaire de : **The Parent Advantage : Helping Children Become More Successful Learners at Home and School, Grades 1-9**. Un projet de Alberta Education, en collaboration avec Learning Disabilities Association of Alberta (LDAA), en téléphonant au Learning Resources Distributing Centre, (403) 427-2767 (le numéro de commande est 361501).
- Communiquer avec la direction de l'école et avec l'intervenante du secteur des besoins spéciaux du conseil scolaire.
- Appeler l'Association canadienne pour les difficultés d'apprentissage (403) 466-1011.
- Appeler la FPFA et demander le livret d'information : **Mon enfant est exceptionnel**, publié par la Fédération des parents francophones de l'Alberta, (403) 468-6934.

- Rechercher le logiciel intitulé : **Comportement de l'enfant - Stratégies d'intervention**. Version pour parents (0 à 12 ans). CD-ROM PC, CFORP 1998, traduction et adaptation de **Child Behavior Tool Box**, David Erickson, Ph. D., Psychology Services, Glenrose Rehabilitation Hospital, Edmonton. Distribué par Le Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques (n° de commande : DID-1143-CD).
- Consulter les publications suivantes :
 - Goupil, Georgette. **Élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage**. 2^e édition. Boucherville (Québec), Gaëtan Morin éditeur ltée, 1997.
 - Bouquiaux, Luc. **Découvrir et encourager les enfants doués, conseils aux parents et enseignants**. Peeters-France, Édition de la traduction, 1991.

g) Les activités intrascolaires, parascolaires et communautaires

Dans le milieu francophone albertain, les activités intrascolaires⁴, parascolaires⁵ et communautaires *en français* représentent pour l'enfant et la famille, un moyen par excellence d'intégration, d'actualisation⁶ et de valorisation de soi sur les plans identitaire, linguistique et culturel. De plus, le fait de *vivre des activités en français* permet à *l'enfant de découvrir* qu'il peut avoir *du plaisir en français* en Alberta.

• Celles qui se passent à l'école

L'école française langue première offre, tout au long de l'année scolaire, une belle variété d'activités intrascolaires, parascolaires et communautaires. Du point de vue pédagogique, les activités intrascolaires et parascolaires enrichissent la programmation scolaire. Le *rôle du parent* est *d'encourager l'enfant* à profiter pleinement de ce que l'école lui offre. Pour les activités offertes après l'école, il arrive que la distance entre le foyer et l'école soit un obstacle ou que des situations au travail empêchent le parent de recueillir l'enfant à temps. Voici quelques suggestions de solutions :

- participer à l'activité lorsqu'on le peut;
- demander à un autre parent ou ami de recueillir l'enfant;
- organiser un coucher chez un ami lorsque l'activité a lieu.

⁴Intrascolaire signifie à l'intérieur de l'école et pendant les heures de cours.

⁵Parascolaire signifie à l'extérieur des heures de cours de l'école.

⁶Actualisation : Dans la littérature de la petite enfance, cette expression pourrait être remplacée par l'épanouissement de l'enfant ou le développement global de l'enfant. S'actualiser, c'est développer son plein potentiel.

Peu importe l'âge, *encourager* l'enfant à :

- vivre une activité qu'il aime entre amis et avec ses enseignants;
- découvrir le bien-être physique et mental que l'activité lui apporte;
- y découvrir de nouvelles amitiés;
- développer de nouvelles habiletés ou de nouveaux intérêts;
- apprécier et aimer son école en raison du plaisir qu'il éprouve par le biais de l'activité;
- renforcer son identité francophone et son appartenance à l'école française langue première.

• Celles qui se passent dans la communauté francophone

Dans le milieu francophone albertain, l'école n'est pas le seul véhicule permettant à l'enfant de vivre sa culture française. Il est essentiel comme famille, de se nourrir aussi de ce que la communauté francophone peut offrir. Il y a souvent un grand nombre d'activités en français reconnues pour leur excellence et leur popularité! Sinon, il faudrait chercher à en obtenir ou à s'en donner.

La complémentarité que jouent la communauté et l'école dans la vie intrascolaire, parascolaire et communautaire de l'enfant lui permet d'affirmer et de revitaliser sa langue et sa culture par le jeu et, par exemple, pour l'adolescent, de briser le mythe que ce n'est pas « cool » de parler français. En associant le plaisir dans son vécu de la langue maternelle, il atténue ce sentiment.

Voici quelques exemples seulement d'une longue liste d'activités offertes dans la communauté francophone :

- la danse, les camps musicaux, les cours de musique;
- les ateliers de dessin et de théâtre;
- les sports;
- les camps d'été et les camps d'hiver;
- les spectacles;
- les cours d'éducation populaire;
- les cours de chant et les chorales;
- les activités culturelles, etc.

3

Le premier partenariat en éducation française
langue première - le rôle du parent



Offrir à l'enfant des activités en français est un beau cadeau à lui faire. Beaucoup d'activités peuvent être pratiquées en famille, avec les amis et les grands-parents.

- **En plus, au niveau communautaire**

Toujours au niveau communautaire, plusieurs centres sportifs et communautaires anglophones ont à leur service, dans diverses disciplines, des instructeurs parlant français. Il importerait au parent de penser à le demander lorsque vient le temps d'inscrire l'enfant; s'il a le choix, l'enfant sera gagnant d'être inscrit dans ce groupe. La portée de l'activité en français fera toute la différence. Ainsi, on permet à l'enfant de vivre non seulement une expérience positive et plaisante, mais il se sentira valorisé et amusé de participer à une activité desservie par le milieu anglophone où il sera fier de parler français.

Les bienfaits et les avantages

Les activités intrascolaires, parascolaires et communautaires sont très bénéfiques pour l'enfant. Elles lui permettent de :

- vivre des expériences enrichissantes sur les plans artistique, sportif, culturel et intellectuel afin qu'il soit mieux outillé pour l'avenir;
- compléter les programmes éducatifs offerts par l'école;
- exploiter et nourrir ses intérêts et ses talents;
- s'intégrer à la communauté tout en se socialisant;
- développer le sens des responsabilités et d'autodiscipline;
- développer et renforcer son identité et son appartenance à la communauté francophone;
- enrichir ses compétences linguistiques;
- vivre des expériences valorisantes.

- **Un bon équilibre**

Le parent a la responsabilité d'évaluer le nombre d'heures investies en activités intrascolaires et parascolaires et communautaires. Il est important de retenir qu'en plus des devoirs à la maison, l'enfant doit avoir le temps de se détendre, du temps qui n'est pas structuré, où il peut gérer ses énergies et explorer son imaginaire. Un dosage équilibré est de rigueur.



Dans les activités, il est important de respecter le choix de l'enfant. En parlant avec lui, suggérer des activités selon ses intérêts, ses aptitudes et sa motivation, tout en essayant de valoriser *au premier plan*, celles qui sont offertes en français.



Pour en savoir plus...

- Dans le chapitre 9, « Banque de ressources », consulter la liste des régionales de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Le parent n'a qu'à communiquer avec l'association francophone de sa région pour connaître quelles activités sont offertes en français.

h) Le passage de l'élémentaire au secondaire

• La transition dans la vie de l'enfant

La transition du niveau élémentaire au niveau secondaire n'est pas seulement reliée aux changements dans la vie scolaire de l'enfant. *Franchir cette étape* signifie aussi *le passage de l'enfance à l'adolescence*. Pour mieux aider l'enfant, certaines caractéristiques de l'adolescence sont importantes à considérer.



Son corps :

À la période de l'adolescence, l'enfant grandit très vite. Parce qu'il se voit différent physiquement et qu'il se sent plus fort et plus vieux, il peut vouloir relever de nouveaux défis.

Son intelligence :

Sa pensée d'enfant est en voie de se transformer en pensée d'adulte et il ne voit plus les choses de la même façon. Il est plus conscient des acquis au niveau de ses apprentissages. Il veut avoir un plus grand contrôle sur sa vie et il veut aussi avoir plus de droits.

Ses amis :

Il accorde de plus en plus d'importance à ses amis. Il se rend compte que ses amis renforcent et affirment son identité. Il peut adopter des manies et des habitudes de ses amis qui sont différentes de celles des parents et des adultes, mais qui demeurent quand même respectueuses des valeurs auxquelles on croit.

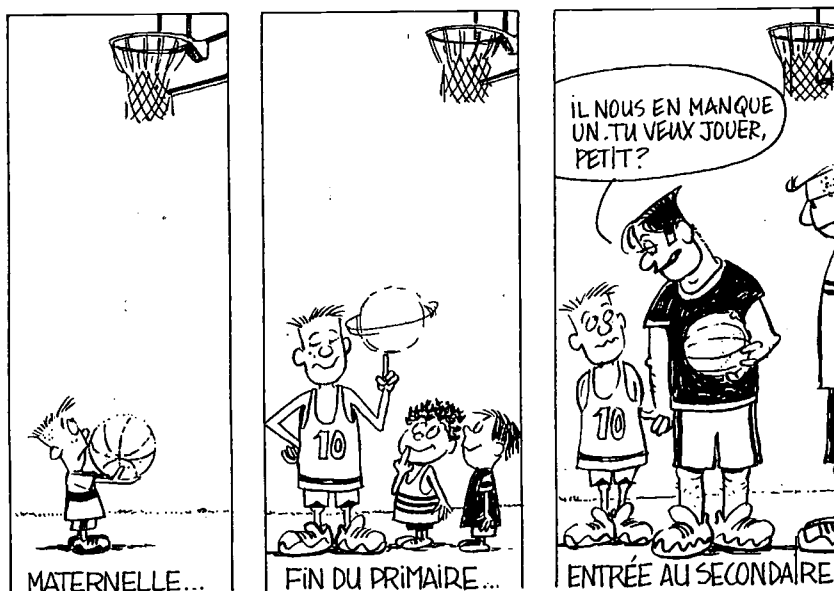
Sa famille :

Il affirme son indépendance en s'éloignant peu à peu de la famille. Sans le dire, il apprécie beaucoup l'intérêt qu'on lui porte. Dans son milieu, le jeune peut vouloir parler plus souvent en anglais. Cette réalité peut faire partie de la rébellion de l'adolescence, et non au fait que le jeune ne s'identifie plus à la langue et à la culture françaises. L'important, c'est de persévérer et de continuer à renforcer les vécus culturels en français à la maison, dans la communauté francophone et à l'école.

• **La transition dans la vie scolaire de l'enfant**

Dans son quotidien à l'école, l'enfant vit, en général, trois types de changements :

1. Il passe d'une situation de « *plus vieux* » *au primaire* à celle de « *plus jeune* » *au secondaire*. Le jeune a vraiment l'impression d'entrer dans un monde de « grands » et cette nouvelle expérience l'amène à développer de nouvelles attitudes et de nouvelles habitudes.
2. Il passe d'un milieu scolaire relativement simple, à un milieu plus diversifié et complexe. Cela peut signifier pour le jeune une école plus grande, un nombre plus élevé de jeunes, plusieurs enseignants, des apprentissages plus difficiles et plus diversifiés, des nouveaux cours, plus de travaux à la maison, des changements de groupes d'élèves.
3. Certains jeunes du milieu francophone albertain passent du milieu rural au milieu urbain. Ce changement peut signifier un plus long trajet d'autobus et l'éloignement du milieu familial.



3
 Le premier partenaire en éducation française
 langue première - le rôle du parent

• **Comment aider l'enfant à franchir ce passage?**

L'enfant franchit lui-même cette étape importante, mais le soutien du parent demeure très important. *Pour l'aider, voici une liste de suggestions :*

- Participer à la première soirée d'information des parents organisée par l'école afin de connaître les changements au niveau scolaire.
- Discuter avec d'autres parents qui ont vécu ce passage avec leurs enfants.
- Maintenir et modifier les règles de conduite que l'on se fixe à la maison. Il est important de les modifier à mesure que l'enfant vieillit.
- Encourager beaucoup l'enfant à parler avec ses enseignants.
- Valoriser l'enfant et lui donner plus d'autonomie.
- Discuter régulièrement avec l'enfant de ce qui se passe à l'école.
- Vérifier le temps requis pour l'étude et les devoirs avec l'enseignant.
- Donner le temps de s'adapter. Ne pas se décourager au premier obstacle.
- Encourager l'enfant à discuter avec les intervenants mis à sa disposition à l'école (conseiller en orientation, ses enseignants, la direction d'école).

Pour mieux comprendre l'adolescence, lire tout le chapitre 7 « L'adolescence — une étape de la vie », aux pages 165-176.

i) Le passage du secondaire premier cycle⁷ au deuxième cycle⁸

Le passage du secondaire premier cycle au secondaire deuxième cycle se prépare dès la neuvième année. Une rencontre est organisée par la direction de l'école afin d'aider le parent et l'élève à comprendre l'orientation du secondaire, ainsi que les exigences du diplôme d'études secondaires en Alberta. L'orienteur de l'école guide le jeune pour l'aider à déterminer ses objectifs d'avenir et à sélectionner les cours reliés à ses objectifs.

⁷ Au niveau scolaire, le terme **premier cycle** représente la septième, huitième et neuvième année.

⁸ Au niveau scolaire, le terme **deuxième cycle** représente la dixième, onzième et douzième année.

• **Ce qu'il est important de savoir :**

- pour l'obtention du diplôme, plusieurs choix de cours sont offerts dans différents domaines. Chaque domaine exige diverses compétences.
- l'horaire du secondaire deuxième cycle est plus complexe que celui du premier cycle. Certains cours sont obligatoires et d'autres sont complémentaires et facultatifs. Certains sont semestriels et d'autres sont offerts pendant toute l'année.
- il est très important que le jeune gère bien son temps, surtout pour les cours semestriels, car les activités d'apprentissage doivent se dérouler sur une période de cinq (5) mois. Ceci veut dire que le jeune doit investir plus de travail personnel à la maison afin de réussir le cours. **Pour le travail à la maison, consulter le chapitre 4** « Les livres, l'étude et les devoirs », aux pages 125-140.
- l'adolescent qui a un travail rémunéré après les heures de classe ou qui participe à des équipes sportives parascolaires doit évaluer attentivement ses attentes face à son propre rendement scolaire. Les horaires trop chargés sont parfois stressants. Pour mieux identifier le stress, consulter la section 3.1 m) « L'enfant face au stress et la réussite scolaire », aux pages 111-114.

• **Pour aider le jeune, le parent peut :**

- participer à la rencontre d'orientation organisée par l'école secondaire;
- s'assurer que le jeune a bénéficié d'un programme de planification d'avenir pendant la neuvième année;
- s'assurer de bien comprendre les exigences du diplôme d'études secondaires et encourager l'adolescent à faire les meilleurs choix de cours pour qu'il atteigne ses objectifs;
- s'assurer que le jeune comprenne les rigueurs de l'horaire et clarifier auprès de lui nos attentes quant à ses efforts, avant qu'une situation de crise ne survienne;
- encourager le jeune à discuter avec tous les intervenants mis à sa disposition à l'école pour l'aider à faire la transition et à réussir;
- partir en excursion d'orientation avec le jeune pour visiter les diverses institutions postsecondaires et les diverses entreprises pour lui permettre de mieux connaître ce qui l'attend dans le monde du travail;

- prêter une attention particulière lorsque le jeune montre des signes de stress;
- dialoguer avec lui et se montrer sensible à sa réalité;
- ne pas hésiter à consulter le médecin. Celui-ci saura référer le jeune à un professionnel en santé mentale, s'il y a lieu.

Source : S. Hébert. *Le passage du primaire au secondaire*. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1994. (Adaptation des pages 4-7, 20-21 et 24)



Pour en savoir plus...

- Consulter la direction et l'orienteur de l'école.
- Consulter les documents traitant du secondaire deuxième cycle publiés par le ministère de l'Éducation. Certains sont disponibles sur le site Internet du gouvernement de l'Alberta.
- Consulter les bureaux d'orientation de diverses institutions postsecondaires et les bureaux de placement de diverses entreprises.

j) L'estime de soi et la réussite scolaire

Avant de lire cette section, consulter d'abord le chapitre 2, section d) « L'estime de soi, ça se bâtit! », aux pages 47-53, car celle-ci est complémentaire. Elle est reprise ici afin de l'associer plus précisément avec la réussite scolaire.

Pour favoriser la réussite scolaire, de nombreuses recherches démontrent l'importance d'une bonne estime de soi chez l'enfant et l'adolescent. Les auteurs Duclos et Laporte (1995) disent : « *Pour chaque individu, l'image que l'on a de soi évolue au fil des expériences de la vie. Des recherches récentes démontrent que cet autoportrait change tout au long de la vie et qu'il continue à se modifier même après 80 ans* ».

• **Que signifie « avoir une bonne estime de soi »?**

Dans le milieu francophone albertain, avoir une bonne estime de soi veut dire aussi être fier de sa langue, de son identité, de sa culture et de sa personnalité. Dans la réussite scolaire, pour l'enfant ou l'adolescent qui est inscrit à l'école française langue première, le vécu culturel en français au foyer, à l'école et dans la communauté francophone contribue à bâtir son estime de soi.

Des pistes vers la réussite scolaire

Dans la réussite scolaire, le parent accompagne l'enfant ou l'adolescent pour lui permettre de mieux :

- *assumer* ses responsabilités;
- *s'affirmer*;
- *être fier* de lui;
- *développer* son autonomie;
- *se définir des buts et prendre* les moyens de les atteindre;
- *être intègre*, être à l'écoute et respecter les autres.

Travailler à bâtir l'estime de soi de l'enfant et de l'adolescent, c'est travailler positivement à établir de bonnes relations familiales et sociales.

L'estime de soi se bâtit sur des valeurs de confiance, d'affirmation, de respect, d'acceptation, d'attachement et de complicité. C'est pourquoi il est si important que le parent sensibilise et développe ces valeurs chez l'enfant, dès le plus bas âge.

Si ces valeurs sont acquises et solidement ancrées chez l'enfant, elles lui permettent, par exemple, de s'ouvrir et d'accepter toutes les différences qui l'entourent au niveau interculturel, social et racial. Elles lui permettent également de s'affirmer contre les phénomènes sociaux (racisme, sexisme, harcèlement verbal et sexuel, violence, etc.) qui pourraient l'influencer négativement, ou dont il pourrait être victime dans son quotidien.

Pour permettre au parent d'aller plus loin dans l'accompagnement de l'enfant et d'avoir accès à des informations supplémentaires face aux phénomènes sociaux cités ci-haut, le lecteur est invité à consulter « Pour en savoir plus », à la page 103, où l'on suggère quelques ouvrages de référence.

Les transformations physiques qui surviennent à l'adolescence brouillent l'image que le jeune a de lui-même. Tous les nouveaux rôles sociaux auxquels il fait face placent le jeune dans une position plus vulnérable. Il a besoin que le parent le valorise et l'aide à consolider son identité et son sentiment de fierté. L'estime de soi se bâtit d'abord au sein de la famille, mais l'environnement a aussi son rôle à jouer.

3

Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

Des pistes pour accompagner le jeune dans sa réussite scolaire

- *Être présent de façon chaleureuse.*
- *Se sentir heureux comme francophone.*
- *Être un adulte* en qui on peut avoir confiance.
- *Souligner* les forces.
- *Souligner* les difficultés de façon positive en lui donnant des moyens pour s'améliorer.
- *Utiliser* un langage valorisant.
- *Applaudir ses efforts, si minimes soient-ils.*
- *Favoriser* l'expression des émotions.
- *L'amener* à comprendre que les résultats de ses projets scolaires ou autres sont les suites logiques des stratégies et des moyens qu'il a employés.
- *L'amener* à accepter les erreurs sans en faire des catastrophes.
- *Permettre d'essayer*, sous surveillance, des expériences nouvelles et *souligner* ses réussites.

Source : G. Duclos et D. Laporte. *Du côté des enfants, Volume III*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995.
(Adaptation des pages 165-185)





Pour en savoir plus...

- Laporte, Danielle et Lise Sévigny. **Comment développer l'estime de soi de nos enfants. Journal de bord à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. 109 p.
- Duclos, Germain, Danielle Laporte et Jacques Ross. **L'estime de soi de nos adolescents. Guide pratique à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 178 p.
- Rollins, Catherine E. **52 façons de développer son estime personnelle et sa confiance en soi.** Saint-Hubert (Québec), Les éditions Un monde différent, 1993.
- L'Institut canadien de la santé infantile. **La prévention des abus sexuels à l'égard des enfants. Une trousse d'information.** Projets « Nos enfants nous tiennent à cœur », Novembre 1994.
- Lamarche, M. et P. Danheux. **Apprendre à dire non!** Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1993.
- Une série de neuf (9) brochures disponibles **gratuitement** auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille. Appeler le 1-800-267-1291. La liste des brochures est la suivante :
 - **Les filles victimes de violence sexuelle** : guide à l'intention des jeunes filles
 - **Les enfants sexuellement agressifs** : guide pour parents et enseignants
 - **Les agressions sexuelles entre frères et sœurs** : guide à l'intention des parents
 - **Counseling en matière de violence sexuelle** : guide à l'intention des jeunes garçons
 - **Les garçons victimes de violence sexuelle** : guide à l'intention des jeunes garçons
 - **Les hommes victimes de violence sexuelle dans l'enfance** : un guide à l'intention des survivants adultes
 - **Les adolescentes aux prises avec la violence sexuelle** : guide à l'intention des adolescentes
 - **Les adolescents victimes de violence sexuelle** : guide à l'intention des adolescents
 - **Violence sexuelle — Que se passe-t-il lorsque tu en parles?** guide à l'intention des enfants

k) La motivation et la réussite scolaire

• Qu'est-ce que la motivation scolaire?

Selon les recherches les plus récentes, la *motivation scolaire* est essentiellement définie comme *l'engagement, la participation et la persistance de l'élève* dans une tâche à accomplir. La motivation scolaire se trouve à *toutes les étapes* de la réalisation d'une tâche. Elle est essentielle à la réussite scolaire de l'enfant.

L'engagement

Dans ce contexte, *l'engagement signifie la volonté d'apprendre*. Pour l'enfant, *l'engagement* signifie *le rôle* qu'il détient dans *sa responsabilité et sa volonté* de faire les apprentissages et les démarches nécessaires pour acquérir les connaissances. De là, l'importance pour le parent de développer le sens des responsabilités et le sens de l'autonomie chez l'enfant, *dès le plus jeune âge*.

La participation

La participation est associée aux *buts d'apprentissage* que l'école et l'enfant poursuivent. La participation est reliée à la *volonté* et à *l'estime* que l'enfant a de lui-même et à sa perception de l'école. L'enfant qui connaît ses capacités et qui est conscient de ce que l'école peut offrir, *prend part activement* à la vie de l'école. Il maximise les ressources qui l'entourent et applique ses capacités d'apprendre.

Le parent peut nourrir la motivation de l'enfant en ajoutant au foyer, de nouvelles expériences selon ses domaines d'intérêt — ceci dans le but de maintenir la motivation scolaire.

La persistance

La persistance s'explique par *le degré d'intensité du désir d'apprendre* avec lequel l'enfant s'engage dans l'exécution de ses tâches ou de ses travaux. L'enfant qui a un profond désir d'apprendre, développe les capacités de résoudre les obstacles lui-même ou de chercher l'aide qu'il lui faut. Il ne se *décourage* pas et il *cherche* les solutions. La persistance ou la ténacité le conduit à la réussite scolaire.

Source: Rolland Viau. *La motivation en contexte scolaire*. Saint-Laurent (Québec), Éditions du Renouveau pédagogique Inc., 1994.

Le partenariat foyer/école

Le parent et l'enseignant ont un rôle complémentaire à jouer dans *la motivation scolaire* de l'enfant et sa *réussite*. Pour réaliser la tâche à accomplir au niveau scolaire, l'enfant a besoin qu'on lui indique *clairement les stratégies et les moyens* qui lui permettent de réaliser ce qu'il doit accomplir.

L'élément qui contribue le plus largement à la motivation scolaire, *c'est la relation parent/enfant/enseignant*. Ceci veut dire qu'il est important pour le parent d'établir une bonne relation parent/enfant et une bonne relation parent/enseignant et *d'encourager* l'enfant à entretenir une bonne relation enfant/enseignant.

Une relation saine et équilibrée, basée sur le respect et la confiance réciproques, amènera l'enfant à voir le parent et l'enseignant comme des *personnes avec qui il doit entrer en relation pour réussir*. À ce niveau de la perception de la relation, l'enfant voit le rôle de l'adulte comme celui de guide, de mentor, de personne en qui il a confiance pour lui indiquer le chemin. Cette relation de confiance permettra à l'enfant de se tourner vers l'adulte s'il rencontre des obstacles et des difficultés.

3

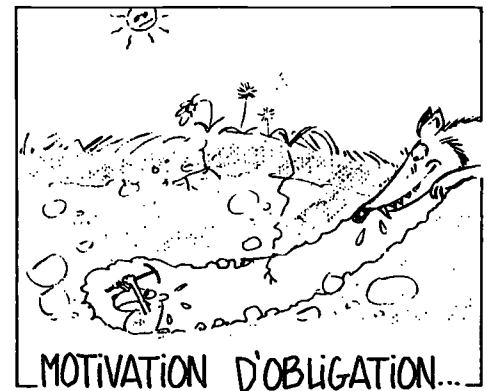
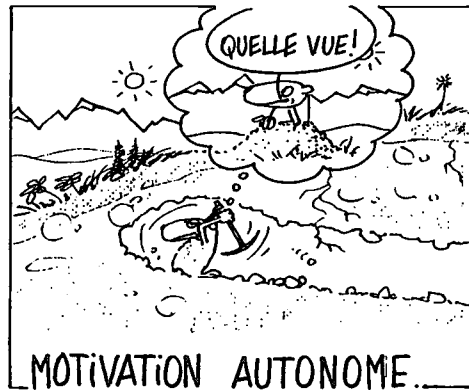
Le premier partenariat en éducation française
langue première - le rôle du parent

Diverses formes de motivation scolaire observées chez l'enfant

- Parfois l'enfant *participe* aux activités scolaires parce qu'il y a récompense ou punition à l'horizon. La motivation est forcée et ne vient pas du désir de l'enfant. Cela signifie qu'il suffit d'enlever récompenses et punitions pour que la motivation s'évanouisse.
- Parfois l'enfant *participe* aux activités scolaires pour se conformer aux règles. Le désir de savoir et d'apprendre n'est pas présent. Il se rend à l'école et accepte de participer pour faire comme les autres. Il va à l'école parce qu'on l'oblige d'y aller.
- Parfois l'enfant *participe* aux activités scolaires parce qu'il aime la relation avec l'enseignant.
- Parfois l'enfant *participe* aux activités scolaires pour les résultats concrets qui découlent de ces activités. Plus l'enfant est jeune, plus il veut obtenir des résultats concrets à la suite de ses efforts (une page bien écrite, une belle pièce d'arts plastiques, etc.)
- Parfois l'enfant *participe* aux activités scolaires parce qu'il a du plaisir à maîtriser les moyens et techniques utilisés. Il se sent compétent. C'est le niveau de motivation le plus élevé.

Dans des cas très rares, l'enfant ne s'intéresse aucunement aux activités intellectuelles et scolaires. Chez certains enfants, ce manque de motivation se manifeste avant même qu'ils fréquentent l'école.

Source : D. Laporte, G. Duclos et L. Geoffroy. *Du côté des enfants*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1990.
(Adaptation des pages 180-185)



Que faire avec l'enfant qui n'aime pas une matière scolaire?

- *Discuter* calmement avec lui.
- *Lui demander* de trouver les raisons pour lesquelles il est peu motivé.
- *Lui faire préciser* les éléments de la matière scolaire ou les activités qu'il n'aime pas. Il y a peut-être des choses qu'il ne comprend pas.
- *Évaluer*, en écoutant ses propos, la qualité de sa relation avec l'enseignant.
- *L'aider à trouver* des moyens pour être plus motivé.
- *L'encourager à parler* à l'enseignant.
- *Avec l'accord de l'enfant*, élaborer avec l'enseignant une stratégie de motivation et rendre compte à l'enfant de cet échange.

Source : D. Laporte, G. Duclos et L. Geoffroy. *Du côté des enfants*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1990.

Des pistes pour promouvoir la motivation scolaire

- *Favoriser* l'expression de ses émotions.
- *Amener* l'enfant à comprendre que les résultats de ses actions sont les suites logiques des stratégies et des moyens qu'il a employés.
- *Réviser* avec lui si les moyens qu'il utilise sont réalistes et réalisables.
- *L'aider à planifier* et à persévérer dans la poursuite de ses objectifs.
- *Être présent, féliciter et offrir* du soutien dans ses réussites.
- *Lui rappeler* ses qualités, miser sur ses forces, au lieu de souligner uniquement ses échecs.
- *Travailler* avec lui pour pallier ses faiblesses.



BEST COPY AVAILABLE

Mini-test — Qu'est-ce qui motive l'enfant à apprendre?

Lire les énoncés suivants et cocher ceux qui s'appliquent à l'enfant. (✓)

- Mon jeune sait comment bien apprendre.
- Il se sent capable d'apprendre.
- Il se sent soutenu dans ses difficultés.
- Il apprend à son rythme.
- Il choisit lui-même ses buts.
- Ce qu'il fait pour apprendre a du sens (à ses yeux).
- Ce qu'il apprend répond à ses besoins.
- Il se sent respecté et accepté dans son être.
- Il éprouve du plaisir à apprendre.
- Il éprouve du bonheur d'être à l'école.

Source : S. Hébert. *Le passage du primaire au secondaire. Guide à l'intention des parents*. Saint-Augustin (Québec). Éditions Les parents d'abord enr., 1994. (Adaptation de la page 92)

On invite le parent à répondre à ce mini-test seul, dans un premier temps, puis on demande à l'enfant de comparer ses réponses avec celles du parent. On dit qu'un enfant est très motivé à apprendre quand il peut répondre *oui* à un grand nombre d'énoncés.

Noter que *l'absence de soutien*, ou le manque de souci envers l'enfant, peut avoir un impact négatif sur sa motivation scolaire.



Pour en savoir plus...

- Laporte, Danielle et Lise Sévigny. *Comment développer l'estime de soi de nos enfants. Journal de bord à l'intention des parents*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. 109 p.
- Duclos, Germain, Danielle Laporte et Jacques Ross. *L'estime de soi de nos adolescents. Guide pratique à l'intention des parents*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 178 p.

1) L'autonomie et la réussite scolaire

Que veut dire le mot « autonomie »? Être autonome signifie :

- **prendre le temps** de se demander ce qui est important pour soi;
 - **être en mesure** d'exprimer et de soutenir son opinion (dire oui ou dire non, selon sa propre vision intérieure);
 - **exprimer ouvertement** ce que l'on ressent (ses pensées, ses émotions, ses besoins, ses choix, ses décisions, etc.);
 - **affirmer ses attentes et ses limites** (se faire respecter, refuser l'impolitesse, une parole blessante);
 - **révéler ce que l'on veut**, tout en tenant compte des désirs, des sentiments et des pensées de l'autre;
 - **rechercher et prendre les moyens** pour atteindre les résultats désirés;
 - **s'organiser de façon efficace** en se donnant plusieurs stratégies d'apprentissage. Un bon sens de l'organisation contribue à assurer la réussite scolaire.
- À la fin de la section, dans « *Pour en savoir plus...* », on suggère une excellente référence qui élabore diverses stratégies d'organisation pour l'élève.

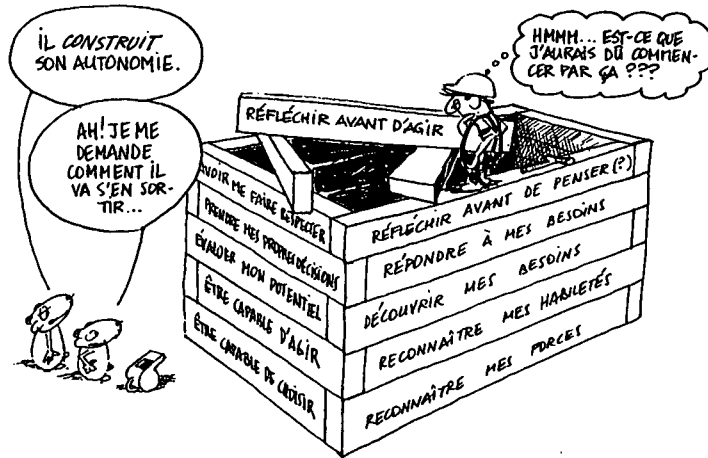
Des pistes pour développer l'autonomie

Amener l'enfant à dire, *je suis capable de* :

- **reconnaître** mes forces, mes habiletés et mes capacités personnelles, et croire en elles;
- **découvrir, nommer** mes besoins et y **répondre** adéquatement;
- **développer et apprécier** mes compétences à trouver des solutions créatrices à mes problèmes personnels;
- **prendre des décisions** pour mon bien-être personnel et pas seulement pour vouloir faire plaisir aux autres;
- **apprendre** à m'aimer et à m'estimer;
- **m'accorder le droit** de refuser des demandes et de ne pas répondre toujours aux attentes, aux désirs et aux souhaits des autres;
- **reconnaître, nommer et accepter** mes émotions;
- **apprendre à me faire confiance** dans l'action et dans mes relations;
- **apprendre à me faire respecter et à respecter** les autres;
- **apprendre à ressentir** de la fierté à mon égard;

reconnaître mes comportements et mes réalisations, et les *valoriser*;
accorder le droit d'être différent et *tolérer* la différence chez les autres;
prendre des décisions et des initiatives;
réfléchir avant d'agir et *évaluer* les résultats de mes actions;

Source : Germain Duclos, D. Laporte et J. Ross. *L'estime de soi de nos adolescents. Guide à l'intention des parents.* Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. (Adaptation des pages 74 et 79)



Pour en savoir plus...

- Laporte, Danielle et Lise Sévigny. **Comment développer l'estime de soi de nos enfants.** Journal de bord à l'intention des parents. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. 109 p.
- Duclos, Germain, Danielle Laporte et Jacques Ross. **L'estime de soi de nos adolescents. Guide pratique à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 178 p.
- Duclos, Germain et Danielle Laporte. **Du côté des enfants, Volume III.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine et le magazine Enfants, 1995. 271 p.
- Viau, Rolland. **La motivation en contexte scolaire.** Saint-Laurent (Québec), Éditions du Renouveau pédagogique Inc., 1994. (Livre de référence pour des stratégies d'organisation pour l'élève)

m) L'enfant face au stress et la réussite scolaire

Il n'y a pas d'âge pour être stressé. Tout comme l'adulte, l'enfant et l'adolescent vivent des expériences stressantes. Le stress est à la fois souhaitable et menaçant. Tout le monde a besoin d'un peu de stress pour bien fonctionner, mais trop de stress peut empêcher l'enfant de réaliser ses projets.

Comment reconnaître le stress chez l'enfant?

- Difficultés de concentration, d'attention et de mémorisation
- Tics nerveux (« chat » dans la gorge, « picotement » des yeux, roule ses cheveux, se ronge les ongles, etc.)
- Éruptions cutanées (se frotte, se gratte)
- Éparpillement (entreprend plusieurs choses à la fois) et hyperactivité
- Difficultés inhabituelles : troubles de sommeil, maux de tête et de ventre;
- Agressivité verbale, physique, ou motrice
- Changement brusque d'humeur (se fâche pour un rien)
- Énergie ou lenteur excessive
- Fatigue plus ou moins permanente.

Source : G. Duclos et D. Laporte. *Du côté des enfants. Volume II*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1992.
(Adaptation de la page 84)

Quelques causes de stress chez l'enfant

Bien identifier les causes de stress est une étape essentielle pour le parent à la recherche de solutions.

- Difficultés ou échecs scolaires
- Relation amoureuse difficile (adolescents)
- Attentes élevées des parents ou des enseignants
- Début d'une année scolaire
- Déménagement, changement d'école ou de maison
- Examens de fin d'année ou de semestre
- Devoirs, travaux scolaires et choix de carrière
- Pression des amis et pression des pairs (faire l'amour et prendre de la drogue)

111

Le premier partenariat en éducation française
Langue première - le rôle du parent

111

- Restructuration familiale (nouveau frère ou sœur, beau-parent, etc.)
- Divorce ou séparation des parents
- Accident de voiture, blessure, maladie
- Problèmes financiers, conflits familiaux
- Être enceinte ou avoir une amie enceinte
- Problème de poids et manque d'estime de soi (Souvent le problème de poids est une idée que l'adolescent se fait de son image corporelle « body image ». Ce n'est donc pas une réalité physique ou médicale, mais ce problème touche profondément l'estime de soi et occasionne du stress chez l'enfant.)
- Harcèlement verbal, physique ou sexuel (à l'école ou au foyer)

Source : G. Duclos et D. Laporte. *Du côté des enfants. Volume II*. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1992.
(Adaptation des pages 90-91)



• **Quelques moyens pour réduire le stress chez l'enfant**

1. **Pratiquer la vigilance**

Un moyen efficace d'éviter le stress consiste à être conscient de ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de nous lors de situations stressantes. Par exemple :

- Quels sont les comportements de l'enfant face au stress?
- Que se passe-t-il dans sa tête et son cœur lorsqu'il est stressé?
- Que se passe-t-il dans son corps lorsqu'il est stressé?

2. **Se distraire : regarder une comédie à la télévision, lire un auteur comique.**

Pratiquer un sport : les exercices relaxent le corps et calment l'esprit (éviter certains sports qui augmentent les hormones de stress relâchées dans le sang).

Gérer adéquatement son temps : ne pas toujours remettre à plus tard.

Si l'enfant est un habitué de la course à la dernière minute, suggérez-lui de :

- **Planifier** les travaux au fur et à mesure sur un calendrier;
- **Dresser** une liste de choses à faire;
- **Profiter** de ses meilleurs moments pour étudier;
- **Étudier** au fur et à mesure;
- **Mettre à profit** ses périodes d'attente (autobus, dentiste, etc.);
- **Prendre** de l'avance.

3. **Apprendre des techniques de réduction de stress**

- **La respiration profonde** : respirer profondément et lentement aide à réduire les tensions (inspirez par les narines et expirez par la bouche).
- **La relaxation** : pratiquer des techniques de relaxation (massage, gymnastique douce).
- **La visualisation** : imaginer un lieu calme et paisible et penser à un scénario dans lequel il réussit à atteindre un objectif important, plutôt que de craindre sans cesse les échecs.
- **La méditation** : tai chi, yoga.



Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent



4. **Développer une attitude positive**
 - *Penser positivement* à propos de soi-même et des autres.
 - *Rire* des situations qui nous arrivent.
 - *Dire non à tout ce qui nous nuit.*
5. **Développer des habitudes de vie saines**
 - *Bien s'alimenter.*
 - *Faire de l'exercice* régulièrement.
 - *Dormir* suffisamment.
6. **Chercher l'aide de professionnels**
 - Si le *stress persiste* malgré tout, chercher l'accompagnement en croissance personnelle.

Source : S. Hébert. **Le passage du primaire au secondaire. Guide à l'intention des parents.** Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord, 1994. (Adaptation des pages 115-116)



Pour en savoir plus...

- Dortu, J.C. **L'anti-stress de l'étudiant.** Paris, Les éditions d'organisation, 1991. 125 p.

n) Les examens et les tests

L'enfant et l'adolescent passent deux sortes d'examens pendant leur vie scolaire :

1. Les examens préparés par l'enseignant de la matière ou du niveau pour vérifier la compréhension et l'acquisition des connaissances et des habiletés.
2. Les examens préparés par le ministère de l'Éducation — appelés tests de rendement et du diplôme — ont lieu généralement en troisième, sixième, neuvième et douzième année. Ce sont des tests élaborés à partir des normes provinciales ou nationales.

• Qu'est-ce que les tests de rendement?

- Ces examens mesurent les connaissances et les habiletés clés dans les matières de base et reflètent les normes provinciales communes aux élèves d'une même année.
- Ils peuvent être administrés en même temps à tous les élèves d'un même niveau, pour une matière donnée dans la province.
- Les tests de rendement sont conçus de façon à fournir des données sur le niveau de réussite des élèves albertains par rapport aux normes provinciales et aux résultats d'apprentissage visés.
- Les enseignants chargés de l'évaluation en classe décident si la note des tests de rendement affectera la note du bulletin scolaire.
- Un rapport détaillé des résultats de ces élèves est remis à chaque conseil scolaire. Pour recevoir un profil individuel du rendement de nos enfants, il faut communiquer avec la direction de l'école en septembre pour les tests du mois de juin précédent.

• Tests du diplôme pour la douzième année

- Les résultats des tests du diplôme de douzième année valent 50 % de la note finale accordée au jeune dans ce cours.
- Chaque élève reçoit un rapport de ses résultats et le conseil scolaire reçoit un rapport détaillé des résultats de ses élèves.



Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent



Des pistes pour aider l'enfant à se préparer aux examens

Voici quelques pistes d'aide, quel que soit le niveau scolaire de l'enfant :

Avant l'examen

- ne pas attendre à la dernière minute;
- connaître la date des examens;
- aider l'enfant à se fixer des objectifs réalistes de réussite;
- se construire un horaire d'étude;
- réviser tous les soirs;
- créer à la maison un climat d'étude (voir chapitre 4, « Les livres, l'étude et les devoirs », aux pages 125-140);
- s'assurer que les techniques de gestion du temps sont apprises;
- s'assurer que le jeune sait comment étudier pour un examen. L'enseignant peut aider le jeune à découvrir des techniques d'étude et de préparation aux examens;
- aider le jeune à gérer son stress (voir section 3.1 m), « L'enfant face stress et la réussite scolaire », aux pages 111-114);
- comprendre l'impact de la fatigue et de l'alimentation sur la réussite scolaire;
- suggérer la visualisation positive (se voir en train de réussir);
- voir aussi le chapitre 4, d) « Des petits trucs pour faciliter les apprentissages », à la page 129.

Pendant l'examen

- penser positivement et se dire que l'on est prêt;
- bien respirer;
- rester calme;
- lire attentivement les questions (deux fois);
- répondre d'abord aux questions les plus faciles;
- ne pas passer trop de temps sur une question;
- répondre à toutes les questions;
- être persévérant et bien réfléchir;
- réviser et vérifier toutes les pages de l'examen.

Source : R. Darche. *Veux-tu savoir?* Vol. 21, n° 2. Québec. Fédération des comités de parents de la province de Québec, [s.d.] (Adaptation)



Pour en savoir plus...

- Bégin, Christian. **Devenir efficace dans ses études**. Montréal, Éditions Beauchemin Ltée, 1992.
- Hébert, Sylvie. **Le passage du primaire au secondaire**. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1994. 154 p.
- Hébert, Sylvie et Pierre Potvin. **Les devoirs. Guide à l'intention des parents**. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1993. 72 p.
- Demander le fascicule annuel publié par Alberta Education traitant des tests de rendement, disponible à la Direction de l'éducation française ou à l'école.

3.2 La participation du parent

a) Une histoire que l'on écrit soi-même

Le parent, le premier partenaire

Dans l'accompagnement scolaire de mon enfant, ma participation est multidimensionnelle et les DIZAINES d'années de mon engagement au côté de lui sont, sans aucun doute, le plus beau cadeau que je peux lui offrir.

C'est une belle histoire que je commence à écrire maintenant, car chaque action que je pose, c'est une page d'amour qui l'accompagne dans son quotidien et pendant toute sa vie.

C'est une histoire que je lui raconterai encore quand il sera adulte, mais cette fois pour le souvenir de ces bons moments.

C'est une histoire qu'il pourra à son tour, offrir à ses enfants.

Car il l'aura vécue et il pourra l'écrire à son tour.

Il est *intéressant* et *énergisant* comme parent de faire l'autoportrait de son accompagnement scolaire dans l'éducation française langue première de l'enfant. Cela permet au parent de se *valoriser*, de *se voir* et de *se respecter*, là où il se situe, dans son bagage, dans son vécu et dans l'évolution de son rôle d'éducateur.

LE PARENT, PREMIER PARTENAIRE**Processus :**

- Pour chacun des mots de la phrase « *le parent, premier partenaire* », écrire un verbe d'action qui commence par la *première lettre de chacun des mots de l'énoncé*. Le verbe doit signifier une action de l'engagement du parent dans l'éducation de la vie scolaire de l'enfant.
- À titre d'exemple, une page d'histoire est écrite et il est suggéré au lecteur d'écrire sa propre page d'histoire.

L'histoire de... « Le parent, premier partenaire! »

- L**ire des histoires en français à mon enfant
- E**nrichir mon foyer de culture française

- P**arler à mon enfant
- A**ssumer mes responsabilités d'éducateur
- R**épondre aux besoins de mon enfant
- E**ntamer un partenariat avec l'école
- N**ourrir des liens avec l'école
- T**ransmettre les besoins de mon enfant à son enseignant

- P**articiper à la vie communautaire en français
- R**especter les rôles de chacun des partenaires
- E**ngager un dialogue avec l'enseignant de mon enfant
- M**aximiser mes efforts et mes convictions pour une qualité d'éducation
- I**nteragir positivement dans les communications avec mon enfant
- E**ncourager mon enfant dans ses échecs et ses réussites
- R**épondre aux inquiétudes de mon enfant

- P**artager mes opinions en matière d'éducation
- A**ccueillir mon enfant avec ses forces et ses faiblesses
- R**ésoudre ponctuellement les conflits
- T**ravailler à bâtir l'estime de soi chez mon enfant
- E**nrichir mon foyer de vécu culturels en français
- N**ourrir l'écoute et l'entraide
- A**imer mon enfant
- I**nciter mon enfant à relever des défis
- R**assembler les parents au cœur de l'école
- E**ntendre ce que mon enfant veut me dire

B
Le premier partenaire en éducation française
Langue première - le rôle du parent

b) La sensibilisation aux services en français

Dans le milieu où la langue anglaise prédomine, on peut croire qu'il existe peu de services en français dans la communauté. Ce n'est pas le cas. Il existe de nombreux services en français qui permettent au parent d'accompagner l'enfant dans son éducation en français en Alberta. Il s'agit de les chercher et de les demander.

Le fait d'être *attentif à la présence* des services en français et de les utiliser quotidiennement dans son vécu permet au parent de renforcer et d'intégrer la langue et la culture françaises au foyer. *Maximiser l'utilisation des services en français* est un moyen essentiel pour *affirmer son français et accompagner* l'enfant en éducation française. Comme on l'a dit, le parent est un modèle de culture pour l'enfant.



• **Où se trouvent les services en français?**

- à l'école à divers niveaux
- dans la communauté en général
- par le biais des organismes et des institutions francophones

À l'école :

À divers niveaux, l'école, elle-même, est une source importante de services en français pour le parent. On y trouve une multitude de ressources humaines et matérielles. En plus, l'école peut diriger le parent vers toutes sortes de services disponibles en français dans la communauté :

- les services de santé
- les programmes et les services communautaires et gouvernementaux
- les centres d'embauche et de placement pour les étudiants
- les carrières et professions en français, etc.

Dans la communauté en général :

Les services gouvernementaux :

Le français est une des deux langues officielles au Canada et la loi des langues officielles permet aux francophones de recevoir des services en français dans certains services gouvernementaux fédéraux et provinciaux. Avec la *Charte canadienne des droits et libertés*, la Loi reconnaît au public le droit de communiquer avec les institutions du Parlement et du gouvernement fédéral et de recevoir des services en français ou en anglais. Dans tous vos rapports avec les institutions fédérales ou les institutions provinciales susceptibles de vous servir dans votre langue, **exiger toujours le service en français**. C'est un droit acquis pour toutes les communautés minoritaires linguistiques!

Les services publics :

Dans les services publics, il existe d'innombrables services en français. Il est impossible de les énumérer tous dans ce guide. Par exemple, au niveau de la santé, rechercher les intervenants francophones. Il est important que l'enfant apprenne à exprimer ses maux et apprenne le vocabulaire en français pour la

prévention et les soins de sa santé mentale et physique. À la fin de la section 3.1 f) « Les besoins spéciaux », à la page 91, sont inscrites les coordonnées de l'Association canadienne-française de l'Alberta où on peut demander le répertoire provincial des intervenants francophones du secteur de la santé et des affaires sociales.

Toujours dans le secteur public, plusieurs institutions et commerces anglophones *se font un plaisir* d'offrir des services en français. Que ce soit sur le plan des affaires, pour des achats ou pour des loisirs de la famille, plusieurs entreprises, agences et magasins sont heureux d'avoir une clientèle francophone. En s'adressant à eux pour des services en français, le francophone fait connaître ses besoins et il élargit le rayon des services francophones.

Au niveau des organismes et institutions francophones :

À ce niveau, il est surprenant de découvrir tout ce qui existe en Alberta. Les organismes et les institutions francophones travaillent pour répondre aux besoins de la communauté. Ils *offrent de nombreux programmes, services et activités* de tout genre et pour tous les âges. Au chapitre 9, « Banque de ressources », on donne les coordonnées complètes des organismes et des institutions francophones de la province. On peut communiquer avec eux et exprimer ses besoins.



Le premier partenaire en éducation française
langue première - le rôle du parent

Comment localiser les services en français dans la région

Pour la région Nord de la province, demander l'annuaire téléphonique francophone en appelant le journal Le Franco au (403) 465-6581 et le site Internet : <http://www.compusmart.ab.ca/lefranco>.

Pour la région du Sud de la province, demander l'Expert 1998-1999, en appelant le (403) 248-3403, ou communiquer avec l'A.C.F.A. régionale de Calgary.

L'Association canadienne-française de l'Alberta au (403) 466-1680 et visiter le réseau Internet Francalta : <http://www.francalta.ab.ca>.

Commissariat aux langues officielles du Canada au (403) 495-3111 et visiter le site Internet : <http://ocol-clo.gc.ca>.

La Chambre économique de l'Alberta au (403) 414-6125.

4. Les livres, l'étude et les devoirs

Comment aider l'enfant?

a) À quoi servent l'étude et les devoirs?

- **L'étude et les devoirs aident l'enfant à :**
 - développer son autonomie et son sens des responsabilités;
 - développer son sens de l'organisation;
 - intégrer la matière donnée en classe;
 - planifier son temps et son travail;
 - considérer son éducation avec sérieux;
 - communiquer avec son parent en français.
- **L'étude et les devoirs aident le parent à :**
 - accompagner l'enfant dans ses apprentissages et ses découvertes;
 - voir et féliciter les progrès de l'enfant;
 - mesurer les forces et les faiblesses de l'enfant;
 - motiver l'enfant dans sa volonté d'apprendre;
 - s'engager dans la réussite scolaire de l'enfant.

b) Le temps requis pour l'étude et les devoirs

Combien de temps l'enfant doit-elle consacrer à ses devoirs et à l'étude?

Il n'existe pas vraiment de réponse exacte puisque plusieurs facteurs extérieurs peuvent influencer le travail de l'enfant :

- la fatigue;
- le stress;
- un milieu de travail bruyant;
- une dispute avec des amis au cours de la journée;
- une difficulté de comprendre la matière ou le concept, etc.
- un manque ou un excès d'activité physique.

Pour avoir une idée du temps requis pour le travail fait à la maison, il est conseillé de consulter l'enseignante de l'enfant au début de l'année scolaire.

c) Des idées pour accompagner l'enfant

Les règles d'or du parent dans l'accompagnement de l'étude et des devoirs

- Avoir une bonne connaissance des rôles de l'enfant, de l'enseignante et de son propre rôle.
- Assurer une participation et un engagement continus à tous les âges de l'enfant.
- Avoir une bonne disponibilité
- Avoir un bon encadrement (des règles de conduite bien établies, voir le chapitre 2, section d) « L'estime de soi, ça se bâtit! », aux pages 47-53;
- Valoriser l'enfant de façon continue;
- Avoir une bonne organisation du temps, du lieu et des ressources.

Les rôles du parent dans l'accompagnement de l'étude et des devoirs

1. **Accorder de l'importance à l'apprentissage scolaire de l'enfant :**
 - démontrer à l'enfant que l'école et ses apprentissages ont une valeur très importante dans sa famille.
2. **Créer à la maison une atmosphère d'étude et d'apprentissage :**
 - faciliter les conditions d'apprentissage en établissant une bonne discipline;
 - profiter des vraies situations de la vie quotidienne pour stimuler l'apprentissage;
 - être un modèle d'apprentissage continu pour l'enfant (lire en présence de l'enfant et démontrer le désir continu d'apprendre de nouvelles choses ou explorer de nouveaux intérêts).
3. **Assurer un suivi scolaire à la maison :**
 - superviser son travail scolaire;
 - aider à l'organisation du travail scolaire;
 - créer des activités d'apprentissage;
 - voir à ce que les devoirs se fassent (si l'enfant n'a jamais de devoirs, vérifier auprès de l'enseignante).

4. Responsabiliser l'enfant :

- ne **jamais faire** les tâches scolaires ou autres à la place de l'enfant;
- donner à l'enfant des responsabilités à la maison.

5. Complémenter les devoirs à la maison :

- identifier au foyer et dans la communauté diverses formes d'apprentissage qui sont complémentaires aux devoirs pour l'enfant. Par exemple, on peut apprendre l'autodiscipline par le biais d'un jeu d'équipe ou d'un sport;
- enrichir les devoirs en français par une expérience éducative, telle que des cours d'art ou de musique offerts en français, est aussi valable que des devoirs. L'expérience contribue à la vitalité culturelle du foyer et de l'école;
- écouter un documentaire à la télévision sur un sujet concernant le devoir, peut être aussi très valable pour l'enfant comme activité complémentaire à la maison.

6. Rencontrer les enseignantes à l'occasion :

- dialoguer au sujet du vécu de l'enfant et de son fonctionnement scolaire;
- établir une relation de collaboration et de complicité.

7. Demander de l'aide :

- il se peut que le parent ne soit pas en mesure d'offrir à l'enfant l'aide dont elle a besoin. **Faire appel à l'école ou dans la communauté.** Exemple : si c'est une question de langue pour le parent anglophone du foyer exogame ou pour le parent francophone dans les devoirs d'anglais, les suggestions suivantes peuvent être utiles :
 - se jumeler à une autre parent;
 - demander à un autre membre de la famille;
 - faire appel à des membres de la communauté;
 - demander l'aide à une amie de son enfant;
 - si c'est une matière que l'on ne comprend pas, il existe peut-être des cours à l'école pour les parents (mathématiques ou français), ou on peut appeler un parent ou une amie qui comprend mieux cette matière;
 - si cela relève de compétences informatiques, plusieurs écoles donnent des sessions pour naviguer sur Internet;

- si on croit que l'enfant a des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, il est important d'en discuter avec l'enseignante;
- on peut aussi suggérer la création d'un service de clubs de devoirs pour les enfants après l'école et y participer. Il y a toujours une solution.

Source : L. Canter et L. Hausner. *Devoirs sans larmes*. Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1995. (Adaptation des pages 4-5)

• **Des pistes pour diriger l'accompagnement de l'enfant selon son âge**

De la première à la troisième année

- **Vérifier** chaque jour si l'enfant a des devoirs à faire.
- **Avertir** l'enfant quand le moment est venu de faire ses devoirs.
- **Vérifier** avec l'enfant si elle a tout ce dont elle a besoin.
- **Demander** à l'enfant ce qu'elle a à faire.
- Au besoin, **lire** les instructions et les consignes avec l'enfant et s'assurer qu'elle comprend.
- Si c'est nécessaire, **faire le premier problème** avec l'enfant.
- **Être** disponible pour aider l'enfant au besoin.
- **Valoriser** l'enfant pour ses efforts.

De la quatrième à la sixième année

- **Vérifier** si l'enfant travaille à l'heure convenue.
- **Suggérer** d'appeler une amie si l'enfant a besoin d'aide.
- **Aider** l'enfant seulement lorsqu'elle fait des efforts pour trouver la solution.
- **Utiliser** des techniques d'étude pour aider l'enfant (voir les petits trucs expliqués un peu plus loin).
- **Valoriser** les efforts de l'enfant.

De la septième à la douzième année

- À part quelques exceptions, l'enfant devrait travailler de façon autonome. Si elle n'y parvient pas, suivre les conseils qui s'adressent aux enfants plus jeunes et parler avec l'enseignante. **Un bon principe à retenir : le parent participe au départ, puis diminue progressivement la participation.**

Source : L. Canter et L. Hausner. *Devoirs sans larmes*. (Adaptation des pages 32-33)

d) Des petits trucs pour faciliter les apprentissages

1. *Souligner, encadrer, surligner*¹ avec des couleurs différentes.
2. *Résumer.*
3. *Paraphraser* (reprendre dans ses mots, oralement et par écrit).
4. *Schématiser*²
5. *Faire* des commentaires.
6. *Formuler* des questions.
7. *Créer* une image mentale.
8. *Inventer* un exemple.
9. *Simplifier* le cours.
10. *Enregistrer* le texte ou les formules à retenir.
11. *Se récompenser* (éviter d'embarquer dans le piège de la récompense répétitive).
12. *Contrôler* son anxiété (prendre le temps de relaxer).
13. *Identifier* les ressources disponibles dans l'entourage.
14. *Travailler* en petits groupes.



¹ Surligner veut dire : recouvrir un mot ou une partie d'un texte d'un trait de marqueur à encre transparente et fluorescente.

² Schématiser veut dire : se faire une description ou une représentation mentale réduite aux traits essentiels de l'information que l'on désire retenir.

e) La valorisation de l'enfant

La « méthode d'encouragement »

Le parent joue *un rôle de motivateur auprès de l'enfant*. Pour aider l'enfant à travailler de façon autonome, quelle est *la méthode à utiliser* ?

- *Témoigner* à l'enfant qu'on a confiance en elle et qu'elle peut y arriver.
- *Éliminer* le sentiment d'inaptitude ou d'incapacité chez l'enfant, en utilisant des étapes simples et faciles pour elle.
- Quand l'enfant aura acquis un peu de confiance, lui *demande* de faire une partie du travail seule. Et ainsi de suite.

« C'est souvent plus facile de résoudre le problème à la place de l'enfant, car la faire travailler elle-même prend plus de temps. Cependant, en encourageant l'enfant, étape par étape, sa confiance en elle-même augmentera et elle sera capable un jour de travailler seule. »

Comment valoriser l'enfant ?

Valoriser l'enfant, c'est l'encourager d'abord et avant tout, et l'amener à croire en ses capacités. La féliciter lorsqu'elle fait des progrès et des efforts véritables. Toutefois, l'effort n'est pas nécessairement relié aux notes. L'enfant peut faire de gros efforts et échouer à un examen. *Il est important de ne pas dramatiser l'échec*, mais plutôt de l'aider et de lui dire qu'elle peut se reprendre. L'aider à tirer une leçon de son échec, en lui suggérant de :

- *revoir* sa façon d'étudier;
- *reconsidérer* le temps qu'elle consacre à l'étude;
- *demande* de l'aide de l'enseignante

L'essentiel pour le parent, c'est d'en arriver à développer, chez l'enfant, l'attitude positive « *je suis capable* »

La valorisation des études

Valoriser les études, *c'est leur accorder de l'importance*. C'est aussi manifester une attitude positive face à l'école en général et à l'enseignante en particulier. C'est aussi appuyer les efforts et les demandes de l'enseignante en s'assurant que l'enfant :

- *écoute* en classe;
- *se comporte* adéquatement;
- *fait* ce qui lui est demandé.

Il est important de se rappeler : L'excellence s'atteint plus fréquemment lorsqu'il y a :

- *Reconnaissance et récompense des premiers succès*. Il est recommandé d'encourager et de soutenir chaque progrès, *aussi minime soit-il*. Le désir de faire mieux que la fois précédente découle de cet encouragement.

- *Continuité dans les encouragements*. Supporter l'enfant pendant toute sa scolarité et non seulement lorsqu'il est en maternelle et au niveau élémentaire. Supporter l'enfant tout au long de l'année scolaire, pas seulement au début et à la fin de l'année.

Source : Sylvie Hébert et Pierre Potvin. *Les devoirs. Guide à l'intention des parents*. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1993. (Adaptation des pages 34-36 et 48-49)

Pour en savoir plus...



- Canter, Lee et L. Hausner. *Devoirs sans larmes. Guide à l'intention des parents pour motiver les enfants à faire leurs devoirs et à réussir à l'école*. Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1995.
- Hébert, Sylvie et Pierre Potvin. *Les Devoirs. Guide à l'intention des parents*. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1993. 154 p.
- Côté, Élizabeth. *Droit de passage, Méthodes et techniques de travail. Guide du Maître, troisième version*. Québec, Commission scolaire de La Jeune-Lorette, 1995-1996.

- Côté, Élizabeth. **Droit de passage. Méthodes et techniques de travail. Cahier de l'élève, troisième version.** Québec, Commission scolaire de La Jeune-Lorette, 1995.
- Les deux dernières publications citées ci-haut sont disponibles aux parents par le biais du centre de ressources de votre localité. Ces publications traitent de techniques de travail pour accompagner le jeune au niveau secondaire.
- Pour aider l'enfant à la préparation de ses examens, il est suggéré de lire aussi, au chapitre 3, la section 3.1 n) « Les examens et les tests », aux pages 115 à 117.

f) Les outils de travail - le climat et le lieu

L'accompagnement du parent est essentiel dans la réalisation efficace des devoirs et des leçons à la maison. Cet accompagnement se traduit par :

- l'encouragement;
- la motivation;
- l'assistance;
- l'encadrement;
- le respect des styles d'apprentissage (voir chapitre 3; section 3.1 d) « Les styles d'apprentissage », aux pages 79-82).

Le tout se fait en fonction *des besoins et des styles d'apprentissage* de l'enfant. Les devoirs à la maison sont *la responsabilité de l'enfant*, mais le parent a la responsabilité de lui fournir toutes les conditions favorables à l'apprentissage.

Certains enfants expliquent à leurs parents qu'elles étudient plus efficacement en écoutant de la musique avec le casque d'écoute du baladeur sur les oreilles... L'enfant peut-elle vraiment se concentrer de cette façon? Peut-être que oui; il faudra en faire une analyse en fonction des résultats scolaires. Peut-elle aussi se concentrer si elle est dérangée à tout moment par des cris, des pleurs, la télévision, le lave-vaisselle et autres?

Pour favoriser les conditions d'apprentissage de l'enfant, il est important de choisir *son* lieu de travail avec l'enfant :

- en s'assurant qu'elle ne soit *jamais dérangée* pendant la période de devoirs et leçons et en installant une affiche « élève au travail » par exemple;
- en s'assurant également que la pièce est *bien éclairée*³ et *calme*.



g) Les outils de travail — les fournitures scolaires

Des expériences démontrent que chaque fois que l'élève interrompt son travail, elle a besoin de deux ou trois minutes pour s'y remettre. Afin d'éviter toute interruption, il est important de mettre à la portée de l'enfant, *à la maison également*, tout le matériel scolaire dont elle a besoin.

³ Des résultats de recherches démontrent que l'œil se fatigue deux fois plus rapidement lorsque l'éclairage est inadéquat.

Matériel suggéré à la maison

Trousse de la première à la troisième année	Trousse de la quatrième à la sixième année	Trousse de la septième à la douzième année
<input type="checkbox"/> crayons	<input type="checkbox"/> crayons	<input type="checkbox"/> agenda
<input type="checkbox"/> crayons de couleur	<input type="checkbox"/> stylos	<input type="checkbox"/> crayons
<input type="checkbox"/> marqueurs	<input type="checkbox"/> crayons de couleur	<input type="checkbox"/> stylos
<input type="checkbox"/> taille-crayons	<input type="checkbox"/> marqueurs	<input type="checkbox"/> papier ligné
<input type="checkbox"/> gomme à effacer	<input type="checkbox"/> taille-crayons	<input type="checkbox"/> marqueurs
<input type="checkbox"/> colle	<input type="checkbox"/> gomme à effacer	<input type="checkbox"/> taille-crayons
<input type="checkbox"/> ruban adhésif	<input type="checkbox"/> colle	<input type="checkbox"/> gomme à effacer
<input type="checkbox"/> papier brouillon	<input type="checkbox"/> ruban adhésif	<input type="checkbox"/> colle
<input type="checkbox"/> papier de bricolage	<input type="checkbox"/> papier brouillon	<input type="checkbox"/> ruban adhésif
<input type="checkbox"/> poinçon	<input type="checkbox"/> papier de bricolage	<input type="checkbox"/> papier brouillon
<input type="checkbox"/> agrafeuse	<input type="checkbox"/> poinçon	<input type="checkbox"/> papier de bricolage
<input type="checkbox"/> ciseaux	<input type="checkbox"/> agrafeuse	<input type="checkbox"/> poinçon
<input type="checkbox"/> dictionnaires pour enfants	<input type="checkbox"/> ciseaux	<input type="checkbox"/> agrafeuse
<input type="checkbox"/> trombones	<input type="checkbox"/> liquide correcteur	<input type="checkbox"/> ciseaux
<input type="checkbox"/> matériel de manipulation pour les mathématiques	<input type="checkbox"/> trombones	<input type="checkbox"/> liquide correcteur
	<input type="checkbox"/> carnet de devoirs	<input type="checkbox"/> trombones
	<input type="checkbox"/> dossiers	<input type="checkbox"/> carnet de devoirs
	<input type="checkbox"/> fiches	<input type="checkbox"/> dossiers fiches
	<input type="checkbox"/> dictionnaires intermédiaires	<input type="checkbox"/> dictionnaires et atlas
	<input type="checkbox"/> atlas	<input type="checkbox"/> élastiques
	<input type="checkbox"/> élastiques	<input type="checkbox"/> calculatrice
	<input type="checkbox"/> matériel de géométrie	<input type="checkbox"/> matériel de géométrie
	<input type="checkbox"/> matériel de manipulation pour les mathématiques	<input type="checkbox"/> matériel de manipulation pour les mathématiques

Source : L. Canter et L. Hausner. Devoirs sans larmes. Guide à l'intention des parents pour motiver les enfants à faire leurs devoirs et à réussir à l'école. Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1995. (Adaptation des pages 13-15)

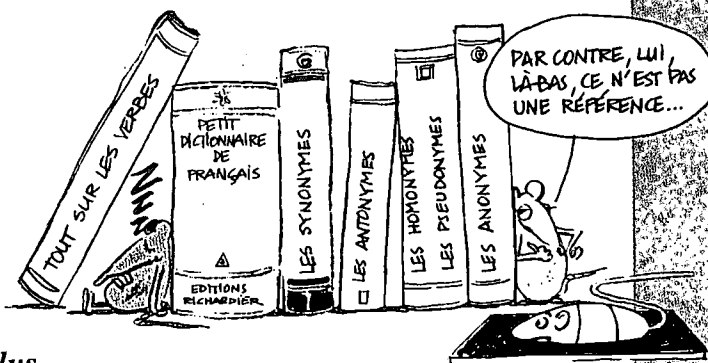
h) Les outils de travail — les références

Pour *enrichir, agrémenter et améliorer* l'efficacité de son travail, il est important que l'enfant ait accès à diverses ressources *en français*.

L'enfant a besoin d'avoir accès à des **références** :

- de bons dictionnaires français;
- de bons dictionnaires français-anglais et anglais;
- une grammaire explicative;
- un dictionnaire de verbes;
- un atlas;
- un dictionnaire de synonymes et autres outils complémentaires.

Souvent, on se prive d'ouvrages de référence pour des raisons de coûts. Si c'est le cas, on peut les acheter usagés ou bien les suggérer comme choix de cadeaux aux membres de la famille (oncle, tante, parrain et marraine, grands-parents, etc.)



Pour en savoir plus...

- Le Bescherelle. **L'Art de conjuguer**. Ville La Salle (Québec), Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1991.
- Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française, Montréal, Dicorobert inc., 1996.
- Précis de la grammaire française. Paris, Éditions Duculot, 1969.

- **Des idées aux mots Des mots aux idées.** Thésaurus Larousse, deuxième édition. Paris, Larousse, 1992.
- **Aide-mémoire d'écriture (pour le niveau élémentaire).** Saint-Jérôme (Québec), Éditions du Phare inc., 1994.
- **Le monde des verbes.** Saint-Jérôme (Québec), Éditions du Phare inc., 1994.
- Grévisse. **Nouveaux exercices français.** Paris, Duculot, 1977.
- **L'État du Monde Junior.** Encyclopédie Historique Économique Géopolitique. Montréal, Les Éditions Boréal, 1995.
- **Le Grand Atlas du Monde.** Paris, Éditions Solar, 1987.

i) Les outils de travail - ordinateur / logiciels / Internet

• L'ordinateur

Bien que le livre demeure une source complète de renseignements, aujourd'hui, *l'ordinateur* est de plus en plus présent dans l'environnement de l'enfant, tant à la maison qu'à l'école. L'enfant est de plus en plus éveillé à l'informatique⁴ par l'utilisation courante de l'ordinateur. Plusieurs excellents logiciels éducatifs et encyclopédies sont à la disposition de l'enfant qui a accès à un ordinateur à la maison. Source de motivation pour l'enfant, l'ordinateur l'invite à la découverte.

En plus de différents logiciels, on peut avoir accès à Internet qui permet à l'enfant d'interagir avec un environnement virtuel et qui lui fournit toutes sortes d'informations qu'elle recherche.

• Les logiciels et les encyclopédies multimédias

Le logiciel est également une *excellente façon* de se divertir. L'avènement de l'informatique *à l'école et au foyer* amène l'enfant à s'ouvrir sur un monde fascinant de découvertes.

Aujourd'hui, il est important de réaliser que l'informatique est présente dans presque toutes les professions et que l'enfant peut non seulement *s'éveiller* à

⁴ Informatique signifie : des informations associées à l'ordinateur, à l'aide de programmes appelés des logiciels.

cette nouvelle technologie, mais également **développer** la capacité de l'utiliser efficacement. Efficacement veut dire, qu'il est important de limiter le temps d'utilisation et de comprendre que cette nouvelle technologie ne remplace pas le processus d'apprentissage. L'ordinateur donne des faits, offre l'accès à des données, permet de traiter de l'information, mais ne fait pas la synthèse, l'analyse et la critique de travaux, par exemple.

Il est suggéré d'inviter l'enfant à utiliser des logiciels en français. Ainsi, tout en parcourant un univers de connaissances, l'enfant aura le plaisir de le faire **en français**.

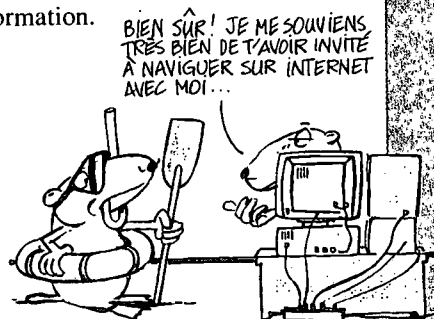
L'encyclopédie multimédia est aussi une ressource à considérer :

- elle permet à l'enfant d'explorer ses intérêts et de découvrir une grande source d'informations;
- elle est une référence très pertinente et complémentaire pour l'élève qui effectue un travail de recherche;
- elle peut être une ressource qui stimule la motivation scolaire.

Consulter le chapitre 9, « Banque de ressources », pour trouver une liste d'encyclopédies disponibles en français.

• La navigation sur Internet

L'ère de l'informatique **amène** l'enfant à s'adapter aux nouvelles technologies. Le monde multimédia et la navigation sur Internet repoussent les frontières et les limites de l'accessibilité à l'information. Il est important que l'enfant soit préparée au monde dans lequel elle vivra et qu'elle **développe** les compétences nécessaires à l'ère de l'information.



• Les avantages d'Internet

- l'accès à une immense bibliothèque contenant des sources d'information du monde entier;
- la possibilité de dialoguer et de collaborer à distance avec d'autres enfants⁵ et des adultes informés;
- l'acquisition de connaissances et de compétences qui lui seront utiles toute sa vie;
- la chance de se « rapprocher » des principaux foyers de la francophonie mondiale.

Bien qu'une grande part de l'information sur Internet soit en anglais, il existe de nombreux sites *en français*. Par exemple, dans la communauté francophone, un grand nombre d'organismes et d'institutions ont une page d'accueil sur Internet. Pour trouver les coordonnées, consulter le chapitre 9, « Banque de ressources ».



Pour en savoir plus...

- Pour le **parent** et l'**enseignante** (à titre d'exemple), Infoduc (Collection Infobourg [www.infobourg.qc.ca]) est un répertoire Internet de l'éducation où il y a des centaines de sites répertoriés, analysés et évalués. Il y a trois types de sites :
 - sites institutionnels,
 - sites documentaires,
 - sites d'apprentissage.

⁵ À titre d'exemple, dans la revue Hibou, on retrouve des adresses Internet pour des clubs d'enfants.

j) Les outils de travail — les livres

Les livres sont une source inépuisable de renseignements, d'imaginaire et de rêveries.

Un livre est bien plus qu'un simple écrit. Un livre est une porte qui s'ouvre sur un monde infini de connaissances, de découvertes, d'apprentissage et de plaisir.

Trois pistes pour le parent :

- Encourager la lecture à la maison et encourager l'enfant à constituer sa propre bibliothèque. De superbes collections pour différents âges sont disponibles. Ces livres sont des trésors qui feront plus tard la joie des générations futures.
- Abonner l'enfant à une revue. Ce geste significatif du parent envers l'enfant répondra à ses besoins puisqu'on retrouve des revues pour tous les goûts.
- Les livres et les collections complètes coûtent cher. Le parent peut toutefois être attentif aux différentes foires de livres, aux ventes dans les bibliothèques, aux ventes-débaras et à l'échange entre amies et autres.



Pour en savoir plus...

- Quelques maisons d'édition : la Courte Échelle, Jeunesse Nathan, Scholastic et Héritage jeunesse.
- Pour des ressources, ne pas oublier les centres de ressources dans la communauté (voir chapitre 9, « Banque de ressources »).

k) Les outils de travail — la bibliothèque

La visite à la bibliothèque est une activité familiale agréable pour toute la famille. Le parent peut inclure cette activité à l'horaire de la semaine ou du mois. En accompagnant l'enfant, elle encourage le goût de la lecture chez l'enfant et la valorise.

• Comment peut-on profiter des services d'une bibliothèque?

On peut inscrire l'enfant à la bibliothèque en lui achetant une carte personnalisée à son nom. La carte personnalisée représente pour elle un cadeau, un privilège qu'on lui accorde.

- Dans les jours qui précèdent la visite, on peut amener l'enfant à penser à ce qu'elle aimerait.
- On peut explorer avec elle de nouveaux intérêts.
- Sur les lieux, lors de la première visite, il est bon de présenter la bibliothécaire à l'enfant et dans un dialogue :
 - on parle des goûts et des habiletés de l'enfant;
 - on peut aussi demander à la bibliothécaire d'orienter l'enfant dans les divers rayons. Ainsi, des liens et un climat de sécurité sont créés et l'enfant peut y aller seule dans certaines occasions où le parent n'est pas disponible.
- Si on recherche un livre ou des collections en particulier, demander à la bibliothécaire si cela est possible pour eux d'en faire l'achat. *Plus on demande des produits en français et plus le rayon en français s'élargit.*

5. La langue, l'identité et la culture au foyer

Les mille et un plaisir en français...

a) Le plaisir de lire et d'écrire

Donner le goût de la lecture à l'enfant, c'est investir non seulement dans l'avenir de l'enfant, mais aussi dans celui de sa future génération. Selon Jim Trelease, « Plus on lit, plus on développe son intelligence; plus on est intelligent, plus on pousse ses études; plus on s'instruit, plus on s'enrichit. »

Faire la lecture à l'enfant n'est pas lui enseigner à lire, c'est *éveiller* des attitudes et *développer* des habitudes de base essentielles à la lecture. C'est ça construire la littératie¹ et pour l'enfant qui vit dans le milieu francophone albertain, la construction des littératies multiples est essentielle à l'estime de soi de l'enfant francophone.

Avant de lire cette section, il est important de comprendre ce que sont les littératies multiples. On invite le lecteur à lire au chapitre 2, la section e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58, pour mieux connaître les formes de littératies et leur importance dans la vie de l'enfant.

Pour que l'enfant *aime écrire en français*, il doit

avoir confiance en sa capacité de s'exprimer et se sentir valorisé dans son français parlé, *peu importe où il se situe dans la langue française*;
avoir accès à un bon vocabulaire, et surtout
avoir lu beaucoup;
avoir entendu lire souvent et *avoir goûté* à une diversité de livres ou d'histoires.

¹ La littératie englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie du milieu immédiat. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone.

La lecture est fondamentale à toute activité d'expression par l'écriture.

• **Développer le goût et le plaisir de lire**

Un grand nombre d'enfants deviennent des non-lecteurs au moment où ils atteignent le secondaire. Ils voient la lecture comme un travail scolaire et n'ouvrent un livre que lorsqu'ils y sont obligés. Pour l'enfant qui éprouve des difficultés d'apprentissage, le livre est souvent le symbole même de son échec. *Les études le démontrent : le milieu familial joue un rôle déterminant* par rapport à la lecture.

L'école enseigne à lire, mais *savoir lire n'est pas lire!* La lecture, c'est autant une question d'attitudes et d'habitudes que d'habiletés. *Et c'est à la maison que l'activité prend tout son sens.* Une *initiation* et un *appui* conscient et soutenu de la part des parents à l'égard de la lecture *vont donner* aux efforts déployés par les enseignants la base qui amènera l'enfant très loin en lecture et en écriture. Sans cette base, il se peut que l'enfant sache lire, mais ne lise pas.

Si on veut que l'enfant *prenne le goût de lire* et *développe des habitudes de lecture pour la vie*, pourquoi ne pas en faire une *priorité dans la vie familiale*. On y consacrera alors *temps, énergie* et *ressources*.

Commencer tôt!

Quand commence-t-on à parler à l'enfant? Selon Jim Trelease, « À sa naissance, n'est-ce pas? Un enfant qui a l'âge de vous écouter parler, a l'âge de vous écouter lire. » Et rien ne donne plus le goût d'apprendre à lire, d'apprendre par la lecture que de se faire lire!

• **Le plaisir de faire la lecture...**

Avant que l'enfant naisse...

- Faire la **lecture à haute voix** est une très belle activité pour la mère enceinte. Faire la lecture à haute voix, c'est déjà **parler avec l'enfant**. C'est lui communiquer à haute voix l'amour qu'on lui donne et lui faire sentir le bonheur ressenti dans l'attente de sa naissance. Le parent peut lui **lire** des histoires, les **inventer** ou lui **raconter** des histoires de sa propre enfance.

Lorsque l'enfant est un bébé...

- **Raconter, chanter, inventer** des comptines au nouveau-né et au bébé. L'important, c'est la répétition des sons, l'exagération des rythmes, les rimes et la musicalité de la voix.
- **Associer** les petites comptines aux activités quotidiennes, au moment du bain, des repas.
- **Inventer et fredonner** des mots pendant qu'on le berce et que l'on joue avec lui. Le succès, c'est de se faire confiance.

Quand l'enfant commence à parler...

Faire la lecture au tout-petit **enrichit** le vocabulaire, **stimule** l'imagination, **développe** l'attention, **nourrit** les émotions et **l'initie** à la beauté de la langue et aux couleurs du français.

- Au début, **lire avec lui** des livres aux images très simples et aux couleurs vives et sans histoire.
- **Progresser** vers des histoires très très courtes où l'illustration occupe presque tout l'espace. En tenant l'enfant dans les bras, **identifier** et **nommer** des choses qui apparaissent dans les illustrations.
- **Aller** dans le livre là où l'enfant veut aller.
- **Faire trouver, montrer du doigt** et **nommer** par l'enfant des choses et des objets.
- **Faire tourner** les pages du livre et encourager les efforts.
- Parler avec l'enfant, accepter qu'on s'écarte de l'histoire (c'est déjà un bienfait pour la littératie).

- **Faire des liens** entre ce qui se trouve dans le livre et l'expérience de l'enfant. Par exemple : « Qui d'autre a un gros ballon rouge? »
- **Donner** beaucoup de caresses afin de faire de ces périodes de lecture, des moments de tendresse et de doux plaisir.
- **Arrêter** quand l'enfant perd l'intérêt. La fréquence des lectures est plus importante que la durée.

À l'enfant de quatre à six ans...

- **Relire** la même histoire aussi souvent que l'enfant la demande. Il adore l'entendre à nouveau.
- **Inviter** l'enfant à raconter sa propre histoire (il se prépare ainsi à en écrire plus tard).
- **Montrer** avec le doigt certains mots-clés du texte, comme les noms des personnages, par exemple.
- **Varié** le genre d'histoires. Des contes d'animaux, mais aussi des histoires de la vie quotidienne et de petites aventures féériques...

Pour l'enfant de sept à dix ans...

- **Inviter** l'enfant à partager sa lecture du texte.
- **Ignorer** les erreurs lorsqu'il lit. L'enfant qui débute n'aime pas être interrompu.
- **Encourager** les efforts de l'enfant. Avec le dictionnaire, aider l'enfant à trouver le sens des mots qu'il ne connaît pas.
- **Continuer** de lui faire de la lecture à haute voix. *Ce n'est pas parce que l'enfant sait lire qu'il faut arrêter cette pratique.*

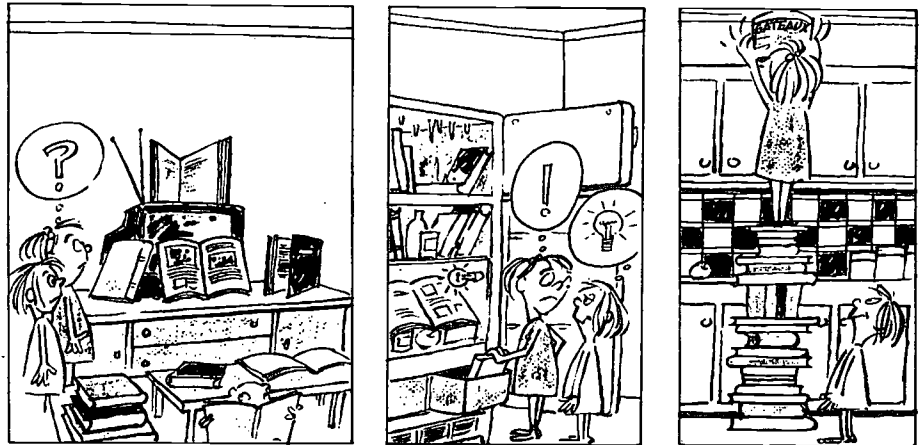
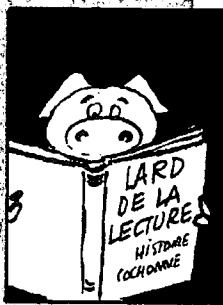
Pour l'enfant de dix ans et plus...

- **Inviter** l'enfant à décider lui-même du livre qu'il veut partager.
- **Réagir** lorsqu'il fait la lecture à haute voix (se montrer intéressé). Si le livre semble trop difficile à l'enfant, cela peut le décourager. Rester attentif!
- **Lire** les livres plus longs par tranches. Un chapitre par jour.
- **Explorer** avec l'enfant un éventail de genres de livres (aventure, roman policier, documentaire, contes, etc.).

- **Continuer** de lire à haute voix, tout en traitant la lecture comme un passe-temps et un loisir.
- **Aller** avec l'enfant aux foires de livres, aux bibliothèques, aux librairies.

Suggestions pour l'enfant de tout âge

1. **Choisir** des livres ou des revues et des magazines qui se prêtent bien à la lecture à haute voix.
2. **Lire** des livres ou des revues et des magazines adaptés au stade de développement de l'enfant, à ses besoins et à ses intérêts.
3. **Lire** des livres que le parent lui-même aime.
4. **S'arrêter** si l'enfant perd intérêt et revenir à ce livre plus tard.
5. **Prioriser** le temps de lecture à un moment qui convient au parent et à l'enfant.
6. **Mettre** de l'expression dans la voix.
7. **Ne pas lire** trop vite.
8. Si l'enfant est agité à certains moments, **poser** des questions au sujet de l'histoire, **donner** à l'enfant le temps de se calmer.
9. **Garder** le livre à sa portée.
10. **Nourrir et prolonger** l'histoire par le biais d'un bricolage, d'une danse, d'une comptine, d'un temps de cuisine avec l'enfant, etc.
11. **Entourer** l'enfant de livres, de revues et de magazines. C'est indispensable! **Le hockey sans équipement et pratique est aussi impensable que la lecture sans livres et sans lecture!**
12. **L'accès facile** à une grande variété de livres est une clé pour **développer** le goût de lire.
13. **S'installer** de façon à ce que l'enfant voit lire le parent.
14. **Avoir** une collection de références que l'on bâtit (dictionnaires, atlas, bescherelle, encyclopédie, etc.)



TU SAIS, CETTE IDÉE QUE SI JE LAISSAIS TRAÎNER DES LIVRES UN PEU PARTOUT ÇA FINIRAIT PAR INTÉRESSER MA FILLE...



Des suggestions pour lutter contre le désintérêt de la lecture

- **Se procurer** des livres, des revues, des magazines et journaux adaptés à l'enfant et les laisser traîner bien en évidence.
- **Lire soi-même** des livres en français et en parler avec enthousiasme, à l'heure du repas ou en automobile.
- **Ne pas forcer** le jeune à lire, mais **l'éveiller** à la lecture à partir d'expériences particulièrement intéressantes pour lui. **Encourager** ses efforts.
- **N'interdire** aucun livre. La bande dessinée peut être la voie qui lui donne le goût de la lecture.
- **Proposer** des documentaires. Beaucoup d'enfants réagissent mieux à ce genre de lecture (par la vidéo, le film).
- **Lire le premier chapitre** d'un roman d'action, puis demander à l'enfant d'en continuer la lecture pendant la préparation d'un repas, par exemple : **réagir** à la lecture et **entamer** une discussion sur le déroulement de l'action.
- **Trouver un livre** qui correspond à ce qu'il aime. Exemple : le hockey ou la mode.

Des moyens pour développer le goût de la lecture

- *Amener* l'enfant à la bibliothèque publique régulièrement.
- *Emprunter* des livres ou des revues et magazines que le parent et l'enfant ont choisis ensemble.
- *Donner* l'occasion à l'enfant de monter sa bibliothèque personnelle.
- *Offrir* des livres ou des revues et magazines en cadeau.
- *Encourager* les échanges de livres entre enfants.
- *Abonner* l'enfant à une revue appropriée à son groupe d'âge.
- *Profiter* des expositions de livres organisées par les librairies francophones ou anglophones, par exemple.
- *Exposer* l'enfant à d'autres intérêts hors du foyer. *L'amener* au musée, à la galerie d'art, au « Space and Science Centre », au jardin zoologique, en randonnée pédestre, au jardin botanique, aux activités artistiques et sportives, au théâtre et au cinéma.

Pour développer le goût et le plaisir d'écrire

Profiter de toutes les occasions pour faire écrire l'enfant à la maison.

- *Faire* des listes d'images et de mots avec l'enfant (idées de cadeaux, magasinage, etc.).
- *Écrire* des cartes de souhaits et des notes de remerciements.
- *Composer* des cartes d'invitations.
- *Participer* à des conversations sur Internet.
- *Préparer* des albums de photos accompagnés de commentaires qui concernent un voyage.
- *Écrire* soi-même en présence de l'enfant.
- *Reconnaître* les efforts de l'enfant.
- *Fournir* les outils nécessaires dans un lieu approprié (crayons, papier, références, etc.).
- *Discuter* avec l'enfant pour l'aider à préciser les idées qu'il veut exprimer par écrit.
- *Jouer* des jeux de mémoire et des jeux de mots avec l'enfant pour l'aider avec l'orthographe.
- *Encourager* l'enfant à *décrire* et à *écrire* les histoires qu'il invente.

Source : Y. Beauchesne. *Faire lire nos enfants*. Pointe-de-l'église (N.-É.), Centre de littérature jeunesse de l'Université Sainte-Anne, [s.d.]



Pour en savoir plus...

- Demander à la Fédération des parents francophones de l'Alberta, le dépliant **Faire lire nos enfants**, publié par Le Centre de littérature jeunesse de l'Université Sainte-Anne.
- Visiter le centre de ressources préscolaires de la région (voir les coordonnées au chapitre 9, « Banque de ressources »).
- Visiter les librairies francophones de la province (voir les coordonnées au chapitre 9, « Banque de ressources »).

b) Le parent et l'enfant se racontent

Maintenant que l'enfant a le goût et le plaisir de lire et d'écrire, quel autre plaisir peut-on lui faire découvrir et peut-être découvrir soi-même? C'est très simple, *c'est raconter sans livre!* Comment? *En se racontant soi-même!* En racontant ses propres histoires personnelles, celles qui animent tant les belles soirées de famille où on prend plaisir à se raconter et aux autres, à écouter.

• Le parent se raconte à l'enfant

Se raconter, c'est parler. Cela plaît beaucoup à l'enfant. Aussitôt que l'enfant se retrouve à l'âge de poser des questions, il ne cesse pas de demander : « Que faisais-tu quand tu étais petit? Avec quoi t'amusais-tu? ». L'enfant aime aussi l'histoire de ses grands-parents, entendre comment ils vivaient. Il aime aussi que l'adulte lui raconte des anecdotes de son vécu.

Et, par exemple, à l'adolescence, il aime bien entendre parler de la jeunesse de ses parents, de la musique qu'ils écoutaient, des vêtements qu'ils portaient, etc.

C'est très important que le parent se raconte à l'enfant. Le message qu'il reçoit, c'est que ses parents sont fiers de ce qu'ils sont. *Se raconter contribue à bâtir l'estime de soi. Et se raconter comme francophone contribue à valoriser sa langue, sa culture, son identité et son appartenance. Se raconter conduit à l'actualisation et sert à construire les littératies.* Lorsqu'on se raconte, on construit les littératies personnelle, scolaire et communautaire,

puisqu'on amène l'enfant à faire des liens dans un univers abstrait, sans contexte concret. Ces trois formes de littératies sont décrites au chapitre 2, section e) « L'importance de l'éducation préscolaire en français », aux pages 54-58.

Le parent n'est pas le seul à pouvoir *se raconter*. L'enfant, tout comme l'adulte, a tout un monde autour de lui et en lui. Il est important de **créer** des occasions et des activités qui placent l'enfant **au centre** de conversations, de dialogues, d'informations qui lui permettent *d'explorer* de nouveaux intérêts. D'une part, il *peut raconter ses histoires et ses expériences personnelles* et, d'autre part, *entendre les histoires et les vécus du monde qui l'entoure*. Cela lui permet de découvrir de nouveaux intérêts et d'élargir ses connaissances de la vie.

Une *foule de gens* autour de l'enfant peuvent *se raconter* :

- les grands-parents, oncles et tantes, etc.;
- les amis et les voisins;
- les amis de l'enfant;
- l'enseignant;
- la gardienne, etc.

• **L'enfant se raconte encore...**

- Quand il est petit et qu'il revient d'une journée d'activités avec son père ou sa mère, il veut raconter ce qu'il a fait. ***En fait, il veut se raconter.***
- Lorsqu'il va à l'école et revient à la maison et qu'il désire parler du projet qu'il a fait en classe. ***En fait, il veut se raconter.***
- Lorsque l'adolescent revient du cinéma et qu'il veut raconter le film qu'il a vu, ou le livre qu'il a lu. ***Il veut aussi se raconter.***



Prendre le temps d'écouter ce que l'enfant veut raconter est très important. Il *se sent aimé*, il *se sent important*, il *se sent valorisé*. C'est l'occasion pour lui de *construire* ses littératies personnelle, scolaire et communautaire. En écoutant l'enfant se raconter, le parent *contribue* à bâtir ou à renforcer l'estime de soi de l'enfant et *accompagne* l'enfant vers *l'actualisation de soi*.

c) L'expression artistique

L'expression artistique est synonyme d'exploration, de création et de communication pour l'enfant. L'art n'est pas détaché du quotidien. Au contraire, il se fusionne à tous les aspects de la vie de l'enfant.

Dans son milieu, l'expression artistique est un vécu par excellence qui **renforce** la langue, la culture, l'identité et l'appartenance à la communauté francophone de l'enfant. *L'expression artistique conduit aussi vers l'actualisation de soi.*

Dans son monde, l'enfant — jeune ou plus vieux — a besoin d'associer et de vivre le plaisir à travers des expériences et des activités qu'il entreprend.

◦ *Grâce à l'expression artistique, l'enfant peut :*

- *s'exprimer* et *partager* son émotion;
- *inventer*, *développer* et *nourrir* sa créativité et son développement personnel;

- *s'éveiller* et *explorer* des manières variées de s'exprimer en utilisant son corps, sa voix, les objets et l'espace qui l'entoure;
- *créer* des liens d'amitié;
- *affirmer* son identité;
- *communiquer* avec l'environnement qui l'entoure;
- *développer* et *enrichir* ses talents et ses habiletés;
- *vivre* de la joie et du plaisir;
- *renforcer* son estime de soi;
- *développer* son leadership;
- *explorer* ses compétences dans divers domaines;
- *équilibrer* sa santé mentale et physique.

Pour favoriser l'expression artistique, l'enfant a besoin de *s'identifier à un modèle*, quelle que soit la forme d'art qui l'intéresse. Il est important de l'encourager dans les modèles qu'il se donne. À titre d'exemple, on peut acheter un « poster » qu'il pourra afficher dans sa chambre, ou lui acheter des fiches de collection de son idole préféré.

Dans la communauté francophone, on peut trouver *plusieurs sources de services* qui offrent une multitude de loisirs et de disciplines artistiques en français. On retrouve par exemple :

- des entrepreneurs privés de musique et de dessin;
- des programmes d'éducation populaire;
- des services de formation artistique;
- des organismes théâtraux;
- différentes troupes de danse, de musique, de chant;
- des cours privés;
- des activités culturelles qui encouragent plusieurs formes d'expression artistique, etc.



Pour en savoir plus...

- Pour trouver les services de la région, consulter le chapitre 9, « Banque de ressources », qui présente la liste des organismes francophones en Alberta. Il s'agit d'appeler et demander ce qu'il y a de disponible en français.
- En appelant à l'Association canadienne-française de l'Alberta, secrétariat provincial, on vous renseignera aussi sur le répertoire des artistes francophones. Ce répertoire est une source de renseignements en français.
- Pour trouver des services communautaires, publics et privés en français, selon la région, communiquer avec :
 - pour la région du Nord de la province, demander l'annuaire téléphonique francophone, en appelant le journal Le Franco, au (403) 465-6581;
 - pour la région du Sud de la province, demander L'Expert 1998-99, en appelant le (403) 248-3403, ou communiquer avec l'ACFA, régionale de Calgary.

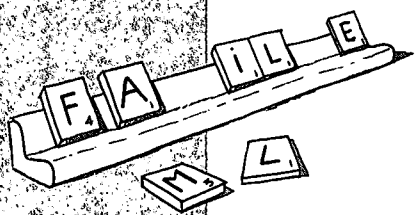
d) Les jeux de société / électroniques / informatiques

Le jeu est un excellent moyen d'apprendre et de développer de nombreuses habiletés chez l'enfant. Le jeu propose une *démarche éducative basée sur le plaisir*.

Le parent peut amener l'enfant à utiliser les *jeux en français* en les rendant disponibles à la maison. Le jeu éducatif est une belle activité à pratiquer en famille et un excellent moyen *d'intégrer la culture française*, tout en vivant d'innombrables heures de plaisir!

Il y a des jeux pour tous et pour tous les goûts, ainsi que pour tous les âges (0 à 99 ans). On peut trouver des jeux en français :

- dans certains magasins lorsque nous en faisons la demande;
- on en retrouve plusieurs dans les librairies francophones;
- pour les tout-petits, on peut en emprunter toute une sélection au centre de ressources préscolaires dans les régions (voir chapitre 9, « Banque de ressources » pour les coordonnées).



e) La vidéocassette et la télévision

La *vidéocassette* est une excellente façon de *se divertir* et de *se détendre* en famille. Le parent peut *exploiter* la vidéocassette en français comme un outil d'apprentissage et en *maximiser* toute la valeur pédagogique pour l'enfant.

Une activité valorisante de la télévision

Regarder une émission, un documentaire ou un film avec l'enfant et encourager la discussion :

- *inviter* l'enfant à résumer, à sa façon, ce qu'il a compris;
- *l'inviter* à parler de ce qui l'a intéressé;
- *lui faire décrire* les personnages, les lieux, les détails;
- *inviter* l'enfant à imaginer un dénouement différent, etc.

L'essentiel, c'est que l'enfant *éprouve du plaisir* à faire cet exercice en dialoguant avec le parent. Par cette activité, l'enfant apprend à :

- *articuler* sa pensée;
- *augmenter* ses habiletés langagières en français;
- *mieux se connaître* dans un contexte familial et à *mieux découvrir* son milieu familial, social et culturel;
- *exercer* son sens de l'analyse.

Il est évident que le choix de la vidéocassette en français est limité en Alberta. Toutefois, les librairies francophones offrent tout de même un choix raisonnable et il est toujours possible de commander des vidéocassettes par le biais de librairies et vidéothèques francophones et de divers clubs d'abonnement. Aussi, plusieurs vidéothèques anglophones se font un plaisir de les commander à la demande de la clientèle francophone. Une fois encore, pour les tout-petits, le parent peut emprunter toute une sélection dans les centres de ressources situés dans les régions. On peut aussi faire des échanges entre familles ou monter une vidéothèque communautaire-scolaire.

• La télévision - l'attrape-enfant : un jouet ou un outil

La télévision est un média puissant. C'est un fait, aujourd'hui, la télévision peut être une rivale. *Pourrait-elle devenir l'alliée du parent demain?* Le parent peut transformer ce jouet *en outil éducatif*. Voici quelques suggestions pour aider l'enfant à profiter de la télévision et à découvrir d'autres façons d'occuper ses loisirs.



Des pistes pour l'utilisation de la télévision en famille

- Regarder la télévision avec l'enfant et l'encourager à discuter de l'émission ou de l'épisode pendant les messages publicitaires par exemple.
- Être sélectif et l'aider à choisir des programmes adaptés à son âge.
- Sélectionner ceux qui l'aident à mieux se découvrir et à mieux comprendre son environnement.
- Considérer cette occupation comme un loisir parmi d'autres. Certains soirs, on peut éteindre la télévision et prendre le temps de lire en famille par exemple.
- Prendre les repas tranquillement en famille.
- Jouer avec l'enfant, faire du sport ou de la cuisine, etc.
- Devenir des spectateurs actifs en se servant de la télévision pour stimuler l'imagination.

La télévision peut devenir un outil éducatif important dans notre foyer, tout en demeurant un objet de divertissement.

Source : *Télévision : l'attrape-enfant*. Dépliant publié par The Alberta Teachers' Association, [s.d.] (Adaptation)

f) Les sports

Les sports font partie des activités quotidiennes de l'enfant. Ces activités lui permettent de se faire des amis, de se détendre, d'avoir du plaisir et de faire de l'activité physique. Les sports contribuent à l'épanouissement de l'enfant et stimulent ses apprentissages et l'acquisition de connaissances.

• Encourager l'enfant en français

À l'école, l'enfant a l'occasion de pratiquer plusieurs disciplines sportives et il est important de l'encourager à y participer pleinement. Dans ce domaine, même si le jeune pratique le sport en français, il l'associe beaucoup à la langue anglaise, car la terminologie qui entoure la discipline sportive est très souvent apprise d'abord en anglais.

Le parent peut aider le jeune à enrichir de français ses activités sportives. À titre d'exemple, pour apprendre le vocabulaire des règles du jeu et la terminologie de la discipline, on peut :

- regarder les sports à la télévision française;
- écouter les nouvelles du sport en français.

Si l'enfant pratique une discipline sportive en dehors de l'école, il est peut-être possible d'obtenir de l'école la terminologie française de ce sport. Il est important aussi, lorsqu'on assiste comme spectateur aux activités sportives, d'encourager l'enfant en français. On encourage ainsi l'enfant à affirmer son identité francophone.

Lorsqu'on choisit une discipline ou un programme sportif dans un service public ou une institution de la communauté anglophone, demander s'il y a des entraîneurs parlant français, car de plus en plus on retrouve du personnel bilingue à ce niveau. Si oui, il est alors possible que l'enfant ou l'adolescent bénéficie d'un accompagnement en français pendant ses heures de sport.

• En français dans le milieu francophone albertain

Dans la communauté francophone, il existe plusieurs activités sportives en français pour les plus jeunes et les plus vieux. Il y a des ligues et des événements sportifs à l'échelle régionale, provinciale et interprovinciale. Par exemple, il y a les Jeux francophones de l'Alberta et les Jeux francophones de l'Ouest.



Pour en savoir plus...

- Pour trouver les noms des organismes francophones, consulter le chapitre 9, « Banque de ressources », afin de connaître ceux de votre région et en province.
- Pour apprendre le vocabulaire dans les sports divers, une bonne façon est de se procurer : **Le Dictionnaire Junior**, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1993.

6. La communication — foyer/école

Le dialogue

Parler avec l'enfant de sa vie scolaire, c'est très important! Puisque la communication est le moteur de toute relation, *prendre le temps d'écouter* attentivement et de s'exprimer ouvertement permet à toutes les intervenantes qui œuvrent auprès de l'enfant de bien comprendre son vécu et ses besoins.

Les principaux points de contact entre le *foyer et l'école* sont les devoirs à la maison, les remarques inscrites sur les devoirs, les bulletins scolaires, les notes adressées aux parents, les appels téléphoniques, les journées « portes ouvertes » et les rencontres parents-enseignants.

La plus grande partie des échanges auxquels ils donnent lieu s'effectuent à sens unique : de l'école vers la maison. Le parent peut changer cette situation! Le mieux-être de l'enfant à l'école dépend d'une *communication réciproque efficace* et le parent a la responsabilité de l'établir.

Dans toute discussion avec l'enseignante, il est souvent avantageux que l'enfant soit présente, car elle peut *émettre de bonnes opinions*. Elle est la mieux placée pour *décrire* ce qu'elle vit. Lorsqu'il s'agit de *trouver des solutions*, l'enfant est bien placée aussi pour apporter des pistes qui sont logiques et conséquentes. *Favoriser des communications ouvertes et efficaces.*

Source : I.J. Gasson. *Comment aider votre enfant à réussir à l'école?* Saint-Laurent (Québec), Éditions du Trécarré, 1993. (Adaptation des pages 52-53)

a) Entre parents

La majorité des parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants. Entre parents d'enfants d'une même classe, ou encore dans un groupe d'amies, les discussions portent souvent sur ce qui se passe à l'école. Cette discussion peut être très utile pour vérifier certaines perceptions ou préoccupations que peuvent avoir les parents ou encore, pour se prêter main-forte devant les exigences de leurs enfants.



Entre parents, il est possible de *nourrir un dialogue* amical *d'entraide* et *d'écoute* afin d'*échanger des petits trucs* qui fonctionnent bien dans le quotidien :

- le parent anglophone du foyer exogame ou interculturel¹ peut recevoir l'assistance d'un parent francophone de l'école dans l'encadrement des devoirs de son enfant;
- le parent dont l'enfant a de la difficulté à lire et à écrire peut apprendre de nouvelles stratégies qu'elle pourra développer avec l'enfant;
- le parent peut partager avec une autre ses méthodes efficaces pour motiver l'enfant à sa vie scolaire, etc.

b) Avec les enseignantes

Les rencontres et le **dialogue avec les enseignantes de l'enfant** représentent la **plus importante forme de contact avec l'école**. Souvent l'image que le parent se fait de cette personne d'après les bulletins, les commentaires (ou les silences) de l'enfant et les remarques des autres n'est qu'une partie de la vérité. Ces dialogues permettent au parent et à l'enseignante d'établir un climat de confiance réciproque, de dissiper les malentendus et les doutes au besoin et de discuter des vrais besoins de l'enfant.

Au cours d'une rencontre, on peut se former une **opinion objective**. L'enseignante a, elle aussi, l'occasion de se faire une idée de la personne qui est le parent. La rencontre permet au parent et à l'enseignante de partager leurs espoirs et leurs inquiétudes au sujet de l'éducation de l'enfant.

Une rencontre parent-enseignant n'est rien d'autre qu'une **conversation** entre deux personnes. Toutefois, elle revêt un caractère particulier pour trois raisons :

- elle porte sur le cheminement scolaire de l'enfant,
- elle permet de recueillir de l'information,
- elle profite aux deux parties ainsi qu'à l'enfant.

Source : I.J. Gasson. **Comment aider votre enfant à réussir à l'école?** Saint-Laurent (Québec), Éditions du Trécarré, 1993. (Adaptation des pages 25-26)

¹ Foyer exogame ou interculturel signifie : mariage qui se fait entre membres de cultures différentes; on parle aussi de couple mixte, de famille interculturelle, de famille hétérolinguistique.

◦ **Des suggestions pour une communication efficace**

Un dialogue n'est pas un interrogatoire et ne doit jamais le devenir. Certains comportements encouragent la **communication efficace** :

1. **L'écoute active** : avoir un bon contact visuel, être détendue, adopter une posture ouverte, répéter et catégoriser les informations, prendre des notes.
2. **L'utilisation de divers moyens de communication non verbale** : Friend et Cook (1992) identifient quatre classes principales de comportement : les mouvements, les gestes et les expressions du visage, les caractéristiques de la voix, les silences, les hochements de tête, les gestes de la main. Selon Mehrabian et Ferris (1992), l'impact d'un message provient des composantes suivantes : 7 % de composantes verbales (ce qui est dit); 38 % de composantes vocales (volume, intonation, rythme de la voix) et 55 % d'expressions du visage.
3. **L'utilisation de différentes techniques de communication verbale** : Questionner efficacement : poser des questions ouvertes plutôt que des questions fermées. Ex. : Question fermée : Vous a-t-elle parlé de l'évènement survenu hier dans la cour de récréation? Question ouverte : Que vous a-t-elle dit sur l'évènement survenu hier dans la cour de récréation?
4. **Encourager l'expression et maintenir le contact** : reformuler ce qui vient d'être dit, résumer ce qui vient d'être dit, relancer le sujet en disant : « Pourriez-vous m'en dire plus? », « J'aimerais en savoir davantage. »



Chaque fois que le parent **communique** avec l'**enseignante de l'enfant**, que ce soit :

- aux rencontres organisées,
- aux soirées « portes ouvertes »,
- au « retour à l'école »,
- en l'invitant à la maison,
- en signant les travaux,
- en lui téléphonant,
- en lui envoyant des billets ou en écrivant ses observations sur les devoirs..., tout cela aide l'enfant.

Plus la communication est efficace, plus l'enfant en bénéficie.

Source : Georgette Goupil. **Communications et relations entre l'école et la famille**, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1997. (Adaptation des pages 29-35)

c) Avec la direction de l'école

La direction de l'école assure le leadership pédagogique et organisationnel de l'école. Son objectif ultime est le bien-être de chacun des élèves dans l'école. C'est souvent la direction de l'école qui assure l'encadrement disciplinaire dans les situations critiques. Il est important de profiter d'occasions qui ne sont pas des situations de crises pour rencontrer la direction de l'école.

Lorsque le parent a une préoccupation qu'elle désire porter à l'attention de la direction, il est important de pouvoir expliquer la situation, de la soutenir par des observations personnelles ou des faits vécus par l'enfant à l'école et de garder son objectivité. Le plus tôt une situation qui pourrait s'avérer problématique est identifiée, plus grandes sont les chances de la résoudre.

Les mêmes règles de communication que celles qui sont énoncées dans la section précédente sont valables dans le dialogue avec la direction.

d) La rencontre parent et enseignante

La rencontre parent et enseignante organisée par l'école, souvent à l'occasion des bulletins, est une *occasion privilégiée* pour *échanger* des informations qui mènent au mieux-être de l'enfant. Pour en tirer le plus grand profit, il est important de bien se préparer, car le temps alloué est très limité. L'enseignante se prépare pour cette rencontre et il est important aussi que le parent se prépare bien.

Plusieurs écoles *demandent la participation de l'enfant* à la rencontre parent et enseignante. La plupart des études démontrent que l'enfant *retire plusieurs bienfaits* de cette participation. L'expérience permet à l'enfant de *décrire son évaluation de la performance* et elle réduit ainsi son anxiété sur le type d'information transmise. Cela lui permet aussi de *pratiquer* des habiletés reliées à la prise de décision et de prendre ses responsabilités.

• Bien se préparer à la rencontre

On peut :

- *lire le bulletin de l'enfant très attentivement* et le comparer avec les bulletins scolaires précédents;
- *dialoguer avec l'enfant*. Elle doit comprendre que cette rencontre est une occasion de former une équipe école-foyer qui favorise son succès. Ce n'est pas une session où l'on parle de toutes ses « bébittes ». On peut lui poser des questions pour découvrir ce qu'elle aime ou n'aime pas à l'école, ce qu'elle voit comme ses succès et ses défis;
- *penser* à ce qu'on veut découvrir pendant la rencontre. Préparer une liste de questions à poser et de commentaires à faire. Souvent, par manque de temps, on oublie. Si la liste est longue, il est préférable de la faire parvenir à l'enseignante avant la rencontre;
- *se préparer* à donner des exemples qui appuient une préoccupation en particulier;
- *demander* une explication pour des mots ou du jargon qu'on n'a pas compris;

- **demander** des clarifications lorsque l'enseignante dit que l'enfant a un problème particulier;
- **partager** les informations pertinentes sur l'enfant avec l'enseignante;
- **rien n'oblige** à se concentrer uniquement sur le rendement scolaire de l'enfant; on peut discuter d'autres choses pertinentes à la croissance de l'enfant ou au soutien de l'enseignante. Par exemple, on peut discuter des objectifs du programme, de la méthode d'enseignement et des ressources et matériaux que l'enseignante utilisera pour l'apprentissage. À ce niveau, les échanges d'idées sont valables, en autant qu'il y ait entente sur la validité, la qualité et la pertinence du contenu. Il s'agit de rechercher le meilleur pour l'enfant dans le respect des rôles de chacun.

Source : Alberta Education. *Yes, you can help - A guide for French immersion parents.* Edmonton, Language Services Branch, 1996. (Traduction des pages 56-57)

Des sujets possibles à aborder lors de la rencontre

- Combien de devoirs donnez-vous?
- Comment faites-vous l'évaluation?
- Mon enfant a-t-elle été impliquée dans plusieurs situations de ce genre à l'école? (lors d'une discussion sur une situation particulière, marquante ou problématique)
- Mon enfant gère-t-elle bien son temps en classe?
- Comment travaille-t-elle avec les autres élèves de la classe?
- Saviez-vous qu'elle s'intéresse particulièrement à _____ ?
- A-t-elle besoin d'aide en quelque chose?
- Est-ce que je peux faire quelque chose à la maison pour soutenir son apprentissage?
- Si le temps manque, fixer une autre rencontre avec l'enseignante. À la fin de la rencontre, **déterminer, s'il y a lieu**, les actions à prendre, identifier quand et comment on évalue le succès des interventions. Fixer un temps de rencontre pour faire le suivi.

e) En cas de différends

Il est très important de savoir quoi faire si le parent n'est pas satisfaite de l'enseignement que reçoit l'enfant, ou en cas de conflit avec les autorités scolaires. Certains conseils scolaires et certaines écoles ont des procédures établies en cas de différends. Il est important de s'informer auprès des administratrices scolaires.

Lorsqu'il s'agit de ce qui est enseigné ou de la façon dont cela est enseigné, il y a des procédures établies à suivre pour qu'une plainte reçoive l'attention voulue. Ces procédures varient selon les plaintes, mais l'enseignante est toujours la première personne à contacter. Ensuite, on peut contacter la direction de l'école.

Pour des questions concernant un programme d'études précis, le parent est invitée à discuter avec l'enseignante. Si l'enseignante ne peut répondre adéquatement, c'est avec la direction de l'école qu'il est approprié d'en discuter. En troisième lieu, c'est à la direction générale du conseil scolaire qu'il est préférable de s'adresser.

Pour les questions concernant les règlements de l'école, le parent peut discuter avec l'enseignante ou avec la direction de l'école. Si les règlements ont été établis par le conseil scolaire, on recommande au parent de s'adresser à la direction générale du conseil scolaire.

Pour discuter d'un problème avec une enseignante qui n'a pas pu être résolu lors de rencontres individuelles, le parent peut s'adresser à la direction de l'école. Si cette démarche n'est pas satisfaisante, le parent est invitée à en discuter avec la direction générale du conseil scolaire.

Si la plainte porte sur l'éthique de l'enseignante, l'étape qui est recommandée est d'écrire à l'Alberta Teachers' Association (11010, 142^e Rue, Edmonton, Alberta, T5N 2R1).

Source : École/foyer — Que faire en cas de conflit? Dépliant publié par l'Alberta Teachers' Association, [s.d.]



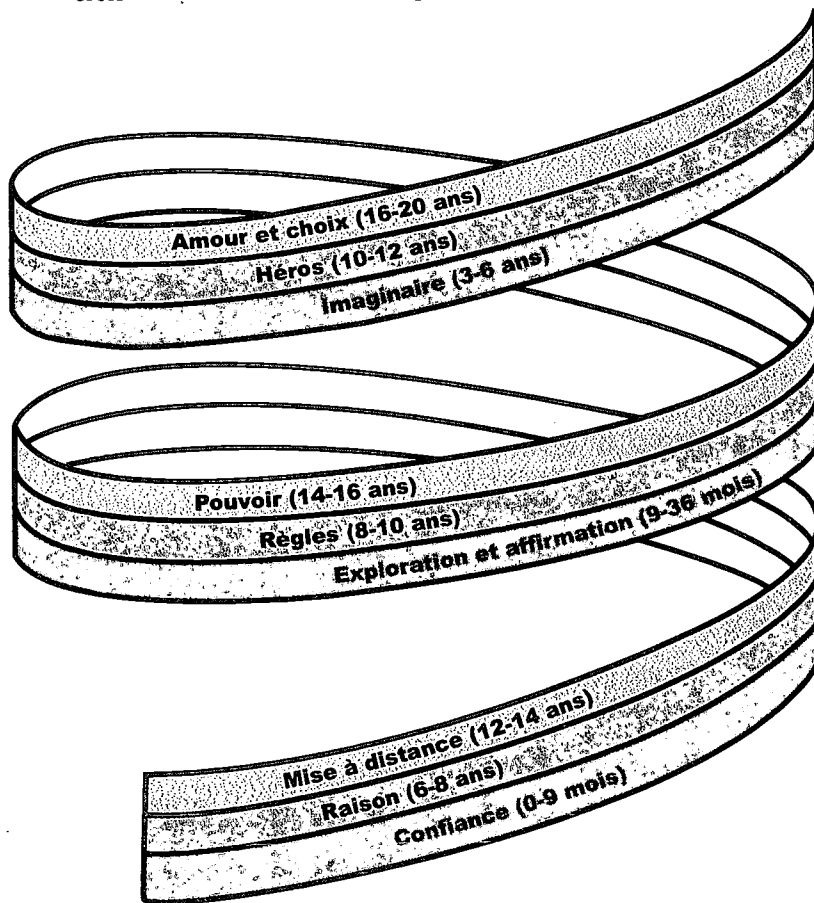
Pour en savoir plus...

- Goupil, Georgette. **Communications et relations entre l'école et la famille.** Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1997.
- Gasson, I.J. Ph.D. **Comment aider votre enfant à réussir à l'école.** Saint-Laurent (Québec), Éditions du Trécaré, 1993. Publié en anglais sous le titre : **Getting the Most out of your Child's School.** Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1989.
- Obtenir le dépliant : **Que faire en cas de conflit?** publié par l'Alberta Teachers' Association.

7. L'adolescence — une étape de la vie

L'adolescent

Les auteurs du livre *Besoins, défis et aspirations des adolescents* définissent *la vie comme une spirale sans fin, un perpétuel recommencement*. L'illustration ci-dessous démontre le lien entre les étapes de l'adolescence et d'autres étapes de croissance entre l'enfance et l'âge de jeune adulte.



• Interprétation de la spirale :

- *Vers l'âge de 10 ans*, l'enfant commence à faire des revendications, à dire qu'il faut lui faire confiance, car il se sent capable.
- *Entre 11 et 12 ans*, à l'âge des héros, il devient capable d'imaginer des situations et des solutions à ses problèmes, en s'identifiant à des personnages qui lui paraissent extraordinaires.
- *Entre 12 et 14 ans*, l'enfant, devenant adolescent, désire se différencier du parent. C'est l'âge de la mise à distance.
- *De 14 à 16 ans*, il vit intensément l'âge du pouvoir. Il remet en question les règles des adultes.
- *De 16 à 18 ans*, à l'âge de l'amour, il cherche parfois à remplacer le parent qui ne correspond peut-être plus, pendant cette période, à son idéal. Il recherche de nouvelles personnes qu'il admire et auxquelles il veut ressembler.
- *De 18 à 20 ans*, il se projette dans l'avenir pour devenir capable de faire des choix qui lui conviennent sur le plan du travail et de l'amour.

Source : G. Duclos, D. Laporte et J. Ross. **Besoins, défis et aspirations des adolescents**. Saint-Lambert (Québec), Les Éditions Héritage inc., 1995. (Adaptation des pages 16-17)

L'adolescence est une étape précieuse de la vie qui englobe le passage de l'enfance à l'âge adulte et qui ne se limite pas nécessairement aux âges identifiés. C'est une phase à la fois angoissante et interpellante pendant laquelle tout devient possible :

- l'avenir peut être imaginé;
- le monde peut être remis en question et redéfini;
- les relations humaines peuvent être enrichies.

• La relation parent/adolescent

Les changements physiques, affectifs, intellectuels, sociaux et familiaux qui se *manifestent* lors de l'adolescence contribuent à la frustration qui surgit souvent chez l'adolescent. L'important, pour le parent, c'est de croire *qu'en gardant l'esprit ouvert à la communication*, il peut faire face aux défis que présente l'évolution du jeune et vivre en harmonie avec lui.



Pour l'harmonie et l'équilibre du jeune, des valeurs de stabilité, de force et d'authenticité que le parent établit à la base de la relation ont beaucoup plus de chances d'être respectées et d'être acceptées par l'adolescent. Même pour le jeune qui se rebelle, un système de valeurs fortes lui procure un sentiment de sécurité.

• Les tâches de l'adolescent

L'adolescence exige de l'individu des adaptations rapides et des changements profonds. En peu de temps, l'adolescent doit accomplir des apprentissages variés et prendre un certain nombre de décisions affectant son propre devenir :

- **apprendre** à accepter son corps et son apparence physique;
- **apprendre** à être un homme ou une femme;
- **développer** son autonomie;
- **développer** ses habiletés physiques et intellectuelles;
- **apprendre** à se faire accepter des autres adolescents, à collaborer et à s'entendre avec eux. Bref, apprendre à développer ses habiletés sociales;
- **acquérir** un ensemble de principes moraux qui guideront sa conduite;
- **acquérir** une certaine indépendance économique, à tout le moins, l'assurance d'y parvenir.

Source : R. Bélanger. **Parents d'adolescents**, 3^e éd., Coll. « Éducation à la vie familiale ». Québec, Les Éditions Robert Bélanger Enr., 1997. (Adaptation de la page 18)

• Le rôle du parent

- Être respectueux de ses valeurs.
- Être conséquent dans ses vécus et ses actions.
- Favoriser les communications et les échanges.
- Maintenir la valorisation et accepter les différences dans les façons de faire et de penser.
- Favoriser et encourager l'autonomie et maintenir l'encadrement et l'appui.
- Rester disponible pour le transport lié aux activités sportives et culturelles, aux visites chez les amis et les rencontres sociales.
- Si le jeune se rebelle, encourager une relation avec une personne que le jeune admire ou respecte. Un oncle, une amie, un collègue de travail ou un grand-parent peut parfois rétablir l'harmonie chez le jeune et la relation avec le parent.
- Encourager le jeune à prendre part à la vie communautaire. Encourager le jeune à rechercher et à bénéficier des services en français, à participer bénévolement au sein d'un organisme de son choix et à participer à l'activité offerte en français. Encourager le jeune à faire valoir et partager ses talents et ses intérêts au profit de la communauté. Sa participation à la vie communautaire lui permet de vivre de nouvelles expériences. Elle renforce également son estime de soi et son identité francophone et se sensibilise à l'importance de contribuer à l'épanouissement de son milieu.

Même si le jeune vieillit, se responsabilise davantage et devient de plus en plus autonome, *la qualité et la quantité de temps* investies dans la relation par le parent sont des valeurs toujours requises à l'actualisation du jeune vers l'âge adulte.

a) En quête d'expériences et d'identité

Pour *bâtir son identité*, connaître ses limites et ses forces, le jeune *cherche à se différencier et se singulariser*¹ des autres (surtout des adultes), tout en s'intégrant aux autres (surtout ses pairs). Il passe par l'étape de vouloir ressembler entièrement à tous ses amis, pour vouloir ensuite leur ressembler tout en faisant le tri entre ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas. La dernière étape *se manifeste*

¹ Se singulariser veut dire : se distinguer des autres par quelque chose de peu courant.

par la capacité d'être de plus en plus lui-même et *savoir exprimer* son désaccord et ses différences sans rejeter les autres.

b) Et la famille

L'adolescent est souvent en désaccord profond avec la conception de la vie des adultes qui l'entourent et avec le modèle que l'adulte désire qu'il suive. Il voit sa vie comme étant profondément différente de celle du parent. Cependant le jeune apprécie généralement le refuge de sa famille, car il a le sentiment d'être pris en charge et protégé même s'il ressent, parallèlement, que son foyer cherche à l'encadrer. Pour la majorité des adolescents, *la famille reste un point d'appui important*, car elle répond à son besoin d'être reconnu et estimé.



7

L'adolescence - une étape de la vie

c) Et les amis

L'adolescent *accorde de plus en plus d'importance* à ses amis :

- Ses relations amicales sont de plus en plus intenses et ne reposent plus uniquement sur la nécessité de faire des choses ensemble, mais également sur des valeurs telles la solidarité, le partage et l'échange.
- Son groupe d'amis renforce et confirme son identité.
- Il adopte les manies et les habitudes de vie de ses amis.

Source : S. Hébert. *Le passage du primaire au secondaire*. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1994. (Adaptation des pages 6-7)

d) Et l'école française langue première

Pour l'adolescent, l'école est souvent un lieu de rencontre, un *lieu de socialisation avec ses amis*. Puisque le groupe d'amis a autant d'importance pour l'adolescent, il va parfois utiliser l'argument qu'il veut aller à la même école que ses amis et pour cette raison, il demande de ne plus aller à l'école française.

Vouloir faire comme les jeunes de son âge figure largement dans l'évolution. Il utilise davantage l'anglais comme langue de communication et peut affirmer que l'école française ne répond pas à ses besoins.

C'est pourquoi il est important *d'être bien informé* sur la programmation offerte à l'école française, ainsi que les exigences du diplôme recherché par l'adolescent, avant de prendre la décision de changer d'école pour avoir un meilleur choix de cours. Le parent maintient son opinion face aux principes pour lesquels il a choisi l'école française au départ.

Pour aider à convaincre l'adolescent, plusieurs sections de ce guide offrent des pistes et des réponses qui permettent de justifier l'importance de demeurer à l'école française. *Il est souhaitable aussi de rechercher auprès de la communauté, tout document ou référence pertinente* afin de mieux discuter avec l'adolescent. Consulter aussi un autre parent ayant des enfants plus âgés. Il a peut-être vécu une même expérience avec son adolescent. Ce parent peut être une ressource vous permettant de trouver des solutions et des réponses utiles.

e) Le maintien de la motivation

Beaucoup de parents *désirent transmettre* à l'adolescent un goût plus prononcé pour les études. En effet, la motivation scolaire ne s'impose pas. Elle change beaucoup selon les matières scolaires. Elle ne peut se développer que dans un contexte de relations favorables et positives qui répond aux besoins du jeune et le stimule.

La motivation scolaire est aussi largement influencée par les objectifs visés et les expériences de succès. La motivation scolaire *amène* l'adolescent à faire des choix d'activités. Elle détermine aussi l'intensité des efforts ainsi que la persévérance qu'apporte le jeune à la tâche. Il n'existe pas d'adolescent paresseux. Par contre, il y a des jeunes qui ne sont pas motivés ni stimulés.

Que peut-on faire pour maintenir la motivation?

Le parent ne peut pas contrôler la motivation scolaire de l'adolescent, mais il peut favoriser de bonnes attitudes.

- *Stimuler* sa curiosité intellectuelle en échangeant avec lui sur divers sujets intellectuels ou d'actualité.
- *Établir* avec lui une relation de complicité.
- *Reconnaître et souligner* ses forces, que ce soit à l'école ou ailleurs.
- *L'aider à comprendre* que l'intelligence est une chose et que le rendement scolaire en est une autre.
- *L'aider à accorder* plus d'importance au processus d'apprentissage qu'aux résultats des évaluations.
- *L'aider à comprendre* que ses résultats sont des conséquences logiques de ses attitudes et de ses stratégies, et lui faire voir le pouvoir qu'il a sur ce plan.
- *L'encourager* régulièrement dans les efforts qu'il fournit.
- *Lui dire qu'on croit* en ses capacités et qu'il peut envisager l'avenir avec optimisme.
- *Explorer avec lui* des programmes, des sites et des établissements qui peuvent éveiller et soutenir sa motivation d'apprendre.

On invite le parent à poursuivre son intérêt sur la motivation scolaire, en lisant le chapitre 3, section 3.1 k) « La motivation et la réussite scolaire », aux pages 104-108.

f) Le décrochage

Les causes du décrochage sont multiples. Ce ne sont pas seulement les difficultés scolaires, mais aussi les problèmes personnels et familiaux qui conduisent au décrochage.

La plupart des jeunes décrocheurs ont la capacité intellectuelle de terminer leurs études secondaires. Le jeune qui décroche le fait souvent à partir d'informations incomplètes ou sous l'influence des amis.

Le jeune *passé par plusieurs étapes* dans le processus de décrochage :

- les difficultés personnelles, familiales et scolaires;
- les tensions (saute d'humeur, agressivité, colère, isolement);
- la démobilisation (baisse de résultats, échec scolaire, retards, absences);
- la démotivation (une période noire et obscure, perte d'énergie, renfermé sur lui-même);
- la recherche de solutions (solutions de rechange : travailler, voyager, compenser par la drogue et l'alcool);
- la décision de quitter (période d'incertitude et d'insécurité quand vient le temps de prendre la décision d'abandonner l'école);
- le décrochage (phase de libération, phase de désorganisation et d'anxiété, phase de questionnement et phase de mise en action).

Des indices qui peuvent aider à reconnaître un décrocheur potentiel

Au primaire :

- *rechigne*² souvent au moment de partir pour l'école;
- *fait* son travail trop vite;
- *se plaint* souvent de ses enseignants;
- *répète* qu'il n'aime pas l'école;
- *éprouve* des difficultés d'apprentissage et d'adaptation;
- *oublie* ses livres à l'école continuellement;
- *sait* rarement ce qu'il doit faire;
- *a* une mauvaise estime de soi, *se classe* lui-même parmi les « pas bons ».

² *Rechigner* signifie : montrer, par l'expression de son visage et de la parole, la mauvaise humeur, la répugnance.

Au secondaire :

- *s'absente* de ses cours;
- *accumule* une ou plusieurs années de retard;
- *présente* un rendement scolaire faible ou en dessous de ses capacités;
- *éprouve* de la difficulté à s'organiser;
- *ne participe pas* aux activités offertes par l'école en dehors des heures de cours;
- *a peu d'amis* ou fréquente des jeunes qui ne s'intéressent pas à l'école ou qui l'ont abandonnée;
- *manque* de buts et de projets personnels;
- *n'étudie* pas suffisamment;
- *a des conflits fréquents* avec ses parents;
- *a peu d'échanges* sur son vécu scolaire avec ses parents;
- *a des problèmes* d'alcool ou de drogue;
- *a une faible* estime de soi, se dévalorise facilement.

Pour prévenir le décrochage chez le jeune

Le parent peut :

- *s'assurer* que le jeune ne présente aucun problème de santé, difficulté d'apprentissage ou diminution de ses capacités physiques ou motrices;
- *s'intéresser* à ses études;
- *participer* à la vie de l'école et continuer à le faire tout au long de ses années d'études;
- *établir* des règles claires concernant l'étude et les devoirs à la maison;
- *soutenir* ses efforts et ses petites réussites aussi;
- *inciter* le jeune à rencontrer un conseiller en orientation scolaire à son école;
- *se renseigner* sur le marché du travail et renseigner le jeune.

Source : S. Hébert. **Le passage du primaire au secondaire**. Saint-Augustin (Québec), Éditions Les parents d'abord enr., 1994. (Adaptation des pages 83-85 et 89-90)

g) L'aide à l'adolescent

Plusieurs services d'aide sont disponibles *pour répondre* aux besoins de l'adolescent. Les orienteurs des écoles et les directions d'école peuvent donner les informations nécessaires. Il ne faut *jamais hésiter* à avoir recours à ces services.

• SOS adolescent

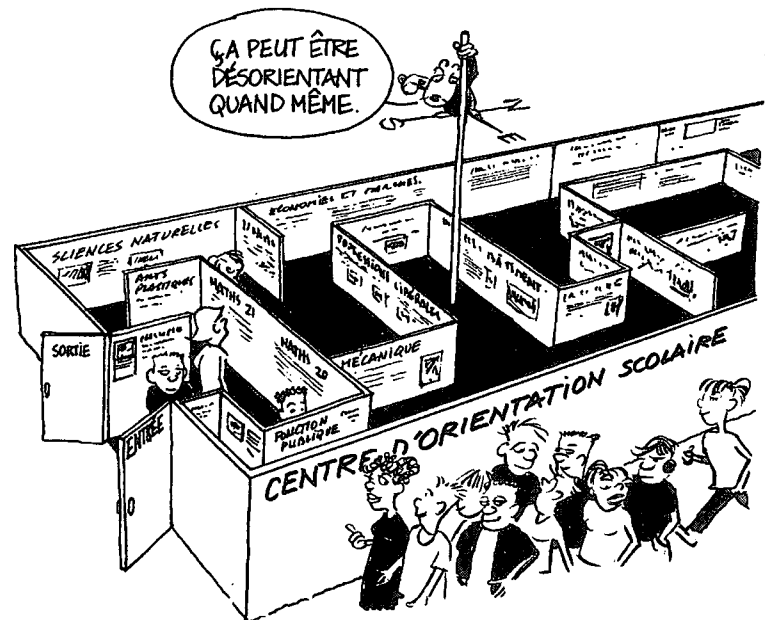
En cas de crise, communiquer avec :

- TEL-JEUNE : 1-800-263-2266
- Prévention du suicide : 1-800-696-5858

h) La planification de l'avenir

L'adolescent *se préoccupe beaucoup* de son avenir. Quel choix de vie fera-t-il? Quelle orientation devrait-il prendre au secondaire pour ne pas compromettre ses chances au niveau postsecondaire? Ce sont des préoccupations valables et le parent peut l'appuyer dans ses choix.

L'école fournit certains éléments de planification d'avenir à partir des cours d'Hygiène et de Carrière et vie, en passant par différents tests d'aptitudes et d'orientation aux carrières. Par contre, le jeune a besoin *de voir un éventail de possibilités de carrières*, d'avoir des modèles dans différents domaines et d'être exposé à différentes possibilités d'études postsecondaires.



Le parent *peut aider le jeune* à faire ses choix d'avenir, en l'amenant rencontrer différents individus sur le marché du travail, en participant aux « portes ouvertes » des différentes institutions postsecondaires et en s'assurant qu'il a accès à des outils qui lui permettent de cerner ses intérêts et ses aptitudes.

Il serait souhaitable que l'adolescent francophone *soit exposé*, entre autres, à des personnes francophones qui pratiquent le métier ou la profession qui l'intéresse dans son choix de carrière. Le fait de voir des gens qui réussissent dans la société albertaine le motive à poursuivre ses buts.



Pour en savoir plus...

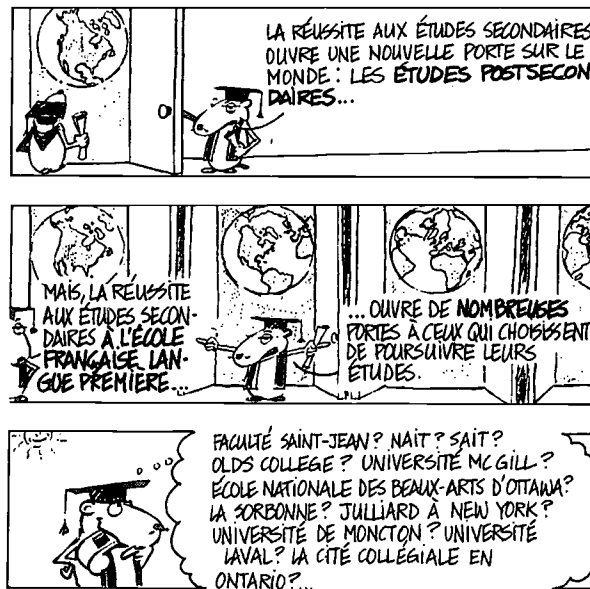
- Duclos, G., D. Laporte et J. Ross. **Besoins, défis et aspirations des adolescents.** Saint-Lambert (Québec), Les éditions Héritage inc., 1995.
- Hébert, Sylvie. **Le passage du primaire au secondaire. Guide à l'intention des parents.** Québec, Éditions Les parents d'abord enr., 1994.
- Langevin, Louise. **L'abandon scolaire, on ne naît pas décrocheur!** Montréal, Les éditions Logiques, 1994.
- Rencontrer l'orienteur et la direction de l'école.



8. Témoignages d'anciens élèves et de parents

8.1 Les études postsecondaires — une fenêtre sur le monde

Le moment est arrivé où les jeunes terminent leurs études secondaires. Parce qu'ils ont fait leurs études élémentaires et secondaires à l'école française langue première, ils sont aptes à *poursuivre* des études postsecondaires.



Leur bilinguisme additif et leur francité¹ leur permettent d'*accéder* à des études postsecondaires en FRANÇAIS ET EN ANGLAIS. Ils peuvent ainsi *se distinguer* en Alberta, à travers le pays et à travers le monde. Cette ouverture internationale représente un des grands succès de l'école française langue première.

¹ Francité signifie : caractéristiques de la vie propres à la culture française, à la communauté de langue française.



Sincères remerciements aux anciens élèves et aux parents de différentes régions de l'Alberta qui ont bien voulu partager une page de leurs vécus et de leurs expériences francophones. Certains d'entre eux racontent l'expérience de leurs études postsecondaires actuelles vécues ici et ailleurs et partagent *la fierté de leur réussite, de leur bilinguisme et de leur francité*. Ces jeunes finissants représentent une très petite fraction du nombre de finissants en éducation française langue première et de jeunes entrepreneurs qui se distinguent dans une carrière en français en Alberta.

Les parents racontent et partagent à leur tour leurs vécus en éducation française langue première et nous communiquent leurs convictions et leur fierté d'avoir choisi l'éducation française pour leurs enfants. Aujourd'hui, tous se *distinguent* dans la communauté francophone et anglophone de l'Alberta.



Pour en savoir plus...

- Pour s'informer des programmes postsecondaires offerts en français, demander la brochure : **Postsecondaire en français en Alberta : Le monde à ta portée**, publiée par l'Association canadienne-française de l'Alberta (1997). **Cette brochure est conçue pour les jeunes.**
- Pour les programmes universitaires en français, communiquer avec la Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta, au (403) 465-8700 ou le <http://www.ualberta.ca/fsj>
- Pour le programme collégial en français « Administration des affaires », communiquer avec le Northern Alberta Institute of Technology, au (403) 471-7033 ou le gioias@nait.ab.ca
- Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta, au (403) 465-8600 ou le <http://www.ualberta.ca/~ceca>
- En préparation à la planification de carrière et profession, communiquer aussi avec Advanced Education and Career Development, au (403) 422-1794 ou le <http://www.aecd.gov.ab.ca>

8.2 Les vécus de jeunes

Francine Roy est une finissante de l'école Maurice-Lavallée en 1992. Elle détient un baccalauréat en éducation de la Faculté Saint-Jean, avec spécialité en enseignement en milieu minoritaire. En 1998, Francine se dirige en droit à l'Université d'Ottawa.



Francine Roy

« À mon avis, les années que j'ai passées à l'école Maurice-Lavallée ont été les meilleurs moments de ma vie. Je me sentais confiante de partir et j'étais certaine que j'apportais avec moi les outils nécessaires pour continuer mes études. Les enseignants et l'orienteur m'ont guidée et m'ont donné l'appui et le goût de continuer, d'aller plus loin et de donner aux autres. »

Quant à mes études universitaires, j'ai voulu les faire en français, c'était une continuité pour moi. Vraiment, à Ottawa, j'ai dû m'adapter à une différente réalité linguistique et culturelle. Comme francophone de l'Alberta, je fais partie d'une grande communauté francophone canadienne et j'en suis fière. »

Francine Roy





Christian Maisonneuve est un finissant de la première classe de diplômés de l'école Héritage en 1992. Il a poursuivi ses études postsecondaires, d'abord en première année à la Faculté Saint-Jean et ensuite, en économie agricole à la faculté d'agriculture de l'Université de l'Alberta. En 1998, il est présentement agronome/vendeur à l'Alberta Wheat Pool à Falher.



Christian Maisonneuve

« La vie universitaire est un monde nouveau, mais l'adaptation en anglais à la faculté d'agriculture a été facile, même au niveau de l'apprentissage de la terminologie. Être bilingue me procure de nombreux avantages dont je bénéficie pleinement aujourd'hui dans ma vie. L'école Héritage m'a aidé et m'a encouragé à être fier de ce que je suis comme francophone. Elle m'a aidé à m'affirmer et m'a donné le goût de poursuivre mes études postsecondaires. »

Christian Maisonneuve

Christian Houle est horticulteur au sein d'une entreprise familiale, Terra Landscaping Ltd. à Edmonton. En 1992, il est diplômé de l'école Maurice-Lavallée. Christian a obtenu deux diplômes collégiaux dans les domaines de l'environnement et de l'horticulture. En 1998, il prépare un diplôme universitaire au Olds College.



Christian Houle

« L'école Maurice-Lavallée m'a préparé pour le postsecondaire. J'ai eu le goût de faire un tas de choses comme voyager et entreprendre des études en horticulture. À l'école Maurice-Lavallée, on était un petit groupe, une trentaine de diplômés. On s'est connu à la première année de l'école, en 1984. En fait, tout le monde se connaissait. Les enseignants et l'orienteur nous connaissaient tous très bien, c'était comme une grande famille. Je me suis fait des amis pour la vie et je les vois encore souvent. Quant à ma carrière, le projet qui me tient à cœur est d'enseigner en français, l'horticulture et l'environnement. »

Christian Houle

En 1997, diplômée de l'école Sainte-Anne, connue aujourd'hui sous le nom de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeois établie en 1997, Monique Deslauriers est étudiante en psychologie à l'Université de Calgary.



Monique Deslauriers

« C'est important pour moi d'aider les gens; je me suis inscrite en psychologie pour cette raison. J'ai passé toute ma vie scolaire en français à Calgary. Premièrement à l'école Saint-Antoine et ensuite à Sainte-Anne. On était de petits groupes et on se connaissait très bien. C'était confortable et sécurisant. On pouvait s'impliquer activement dans plusieurs activités. Tout le monde s'entraidait et j'aimais ça.

Le fait d'étudier en anglais à l'Université de Calgary n'a pas été une difficulté pour moi. Je n'ai pas eu de problème à m'adapter, ni à apprendre la langue. L'école française m'avait bien préparée. Parallèlement à mes cours en psychologie, je suis présentement inscrite à des cours de français à l'université. »

Monique Deslauriers

Jeffery est l'un des pionniers de l'école du Sommet. Il est un des élèves de la première classe de finissants et finissantes de 1997. En 1998, il est inscrit en première année dans le programme « Spécialiste en micro-ordinateurs », au Grant MacEwan Community College.



Jeffery Symbaluk

« J'ai eu de la chance de pouvoir étudier en français et je suis heureux de ça. Je suis né dans un foyer exogame. Ma mère est francophone et mon père anglophone. J'ai toujours eu un très bon support de mes parents pour étudier en français. À l'école du Sommet, toutes les activités qu'on faisait, on les faisait comme en famille. On se connaissait tous, les élèves et les enseignants. L'éducation que j'ai reçue à l'école du Sommet et l'encouragement que j'ai eu de gens de Saint-Paul, m'ont aidé à choisir la carrière selon mes intérêts et mes talents.



Quand j'ai commencé mes études au collège Grant MacEwan, je n'ai pas eu de difficultés à étudier en anglais, sauf m'habituer à quelques termes spécialisés en informatique. Depuis que je vis à Edmonton avec mes collègues, je réalise davantage que je peux vivre en français et que je suis bilingue. Dans le domaine où je me dirige, le fait d'être bilingue est un atout important. »

Jeffery Symbaluk

Diplômé en 1998, de l'école Maurice-Lavallée, Justin Damer y a fait ses études de la maternelle à la douzième année. Il est présentement inscrit au programme de baccalauréat en arts à la Faculté Saint-Jean, à Edmonton. Justin a accepté de partager cet hommage qu'il a écrit au nom des finissants et finissantes de l'école lors de la soirée de remise des diplômes. Ce témoignage est un hommage rendu aux parents de ces jeunes finissants 1998.



Justin Damer

« Nous approchons la ligne d'arrivée d'une longue course. Une course qui n'avait pas de parcours délimité, mais que nous avons dû choisir par nous-mêmes et chacun de nous l'a parcourue différemment. Mais, tout au long de ce parcours, nous n'étions jamais seuls, il y avait toujours quelqu'un pour nous montrer le chemin et pour nous tendre la main.

Si on est arrivé ici ce soir, c'est certainement grâce à nos chers parents et nous tenons à le souligner ce soir. Depuis le jour où ils nous ont appris notre langue, notre destin a changé. Quand ils ont décidé de nous inscrire en éducation française, ils ont ouvert les portes à un monde unique, celui de la francophonie. Même s'il fallait faire des sacrifices, comme conduire plus loin, écrire des lettres ou déménager, ça a été le choix qu'ils ont fait et nous leur devons aujourd'hui notre langue, notre culture et nos amis grâce à cela.

Au fil des années, dans les bons et les mauvais moments, ils nous ont soutenus, motivés et conseillés. Quand c'était « cool » de changer d'école, ils ont persévéré en nous encourageant à ne pas lâcher. Quand on est allé au Québec en sixième année, ils nous ont donné leur appui, leur temps et l'argent; toutes les activités sportives où ils ont pris de leur temps pour nous encourager et nous emmener aux jeux.

Quand on a fléchi, c'est eux qui nous ont remonté le moral. S'assurer que nos études soient faites, surveiller et corriger nos devoirs, nous accompagner à réaliser notre potentiel. Ils étaient policiers du français, mais des policiers qui ne nous emprisonnaient pas, mais qui évitaient que nous devenions emprisonnés dans l'unilinguisme anglais. Vous avez été notre taxi, notre charité, nos agents de collecte de fonds, nos guides et nos héros.

On vous aime, on vous respecte et on vous remercie sincèrement pour tout ce que vous avez fait pour nous. Vous êtes l'eau qui a aspergé notre fleur et vous l'avez fait fleurir en des jeunes hommes et des jeunes femmes prêts pour le monde à venir.

L'eau qui est la source de notre puits, une main de tendresse, on vous doit notre vie. Enfin, on vous dit merci! »

Justin Damer





8.3 Les parents nous racontent...

Sur le plan de carrière, Pierre est comptable adjoint à la firme Bergeron & Cie depuis 1994. Il vit à Edmonton, il est marié et père de deux jeunes enfants.



Pierre Bergeron

« ...Victime de l'assimilation à l'âge de l'adolescence, à 18 ans, j'ai fait une prise de conscience qui a changé ma vie. Je me suis demandé, qui j'étais vraiment? Après réflexion, j'ai réalisé que j'étais francophone et que je voulais être francophone. À partir de ce moment, j'ai retrouvé mon estime de soi et ma place dans la société. Je n'aurais pas pu retrouver ma langue, mon identité et ma culture françaises si mes parents ne m'avaient pas transmis cet héritage culturel à ma naissance et pendant mon enfance. En plus, le fait de m'être impliqué et d'avoir participé aux activités de l'association Francophonie jeunesse de l'Alberta, a contribué à mon épanouissement comme francophone. J'en ai retiré de très grands bénéfices.

Oui, il est possible de réintégrer sa langue et sa culture, peu importe où on se situe dans son besoin d'apprendre. Aujourd'hui, je vis en français en Alberta parce que je le veux! Le vécu de mon mariage, de mon foyer, de mon travail et mes relations avec mes amis se font en français, dans le contexte d'une société bilingue et j'en suis fier! »

Pierre Bergeron

Brigitte est résidente de Falher et elle est mère de quatre enfants. Pour Brigitte, l'école française langue première représente l'institution privilégiée pour répondre aux besoins éducatifs de ses enfants. Elle raconte :



Brigitte Boulianne

« Au tout début de la vie scolaire de mes enfants, l'école française langue première n'existait pas dans la région. Un de mes enfants démontrait des difficultés d'apprentissage et on croyait que ses difficultés étaient associées à la compréhension de la langue française.

Il est difficile dans la vie d'un parent de constater que son enfant possède une faible estime de lui-même et qu'il y a absence de motivation scolaire. J'étais convaincue de ses difficultés d'apprentissage, jusqu'au jour de sa neuvième année scolaire où j'ai pu expérimenter un autre milieu éducatif, en bénéficiant de l'ouverture de l'école Héritage, l'école française langue première. Connaissant ses besoins particuliers, il fut quand même intégré à l'ensemble des élèves de sa classe. À ma grande surprise, je me suis rendu compte que mon enfant faisait des progrès remarquables au niveau de son apprentissage scolaire. À l'école française, on l'a accueilli pleinement, on l'a valorisé et il s'est identifié à son milieu éducatif et à l'ensemble des élèves francophones. L'école était devenue pour lui, le prolongement de son foyer au niveau de la langue et de la culture.

Pendant plusieurs années, mon enfant était convaincu qu'il n'avait pas les habiletés requises pour apprendre et s'instruire. Aujourd'hui, tout en poursuivant son travail actuel, il a le goût de poursuivre des études. Il entreprend un nouvel objectif de carrière en suivant des cours en informatique à NAIT. Confiant de lui-même, il est fier de lui et il est déterminé à réaliser ce nouveau but.

Aussi, je peux mesurer chez mes trois enfants qui ont vécu des années scolaires à l'école Héritage, combien leur identité et leur estime de soi francophones sont plus grandes et plus fortes. Pour moi, c'est le résultat de l'école française langue première. »

Brigitte Boulianne

Rod is married, lives in Edmonton and is father of three children, Julien, Éric and Rochelle attending école Maurice-Lavallée and école Sainte-Jeanne-d'Arc. He is production editor at CBC Edmonton.



Rod Gorda

"Being an English-speaking parent in an intercultural home, it is with a great sense of pride and accomplishment that I see our children being raised in the French language and culture. For my wife and I, it has been a priority to establish an atmosphere of respect and co-existence of two languages and two cultures in our home. With the English influence being predominant around us, we encourage and motivate our children to live the French language and culture at home, at school and in the community. We are very fortunate to be able to enhance the French community in Edmonton. All extracurricular activities such as soccer, piano and karate are held in French and there are schoolfriends nearby thus allowing the children to not only learn French at school and at home but have fun in their language also.

I think it is important for intercultural couples to realize that the most precious gift we can offer our children is their full heritage and culture. I see my children growing as proud and strong Canadians with a profound attachment to their dual languages and cultures. I am proud of their accomplishments and confident in their future."

Rod Gorda

Traduction du témoignage de Rod Gorda

Rod est monteur à la production à la télévision anglaise de Radio-Canada. Il est marié, vit à Edmonton et est père de Julien, Éric et Rochelle présentement inscrits à l'école Maurice-Lavallée et à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc.

« Étant parent anglophone dans un foyer interculturel, c'est avec grande fierté et avec un grand sens d'accomplissement que je vois nos enfants grandir dans la langue et la culture françaises. Pour ma conjointe et

moi, il est d'importance primordiale d'établir une atmosphère de respect et de coexistence entre les deux langues et les deux cultures dans notre foyer. Compte tenu de l'influence prédominante de l'anglais autour de nous, nous encourageons et nous motivons nos enfants à vivre la langue et la culture françaises à la maison, à l'école et dans la communauté. Nous participons activement à la communauté francophone à Edmonton en vue de renforcer l'identité francophone des enfants. Leurs activités parascolaires telles le soccer, le piano et le karaté se font en français et il y a des amis francophones de l'école dans le quartier, permettant ainsi aux enfants de vivre leur langue non seulement au foyer et à l'école, mais aussi en s'épanouissant dans la communauté.

Je crois qu'il est important pour les couples interculturels de se rendre compte que le cadeau le plus précieux que l'on peut donner à nos enfants, c'est leur héritage linguistique et culturel. Je vois mes enfants s'épanouir comme Canadiens, avec un sens d'appartenance profond à leur dualité linguistique et culturelle. Je suis fier de cet accomplissement et confiant dans leur avenir. »

Guylaine est résidente de Saint-Albert et elle est mère de trois enfants. Guylaine fait partie des parents fondateurs qui ont mis sur pied, en 1995, l'école et la prématernelle françaises langue première pour la région de Saint-Albert.



Guylaine Lefebvre-Maunder

« Je suis originaire du Québec et j'avais cinq ans lorsque ma famille a déménagé en Alberta. Je n'ai pas eu la chance de faire mes études primaires et secondaires dans une école française langue première. Heureusement que mes parents ont gardé le français comme langue d'usage à la maison. Cela a permis de préserver mon identité, ma culture et ma langue.

Aujourd'hui, je suis mariée à un anglophone et nous avons trois enfants âgés entre deux et sept ans. Dès leur naissance, mon mari et moi avons décidé que le français ferait partie de nos vécus culturels dans notre foyer, car il comprend l'importance du français en milieu minoritaire.





Il désire, tout comme moi, transmettre à nos enfants cet héritage culturel qui résulte de notre mariage. Il m'a toujours appuyée au point même de vouloir apprendre la langue française. C'est aussi après la naissance des enfants que j'ai réalisé combien mon français était faible au niveau du vocabulaire. Je me suis disciplinée à lire et à écrire en français afin de mieux accompagner mes enfants et je me suis tournée vers le système d'éducation en français langue première. Pour mes ambitions personnelles, je me suis inscrite au programme de baccalauréat en éducation à la Faculté Saint-Jean. Pour moi, il n'était pas question que mes enfants puissent être inscrits à une autre école que l'école française. C'est pour cette raison que j'ai travaillé comme parent bénévole à la mise sur pied de l'école La Mission et de la prématernelle La Boîte à surprises. Ce sont pour moi, d'excellentes institutions possédant les outils et les ressources éducatives nécessaires où mes enfants peuvent s'épanouir et être heureux.

Mon mari et moi participons autant que possible aux activités francophones offertes dans la communauté. Cela renforce chez nos enfants ce que l'école et notre foyer offrent sur les plans de la langue, de l'identité et de la culture françaises. Pour moi, l'école française, c'est le seul moyen qui me permet de transmettre mon héritage culturel à mes enfants. Le fait que mes enfants soient bilingues, signifie pour moi l'ouverture sur le monde et l'intégration du Savoir et de notre culture. »

Guylaine Lefebvre-Maunder

9. Banque de ressources

Pour aller plus loin...

a) Les services éducatifs en français en Alberta

• Les écoles françaises langue première en Alberta

Bonnyville des Beaux-Lacs	(maternelle à 5 ^e année)	826-1890
Calgary Sainte-Marguerite-Bourgeoys francophone à Queen's Park	(maternelle à 12 ^e année) (maternelle à 6 ^e année)	240-2007 777-6310
Cold Lake Voyageur	(maternelle à 10 ^e année)	594-0666
Edmonton Maurice-Lavallée	(4 ^e à 12 ^e année)	465-6457
Notre-Dame	(maternelle à 6 ^e année)	484-6955
Père-Lacombe	(maternelle à 6 ^e année)	478-9389
publique Gabrielle-Roy	(maternelle à 6 ^e année)	457-2100
Sainte-Jeanne-d'Arc	(maternelle à 3 ^e année)	466-1800
Falher Héritage	(maternelle à 12 ^e année)	837-3266
Fort McMurray Boréal	(maternelle à 9 ^e année)	791-0200

Veillez noter qu'à compter du mois de janvier 1999, le code régional des numéros de téléphone des régions situées au nord de Red Deer sera le (780). Le (403) sera toujours valide pour les régions du sud, incluant Red Deer.





Grande Prairie École francophone de Grande Prairie	(maternelle à 6 ^e année)	814-7945
Legal Citadelle	(maternelle à 9 ^e année)	961-3557
Lethbridge La Vérendrye	(maternelle à 9 ^e année)	320-2287
Plamondon Beauséjour	(maternelle à 11 ^e année)	798-2045
Red Deer La Prairie	(maternelle à 9 ^e année)	343-0060
Saint-Albert La Mission	(maternelle à 6 ^e année)	459-9568
Saint-Paul du Sommet	(maternelle à 12 ^e année)	645-1949

• **Les autorités régionales et les conseils de coordination francophones de l'Alberta**

Calgary Conseil de coordination région du Centre-Sud		228-2999
Edmonton Autorité régionale du Centre-Nord	468-6440 ou 1-800-248-6886	
Fort McMurray Conseil de coordination région du Nord-Est		791-7702
Lethbridge Conseil de coordination région du Sud		329-4189

Saint-Isidore
Autorité régionale du Nord-Ouest 624-8855 ou 1-800-319-6495

Saint-Paul
Autorité régionale du Centre-Est 645-3888

• **Les prématernelles en français langue première en Alberta**

Bonnyville
Le Coin des Lutins 826-1890

Calgary
L'arc-en-ciel 240-0814
Capucine 291-7190

Edmonton
Bobino et Bobinette 486-0673
École Enfantine d'Edmonton 468-1458
Les Petits Amis 478-9389

Falher
Les Petites Coccinelles 837-3400

Fort McMurray
Pomme d'api 791-0200

Grande Prairie
La prématernelle francophone
de Grande Prairie 814-7945

Legal
La Petite École 961-3557

Lethbridge
Touche-à-tout 320-2287

Plamondon
Le Coin des curieux 798-3896



Banque de ressources



Saint-Albert
La Boîte à surprises 459-9568

Saint-Isidore
Les Petits Bonheurs 837-3400

Saint-Paul
École enfantine de Saint-Paul 645-5906

• **Les groupes de jeux en français langue première en Alberta**

Calgary
Copains de jeux 241-5640

Edmonton
La Ribambelle 466-1800

Grande Prairie
Groupe de jeux 814-7945

Lethbridge
Groupe de jeux Boutchoux 320-2287

Red Deer
Groupe de jeux 343-0060

Saint-Albert
La Causerie 460-5946

• **Les garderies en français langue première en Alberta**

Calgary
Pommes de reinette 217-5599

Edmonton
Centre d'expérience préscolaire 465-7651

• **Les centres de ressources en français langue première en Alberta**

Bonnyville

Le Centre de ressources préscolaires de Bonnyville 826-2447

Calgary

Le Centre de ressources familiales de Calgary. 217-2181

Edmonton

Le Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe (Centre provincial) 468-6934

Falher

La Joujouthèque des petites coccinelles 837-3400

Fort McMurray

Le Centre de ressources préscolaires Boréal 791-0200

Grande Prairie

Le Centre de ressources préscolaires de Grande Prairie 814-7945

Legal

Le Centre de ressources préscolaires de Legal 961-3557

Lethbridge

Le Centre de ressources préscolaires de Lethbridge 320-2287

Medicine Hat

Le Centre de ressources préscolaires de Medicine Hat 528-4419

Plamondon

Le Coin des curieux 798-3896

Red Deer

Le Centre de ressources préscolaires de Red Deer 343-0060





Saint-Albert

Le Centre de ressources préscolaires de Saint-Albert 459-9587

Saint-Isidore

La Joujouthèque des petits bonheurs 837-3400

Saint-Paul

Le Centre de ressources préscolaires de Saint-Paul 645-4800

b) Les paroisses offrant des services en français en Alberta

Depuis le tout début de l'histoire francophone de l'Alberta, les paroisses catholiques ont été au cœur de la communauté francophone. Souvent, elles ont contribué grandement à l'épanouissement de l'éducation française langue première. Elles peuvent être liées très étroitement à la croissance et à la vitalité de la langue, de l'identité et de la culture françaises de la communauté francophone.

Voici la liste des paroisses de la province offrant des services distincts en français et d'autres offrant des services bilingues.

• **Les paroisses francophones**

Paroisse Immaculée-Conception

10830 - 96^e Rue
Edmonton, AB, T5H 2J9
Téléphone : 422-3173

Paroisse Sainte-Anne

16422 - 99A Avenue
Edmonton, AB, T5P 0K2
Téléphone : 484-5611

Paroisse Saint-Joachim

9928 - 110^e Rue
Edmonton, AB, T5K 1J4
Téléphone : 482-3233

Communauté chrétienne francophone

Paroisse Saint-Albert

3, avenue Saint-Vital
Saint-Albert, AB, T8N 1K1
Téléphone : 459-6691

Paroisse Saint-Thomas-d'Aquin

8410 - 89^e Rue
Edmonton, AB, T6C 4N3
Téléphone : 469-4182

Paroisse Ste-Famille

1717 - 5^e Rue S.O.
Calgary, AB, T2S 2A8
Téléphone : 228-3619

° Les paroisses offrant des services bilingues

Paroisse Saint-Vital

4905 - 50^e Rue
Beaumont, AB, T4X 1J9
Téléphone : 929-8541

Paroisse Saint-Émile de Legal

C. P. 90
Legal, AB, T0G 1L0
Téléphone : 961-3613

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

10020 - 100^e Avenue
Morinville, AB, T8R 1T7
Téléphone : 939-4412

Paroisse Saint-Louis

C. P. 8120
Bonnyville, AB, T9N 2J4
Téléphone : 826-3010

Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf

C. P. 119
Mallaig, AB, T0A 2K0
Téléphone : 635-3830

Paroisse Saint-Vincent

C. P. 136
Saint-Vincent, AB, T0A 3B0
Téléphone : 645-2375

Paroisse Saint-Isidore

C. P. 1226
Saint-Isidore, AB, T0H 3B0
Téléphone : 624-8197

Paroisse Sainte-Anne

C. P. 298
Falher, AB, T0H 1M0
Téléphone : 837-2151

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

C. P. 388
McLennan, AB, T0H 2L0
Téléphone : 324-3583

Paroisse Cathédrale de Saint-Paul

4625 - 50^e Avenue
Saint-Paul, AB, T0A 3A3
Téléphone : 645-3033

Paroisse Notre-Dame de Lourdes

C. P. 159
Girouxville, AB, T0H 1S0
Téléphone : 323-4268

Paroisse de Guy

C. P. 1055
Falher, AB, T0H 1M0
Téléphone : 837-2485



Banque de Ressources

Paroisse Saints-Martyrs Canadiens

C. P. 10
Tangent, AB, T0H 3J0
Téléphone : 359-2272

Paroisse Marie Reine des Cœurs

Marie-Reine, AB, T0H 2N0
Téléphone : 624-8197

Paroisse Sacré-Cœur

C. P. 90
Jean-Côté, AB, T0H 2E0
Téléphone : 323-4339

Paroisse Sacré-Cœur

C. P. 229
Donnelly, AB, T0H 1G0
Téléphone : 324-3583

La communauté francophone est riche en diversité culturelle. D'autres groupes appartenant à diverses croyances religieuses ou spirituelles œuvrent dans la communauté francophone et offrent des services d'accompagnement. Pour les trouver, communiquer avec les organismes francophones listés plus loin dans ce chapitre.

c) Pistes et ressources d'accompagnement**1. Au niveau préscolaire**

- Pour l'emprunt de ressources éducatives en français, communiquer avec le Centre de ressources préscolaires de la région (voir les coordonnées des centres de ressources à la page 193) ou communiquer avec le Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe au (403) 468-6934. Les centres offrent des livres, des jeux éducatifs, des marionnettes, des disques et cassettes, des costumes, des logiciels éducatifs, des vidéocassettes, des livres-cassettes, des instruments de musique et plusieurs autres.
- Voici quelques titres de logiciels éducatifs disponibles par l'entremise du Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe.

Logiciels éducatifs / Français - Mathématiques :

- Benjamin joue avec les mots (4 à 7 ans)
- Théo au pays des histoires animées (3 à 7 ans)
- Adibou je lis je calcule! (lecture et dessin) (4-5 ans)
- Benjamin joue avec les chiffres (4 à 7 ans)
- Maternelle 2 (lettres et mots, chiffres) (3 à 5 ans)

- *Prêt pour l'école (lettres, mots, chiffres) (3 à 5 ans)*
- *La famille Papyrus (initiation à la lecture) (4 à 6 ans)*
- *Coup de pouce maternelle 2 (prélecture, nombres)*
- *Voyage interactif au pays de la lecture (5 à 7 ans)*
- *Commençons à calculer! (initiation au calcul) (4 à 6 ans)*
- *Français et maths avec Oscar (5 à 6 ans)*

Logiciels éducatifs / Sciences naturelles et humaines

- *Sammy la maison des sciences (animaux, météo, etc.) (2 à 10 ans)*
- *Lisa la maison du temps (géographie, le temps, etc.) (3 à 8 ans)*
- *Les voyages d'ozzie (géographie)*
- *Ozzie sauve la planète (écologie par le jeu) (à partir de 4 ans)*

Logiciels éducatifs / Musique

- *Faites de la musique (composition, rythme, gammes) (5 à 12 ans)*

Logiciels éducatifs / Autres

- *Le Petit Dinosaur. Parc d'activités (jeux, etc.) (à partir de 4 ans)*
- *La Bible racontée aux enfants (4 à 8 ans)*
- *Timmy chasseur de rêves (jeux, énigmes) (de 3 à 8 ans)*
- *101 exercices pour l'éveil des 3-5 ans (mémoire, logique, etc.)*
- *Oui-oui au pays des jouets (3 à 5 ans)*
- *Plumo au zoo! (jeux d'éveil) (3 à 6 ans)*

- Consulter le répertoire de plus de 10 000 ressources éducatives des centres de ressources de toute la province, au site Internet de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, à l'adresse suivante :
<http://www.francaalta.ab.ca/fpfa>.





2. Au niveau scolaire :

• Sites Internet :

Voici quelques sites Internet pertinents à l'accompagnement du parent dans l'éducation de l'enfant. Ces sites vous procurent de l'information de fine pointe, l'accès à de récentes publications et vous offrent des conseils et des ouvrages de référence. Il est à noter que les adresses de sites évoluent très rapidement.

<http://www.crime-prevention.org/cnpc/publications/enfants/resist.htm>

<http://www.chainei.com/estrie/communautaire/alanon/alateen.htm>

<http://www.juniorweb.com/orthopedagogie.htm>

<http://start.fr.msn.com/topics.asp?topic=223>

http://www.fcppq.qc.ca/aide_par/themes.htm

http://www2.sympatico.ca/Sommaire/Sante/F_REV_HTML/FR4323.html

<http://www.ivic.qc.ca/dames/relpe.html>

<http://www.sitefamille.com/parents>

<http://www.epa.be/bookmagf.htm>

• Logiciels éducatifs :

Voici quelques logiciels éducatifs suggérés pour l'accompagnement scolaire de l'enfant :

Encarta Encyclopédie de Microsoft (la version la plus récente)

Logiciels éducatifs / Mathématiques :

- *Le cirque des nombres (1^{re} année)*
- *Le jardin des additions (1^{re} année)*
- *La pêche numérique, Volume 1-2-3 (1^{re} et 2^e année)*
- *Le château hanté (2^e et 5^e année)*
- *Aventure dans l'espace (3^e année à 6^e année)*
- *Une enquête au zoo (élém. 2^e cycle et sec. 1^{er} cycle)*

Logiciels éducatifs / Sciences humaines et géographie :

- *Safari-découvertes (2^e et 3^e année)*
- *Le tour de ma région en bicyclette (4^e année)*
- *Le tour du Canada en train (6^e année)*
- *Le tour du monde en avion (7^e et 8^e année)*
- *Le tour de France en autobus (4^e année à 6^e année)*

Logiciels éducatifs / Français :

- *Ma première boîte à mots (1^{re} année)*
 - *Mes premières phrases (1^{re} année)*
 - *Les ballons magiques (1^{er} cycle élém.)*
 - *Visite à la ferme (3^e année)*
 - *L'Énigme du pharaon (3^e et 5^e année)*
 - *La chasse au trésor (4^e et 6^e année)*
- Il est possible d'acheter des logiciels éducatifs en français en Alberta. À titre d'exemple, communiquer avec Compucentre, situé au Southgate Shopping Centre, à Edmonton, au (403) 435-0598 et avec le Centre de distribution de logiciels (CDL) à Calgary, au (403) 274-7320.
 - Il est possible de se procurer des ressources en français en Alberta. À titre d'exemple, communiquer avec la librairie Le Carrefour, située à Edmonton, au (403) 466-1066 et la librairie La Ruelle, située à Calgary, au (403) 244-6433.
 - Pour l'emprunt de ressources éducatives en français, communiquer avec le centre de ressources préscolaires de la région (voir la liste des coordonnées des centres de ressources dans cette section) ou communiquer avec le Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe.

A noter : Au moment d'aller sous presse, le Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe devient sous l'égide de l'Institut Guy-Lacombe de la famille (organisme provincial fondé tout récemment), le Centre de ressources de l'Institut Guy-Lacombe de la famille.



3. Au niveau de la santé

- Pour obtenir des renseignements sur les professionnels francophones œuvrant dans le secteur de la santé, consulter le répertoire des professionnels de la santé disponible à l'Association canadienne-française de l'Alberta, secrétariat provincial, au (403) 466-1680.
- En matière de santé, consulter le site Internet du Comité permanent sur la santé et les affaires sociales de l'Association canadienne-française de l'Alberta, secrétariat provincial, à l'adresse électronique suivante : <http://www.franalta.ab.ca/acfa/sante>
- Des ressources en français dans le secteur de la santé sont disponibles aux familles dans plusieurs centres de ressources préscolaires de la province (voir les coordonnées des centres de ressources à la page 193). Des vidéocassettes, des livres et des trousseaux d'information dans les domaines suivants sont disponibles :
 - la maternité et l'allaitement
 - les aliments et la nutrition
 - l'éducation des enfants et le rôle des parents
 - la psychologie.
- Il est possible de se procurer le dépliant en santé, intitulé **Pour l'amour de mes enfants**, en communiquant avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta, au (403) 468-6934.
- Visiter le site Internet de Santé et Bien-Être Canada au : [http:// www.hc_sc.gc.ca](http://www.hc_sc.gc.ca)

4. Au niveau de la communauté

- Pour en connaître davantage sur plusieurs organismes francophones, visiter le site Internet du réseau Francalta au <http://www.francalta.ab.ca>
- Pour trouver des services communautaires, publics et privés en français :
 - Pour la région nord de la province, demander l'annuaire téléphonique francophone, en appelant le journal *Le Franco*, au (403) 465-6581.
 - Pour la région du sud de la province, demander *l'Expert 1998-1999*, en appelant le (403) 248-3405, ou en communiquant avec l'A.C.F.A. régionale de Calgary.

d) Formation aux parents

Il existe des établissements et des organismes francophones offrant différents types de formation en Alberta. Voici un aperçu de la formation disponible s'adressant plus particulièrement aux parents.

Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta est le centre d'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. C'est un centre de formation des adultes offrant une gamme de programmes allant de l'alphabétisation au postsecondaire. La Faculté Saint-Jean et son service d'éducation permanente est présente en région avec des centres à Calgary et à Saint-Paul.

- **Formation de base :**
Alphabétisation
- **Développement personnel et professionnel :**
Cours variés offerts en soirée
- **Développement communautaire :**
Programmes pour les femmes
Appui aux membres de familles exogames ou interculturelles
- **Apprentissage du français :**
Cours non crédités offerts en soirée ou en fin de semaine
Cours non crédités offerts en sessions intensives
Programmes intensifs accrédités





Pour plus de renseignements sur la formation offerte, communiquer avec le Centre éducatif communautaire de l'Alberta, au (403) 468-1582

La Fédération des parents francophones de l'Alberta est un organisme provincial qui œuvre auprès des parents francophones de l'Alberta. La FPFA favorise la participation dynamique des parents à l'éducation de leurs enfants au foyer, dans les institutions éducatives et dans la communauté francophone de l'Alberta.

- **Programme de formation pour comités de parents et conseils d'école :** neuf (9) modules de formation sont disponibles aux parents. Ils sont conçus pour répondre au besoin du parent comme intervenant en milieu scolaire.
- **Le modèle de francisation *Paul et Suzanne* :** ce modèle de francisation s'adresse aux parents ayant des enfants de trois à cinq ans ne parlant pas ou très peu le français. Il vise à faciliter l'acquisition de la langue, de l'identité et de la culture françaises. Des rencontres à l'intention du parent sont organisées dans les régions pendant l'année scolaire pour accompagner les familles.
- **Le colloque annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta :** ce colloque annuel est une occasion privilégiée pour les parents francophones de la province de se ressourcer et d'échanger entre eux.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta, au (403) 468-6934

Organisme international de formation et de recherche en psychopédagogie de la croissance des personnes, des couples et des groupes, la formation Personnalité et Relations Humaines (PRH) se fonde sur une vision dynamique et positive de la personne humaine, ayant foi en ses capacités.

Voici quelques sessions de base qui sont offertes :

- Qui suis-je?
- Approche de soi par le corps
- La vie en moi et ses entraves
- Ma vie en groupe
- En recherche d'une vie de couple
- Mieux connaître mes enfants
- Aider mes enfants à exister
- Ma vie en entreprise

L'association PRH offre aussi d'autres sessions et des services d'accompagnement individuel et des services d'accompagnement parent-enfant. Pour plus de renseignements, communiquer avec l'association de formation PRH, aux numéros suivants : 468-9435 et 434-4834.

e) Évènements culturels francophones en Alberta

Il est impossible d'énumérer **toutes les activités culturelles francophones** qui ont lieu en Alberta. Pour plus de renseignements, communiquer avec l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) de la région.

Secrétariat provincial - Edmonton

Association canadienne-française de l'Alberta
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca>

466-1680

Bonnyville

A.C.F.A. régionale de Bonnyville

site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/bonnyvil/default.htm>

826-5275





Calgary

A.C.F.A. régionale de Calgary, Banff et Red Deer 571-4000
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/calgary/default.htm>

Centralta

A.C.F.A. régionale Centralta 961-3665
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/central/default.htm>

Edmonton

A.C.F.A. régionale d'Edmonton 469-4401
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/edmonton/default.htm>

Fort McMurray

A.C.F.A. régionale de Fort McMurray 791-7700
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/mcmurray/default.htm>

Lethbridge

A.C.F.A. régionale de Lethbridge 328-8506
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/lethbridge/default.htm>

Medicine Hat

A.C.F.A. régionale de Medicine Hat 528-4419
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/medicine/default.htm>

Plamondon

A.C.F.A. régionale de Plamondon/Lac La Biche 798-3896
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/plamondo/default.htm>

Rivière-la-Paix

A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix 837-2296
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/rivierelapaix/index.htm>

Saint-Paul

A.C.F.A. régionale de Saint-Paul 645-4800
site Internet : <http://www.francalta.ab.ca/stpaul/default.htm>

Quelques activités et événements culturels francophones en Alberta

Activités	Organismes responsables	Téléphone
<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de la francophonie canadienne • Parlement Jeunesse de l'Alberta • Stage de leadership 	Francophonie Jeunesse de l'Alberta	469-1344
<ul style="list-style-type: none"> • Festival théâtre jeunesse de l'Alberta • Rire 	L'Unithéâtre	469-8400
<ul style="list-style-type: none"> • Jeux francophones de l'Alberta • Tournoi Golf par excellence 	La Société des jeux francophones de l'Alberta Inc.	469-1344
<ul style="list-style-type: none"> • Festival du coup de cœur • Fête franco-albertaine 	A.C.F.A. Provinciale	466-1680
<ul style="list-style-type: none"> • Cabanes à sucre • Camps pour jeunes • Activités continues 	A.C.F.A. régionales	<i>voir la liste dans cette section</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Gala albertain de la chanson 	Productions Lez Arts	466-4451
<ul style="list-style-type: none"> • Souper au homard 	La Société acadienne de l'Alberta	468-6983
<ul style="list-style-type: none"> • Le carnaval de Saint-Isidore 	A.C.F.A. Rivière-la-Paix	837-2296
<ul style="list-style-type: none"> • Activités continues, camps pour jeunes et autres 	L'Association des Scouts francophones de l'Alberta	274-0463





f) Les bourses d'études accessibles aux francophones

Plusieurs bourses d'études en français sont disponibles en Alberta. Pour plus de renseignements, consulter :

- la brochure **Postsecondaire en français en Alberta, Le monde à ta portée**, publiée par le Comité de l'éducation postsecondaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (403) 466-1680;
- l'orienteur scolaire de l'école (consulter la liste des écoles françaises);
- le répertoire annuel de bourses d'études nationales et provinciales disponibles auprès de Francophonie jeunesse de l'Alberta (403) 469-1344;
- la Faculté Saint-Jean (403) 465-8700;
- **plusieurs bourses sont également destinées aux étudiants francophones.** Pour plus de renseignements, communiquer avec le gouvernement de l'Alberta (Advanced Education), au (403) 422-1794.

10. Références bibliographiques et glossaire

Dans ce chapitre, on retrouve deux (2) catégories de références : les **références supplémentaires** et les **bibliographies de références**.

10.1 Les références supplémentaires

Les références supplémentaires s'ajoutent aux références citées à travers tout le guide, sous le titre : *Pour en savoir plus...* Elles sont suggérées à la lectrice désireuse de poursuivre sa quête d'information. Il est à noter que ces ouvrages de référence sont disponibles auprès des centres de ressources préscolaires en province (voir le chapitre 9).

Auger, Lucien. **Comment aider mon enfant à ne pas décrocher**. Montréal, Éditions de l'Homme, 1992. 121 p.

Falardeau, Guy. **Les enfants hyperactifs et lunatiques. Comment les aider**. Montréal, Éditions du Jour, 1992. 156 p.

Gordon, D^r Thomas. **Être parent ça s'apprend. La méthode de Gordon expérimentée et vécue**. Alleur (Belgique), Marabout, 1995. 347 p.

Gordon, D^r Thomas. **Comment apprendre l'autodiscipline aux enfants. Éduquer sans punir**. Montréal, Éditions du Jour, 1990. 254 p.

Horak, Sylvie. **1000 jeux d'éveil pour les tout-petits (0 à 3 ans)**. Paris, Casterman, 1994. 127 p.

Kemp, Daniel. **Comprendre et aider l'enfant téflon**. Québec, Éditions Québecor, 1995. 233 p.

Mabille, Valérie. **Comment lui donner le goût de lire**. Paris, Éditions Nathan, 1991. 157 p.

Personnalité et Relations Humaines — International. **La personne et sa croissance. Fondements anthropologiques et psychologiques de la formation PRH.** [s.l.], l'Association, 1997. 301 p.

Terrisse, Bernard et Gérald Boutin. **La famille et l'éducation de l'enfant de la naissance à six ans.** Montréal, Éditions Logiques inc., 1994. 369 p.

10.2 Les bibliographies de références

Les bibliographies de références contiennent les ouvrages de référence qui ont aidé à la rédaction de ce guide.

• Livres

Beauchamp, Denis et Colette Thibaudeau. **Pères présents, enfants gagnants. Guide à l'intention des intervenants.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 198 p.

Bélanger, Robert. **Parents d'adolescents**, 3^e édition, Coll. « Éducation à la vie familiale ». Québec, Éditions Robert Bélanger enr., 1997. 319 p.

Bouchard, Pierrette et Jean-Claude St-Amant. **Garçons et filles - stéréotypes et réussite scolaire.** Montréal, Éditions du remue-ménage, 1996. 300 p.

Bouffard, Lucille. **Comment faire beaucoup pour mon enfant de 0 à 5 ans.** Montréal, Éditions de la Pensée inc., 1997. 112 p.

Bouquiaux, Luc. **Découvrir et encourager les enfants doués, conseils aux parents et enseignants.** Peeters-France, Édition de la traduction, 1991.

Canter, Lee et Lee Hausner. **Devoirs sans larmes. Guide à l'intention des parents pour motiver les enfants à faire leurs devoirs et à réussir à l'école.** Montréal, Éditions de la Chenelière inc., 1995. 149 p.

Cloutier Richard et André Renaud. **Psychologie de l'enfant.** Boucherville (Québec), Gaëtan Morin éditeur ltée, 1990. 773 p.

Cohen-Solal, D' Julien. **Être heureux à l'école?** Paris, Éditions Robert Laffont, 1996. 187 p.

Dodson, D' Fitzhugh. **Tout se joue avant 6 ans.** Paris, Éditions Robert Laffont, 1992. 310 p.

Dodson, D' Fitzhugh. **Aimer sans tout permettre. Le meilleur apprentissage de la discipline.** Paris, Éditions Robert Laffont, 1979. 350 p.

Dortu, J.C. **L'anti-stress de l'étudiant.** Paris, Éditions d'organisation, 1991. 125 p.

Dreikurs, Rudolf. **Le défi de l'enfant**, Coll. « Réponses ». Paris, Éditions Robert Laffont, 1972. 298 p.

Duclos, Germain et autres. **Du côté des enfants, Volume I.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine et le mensuel Enfants, 1990. 290 p.

Duclos, Germain et Danielle Laporte. **Du côté des enfants, Volume II.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine et le magazine Enfants, 1995. 318 p.

Duclos, Germain et Danielle Laporte. **Du côté des enfants, Volume III.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine et le magazine Enfants, 1995. 271 p.

Duclos, Germain et autres. **Les besoins et les défis des enfants de 6 à 12 ans. Vivre en harmonie avec des apprentis sorciers.** Saint-Lambert (Québec), Éditions Héritage inc., 1994. 367 p.

Duclos, Germain et autres. **Besoins, défis et aspirations des adolescents. Vivre en harmonie avec les jeunes de 12 à 20 ans.** Saint-Lambert (Québec), Éditions Héritage inc., 1995. 412 p.

Duclos, Germain et autres. **L'estime de soi de nos adolescents. Guide pratique à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1995. 178 p.

Fournier, Fernand. **Enfants nous les embrassons, adolescents nous les embarrassons.** Québec, Éditions Fides, 1996. 159 p.

Gasson, I.J, Ph. D. **Comment aider votre enfant à réussir à l'école.** Saint-Laurent (Québec), Éditions du Trécaré, 1993. Traduction française de : **Getting the Most of your Child's School.** Toronto, McGraw Hill Ryerson Limited, 1989.

Gordon, D' Thomas. **Parents efficaces. La méthode sans perdant.** Montréal, Éditions du Jour, 1981. 445 p.

Goupil, Georgette. **Élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.** Boucherville (Québec), Gaëtan Morin éditeur ltée, 1990. 346 p.

Goupil, Georgette. **Élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, 2^e éd.** Boucherville (Québec), Gaëtan Morin éditeur ltée, 1997.

Hébert, Sylvie et Pierre Potvin. **Les devoirs. Guide à l'intention des parents.** Québec, Éditions Les parents d'abord enr., 1993. 72 p.

Hébert, Sylvie. **Passage du primaire au secondaire. Guide à l'intention des parents.** Québec, Éditions Les parents d'abord enr., 1993. 154 p.

Huggins, Kevin. **Comprendre et accompagner les adolescents. Un guide pour parents, éducateurs et animateurs de groupes de jeunes,** Coll. « Sentier ». Québec, Éditions La Clairière, 1996. 259 p.

Laporte, Danielle et Lise Sévigny. **Comment développer l'estime de soi de nos enfants. Journal de bord à l'intention des parents.** Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993. 109 p.

Langevin, Louise. **L'abandon scolaire. On ne naît pas décrocheur!** Montréal, Éditions Logiques, 1994. 379 p.

Sauvé, Colette. **Apprivoiser l'hyperactivité et le déficit d'attention. Guide destiné aux parents.** Valleyfield, Centre hospitalier régional du Suroît, 1997. 85 p.

• **Ministères, commissions, offices, services**

Alberta. Alberta Education. **Yes, you can help! A guide for French immersion parents.** Edmonton, Language Services Branch, 1996. 145 p.

Alberta. Alberta Education. **Manuel des ressources des conseils d'école.** Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1996. Publié en anglais sous le titre : **School Council Resource Manual.**

Alberta. Alberta Education. **Guide relatif aux conseils d'école. Pour une participation active de la communauté scolaire.** Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1995. Publié en anglais sous le titre : **School Council Handbook.**

Alberta. Alberta Education. **Études professionnelles et technologiques. Un aperçu des cours complémentaires offerts en Alberta aux élèves de la 7^e à la 12^e année.** Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1997.

Alberta. Alberta Education. **Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta (fondements, orientations et pistes d'avenir).** Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1998.

Alberta. Alberta Education. **Guide de mise en œuvre de la gestion scolaire francophone.** Edmonton, School Business Administration Services, mars 1994. Publié en anglais sous le titre : **Francophone Governance Implementation Handbook.**

Conseil scolaire régional du Centre-Nord n° 4. **Projet de maternelle à temps plein.** Edmonton, le Conseil, mars 1997.

Commission scolaire de la Jeune-Lorette. **Après l'école, le travail à la maison.** Québec, la Commission, 1995.

Association canadienne d'éducation de langue française. **L'école canadienne-française : facteur indispensable à l'unité nationale.** Actes du 41^e Congrès de l'ACELF, Vol. XVI, numéro 3, décembre 1988.



Ontario. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. **Manuel des conseils d'école : Guide pour les membres des conseils d'école.** Ontario, le Ministère, 1996.

Carleton Board of Education. **Review of the literature regarding multigrade classes.** Ottawa, the Board, avril 1990.

• Articles

La Fédération des parents francophones de l'Alberta. « Le préscolaire », **Le Chaînon, Édition spéciale**, Volume 10, n° 2, avril 1996.

Alberta Teachers's Association. **Que faire en cas de conflit?** Dépliant [s.d.]

Gauette, Denise. **Comment aider l'enfant qui passe de la maternelle à la première année dans votre école?** Document de recherche [s.d]

La Fédération des parents francophones de l'Alberta. « Mon enfant est exceptionnel », **Le Chaînon**, septembre 1994.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta, P. Lamoureux et P. Briand. **Le programme de formation pour comité de parents et conseils d'école. Module I : Le système scolaire.** Novembre 1996.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta, P. Lamoureux et J. Moquin. **Le programme de formation pour comité de parents et conseils d'école. Module III : Les conseils d'école.** Novembre 1996.

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des parents francophones de l'Alberta, P. Lamoureux et D. Tardif. **Un système d'éducation franco-albertain : Étude sur la gestion et le contrôle de l'enseignement en français en Alberta.** Juin 1990.

Landry, R. et R. Allard. « Bilinguisme additif, bilinguisme soustractif et vitalité ethnolinguistique », **Recherches sociologiques**, n° 2-3, 1994.

Landry, R. et R. Allard. **Langue de la scolarisation et développement bilingue : le cas des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse.** Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton, mars 1998.

Levasseur-Ouimet, F. **Les besoins éducatifs particuliers des élèves francophones vivant en milieu minoritaire.** Edmonton, Faculté Saint-Jean, 1994.

10.3 Le glossaire

- **Actualisation** : dans la littérature de la petite enfance, cette expression pourrait être remplacée par l'épanouissement de l'enfant ou le développement global de l'enfant. S'actualiser, c'est développer son plein potentiel.
- **Anomalie** : écart par rapport à une norme, à un modèle.
- **Audioconférence** : une réunion organisée entre des participants éloignés, par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication, en utilisant le téléphone et la télécopie.
- **Démêlés** : conflit né d'une opposition entre deux parties.
- **Déroger** : ne pas observer ou ne pas appliquer une loi, une règle, une convention.
- **Deuxième cycle** : représente, au niveau scolaire, la dixième, onzième et douzième année.
- **Ethnolinguistique** : étude du langage des peuples en tant qu'expression de leur culture et de leur milieu social.
- **Foyer exogame ou interculturel** : mariage qui se fait entre membres de cultures différentes; on parle aussi de couple mixte, de famille interculturelle, de famille hétérolinguistique.

- **Francisation** : exprime le processus visant l'acquisition et l'apprentissage du français par les élèves qui le parle peu ou pas lors de leur entrée à l'école. Généralement, la francisation s'appliquerait aussi à toutes les situations où l'on fait des efforts pour améliorer ses habiletés langagières, reconnaître ses anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle.
- **Francité** : caractéristiques de la vie propres à la culture française, à la communauté de langue française.
- **Hétérogène** : dans ce contexte, des niveaux de compétences diversifiées.
- **Identité culturelle** : à la naissance, on entre dans une culture particulière et on appartient ainsi à une communauté de personnes qui parlent une langue particulière, habitent un territoire particulier, participent à une mémoire collective et pratiquent les mêmes coutumes.
- **Informatique** : des informations associées à l'ordinateur, à l'aide de programmes appelés des logiciels.
- **Intrascolaire** : à l'intérieur de l'école et pendant les heures de cours.
- **Littératie** : elle englobe des façons d'écrire, de penser, de parler et d'agir dans un contexte social et dépasse la conception traditionnelle que nous avons de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu minoritaire. Elle va plus loin que les habiletés à lire et à écrire. Ce sont des façons, des habitudes et des pratiques qui varient selon les cultures, les communautés et la technologie qui nous entourent. En situation minoritaire, le développement des littératies multiples contribue à l'affirmation de la personne et de son identité en tant que membre de la communauté francophone et de la société en général.
- **Milieu** : est utilisé dans ce guide pour nommer la communauté francophone vivant en situation linguistique minoritaire.
- **Parascolaire** : à l'extérieur des heures de cours de l'école, mais dans le cadre de l'école.

- **Premier cycle** : représente, au niveau scolaire, la septième, huitième et neuvième année.
- **Rechigner** : montrer, par l'expression de son visage et de la parole, la mauvaise humeur, la répugnance.
- **Schématiser** : se faire une description ou une représentation mentale réduite aux traits essentiels de l'information que l'on désire retenir.
- **Se singulariser** : se distinguer des autres par quelque chose de peu courant.
- **Sociabilité** : aptitude à vivre en société.
- **Surligner** : recouvrir un mot ou une partie d'un texte d'un trait de marqueur à encre transparente et fluorescente.





Fédération des parents
francophones de l'Alberta



Direction de l'éducation française

233

BEST COPY AVAILABLE



U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)



NOTICE

REPRODUCTION BASIS



This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket) form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.



This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").